ASSURANCES FEU, VIE et ACCIDENTS

Assurez-vous contre les Incendies.
Assurez-vous contre les Accidents.
Protégez vous et voter famille.

JOS.-C. HEBERT, Notaire.
Montmagny.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

ASSURANCES FEU, VIE et ACCIDENTS

JOS.-C. HEBERT, Notaire.
Montmagny.
Représentant des meilleures compagnies Anglaises et Canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX

VOL. XIX.—No .10 QUÉBEC, VENDREDI, 6 DECEMBRE 1918 La Compagnie du PEUPLE, Editeur-Propriétaire.

"LE PEUPLE"

Est imprimé et publié à Québec par la Compagnie du "PEUPLE", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENT:

CANADA 1 an $1.00
6 mois 0.50
Etats-Unis 1 an 1.50
6 mois 0.75

Strictement payable d'avance.

La date qui se trouve sur l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi janvier 20 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1920 et qu'on est en règle. Si un mois après l'envoi de l'abonnement la date n'est pas changée nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.

Prière de faire remise par bons de poste ou mandats d'argent (de poste ou d'express) à l'ordre de "La Cie du Peuple" de Montmagny.

Prière de toujours donner l'ancienne adresse, quand on demande de changer l'adresse du journal.

TARIF DES ANNONCES

Annonces officielles.—10cts la ligne.
Annonces commerciales à long terme, tarif spécial, fourni sur demande.
Petites annonces.—A vendre, A louer, Perdu, etc. (Pas plus de 10 lignes), 25 cts, pour une fois; 50cts pour trois fois, ou 75cts pour cinq fois.

UTILE ET AGREABLE

Nous gardons les écrits des meilleurs auteurs français, les romans canadiens, la papeterie et les cartes de deuil, les cartes postales, les vues de Montmagny, et entre bien d'autres, les articles suivants :
L'Anglais dans un Coup d'oeil,
1,000 Questions d'Etiquette
Le Secrétaire Universel
Le Succès du Salon,
Nouvelle Lyre Canadienne,
Album du Chanteur,
Les Chansons de Botrel,

LIBRAIRIE DU
DrGAGNON, Pharmacien

Le spécialiste J. ED. MIGNAULT, O.D., Optométriste gradué, Docteur en Optique de l'American Optical College, Détroit.

Examen fait avec précision. Lunettes, lorgnons de choix, etc. Instruments pour les sourds. Bureau au-dessus de la pharmacie Martel & Dion, angle de la rue du Pont, entrée



111, RUE ST-JOSEPH,
QUEBEC.
Tél. 4496. Rés. 2278 s. 12

PACIFIQUE CANADIEN

Profitez des avantages offerts par le chemin de fer
PACIFIQUE CANADIEN
pour faire cette année un voyage
A LA COTE DU PACIFIQUE
via
LES MONTAGNES ROCHEUSES CANADIENNES

Trains quotidiens directs entre l'est et l'ouest.

Service sans égal

Brochures descriptives fournies sur demande.

Bureau des billets: 30, rue St-Jean, Château Frontenac et Gare du Palais, Québec.
CHAS. A. LANGEVIN, Agent du Trafic Voyageurs. Agence générale de chemin de fer et lignes de paquebots océaniques.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

LA LIGNE DIRECT POUR
Boston, New-York et Portland

Les trains quittent Lévis à

7.50 h. A. M. à tous les jours, excepté le dimanche, pour Portland et toutes les stations locales: Wagon-réfectoire. Pas de raccordement avec la division Mégantic, les mardi, jeudi et samedi.
3.30 h. P. M., à tous les jours, excepté le dimanche, pour Boston, New-York et toutes les stations locales. Wagon-Pullman et Réfectoire.
3.30 h. P. M., le dimanche. Local pour Sherbrooke.

Les trains arrivent à Lévis à

11.20 h. A. M., des divisions de Mégantic et Chaudière. Tous les jours, excepté le dimanche.
1.30 h. P. M., de Sherbrooke, tous les jours. Boston et New-York tous les jours excepté le dimanche.
9.20 h. P. M., de Portland et toutes les stations locales. Tous les jours excepté le dimanche.

Pour billets et Pullman, s'adresser au bureau-conjoint Pacifique - Canadien - Québec Central, 30, rue St-Jean. Téléphone 9

R. Ernest Lefaivre J. Art. Gagnon L. I. C.

LEFAIVRE & GAGNON
Succ. de Lefaivre & Lefaivre
Comptables Auditeurs
Liquidateurs de Faillites

Compétence et diligence apportées dans les Règlements de Compromis entre
Débiteurs et Créanciers
BUREAUX: 147 COTE DE LA MONTAGNE
(Coin Côte de la Montagne et Dalhousie)
Téléphones. 1102 1306

Nouvelles du District

SAINT-JEAN PORT-JOLI

MARIAGE.—Le 26 courant, en notre vieille église, délicatement décorée de fleurs et de lumières, M. Pierre Caron, de Saint-Aubert, a épousé Mlle Juliette Dupont, fille de M. Joseph Dupont, maître de poste.

La mariée était accompagnée de son père, et M. Thomas Caron servait de témoin à son fils.

A l'orgue, le choeur des enfants de Marie a rendu avec succès le programme suivant :
"Veni Creator" . . . . . Choeur.
"Temple témoin" . . Mlle G. Gagnon.
"O Salutaris" . Mlles G. et B. Dupont
"Que mon sort a de charmes" . . . . . Choeur.
"Je suis l'Enfant de Marie" . . . . . Mlles Gagnon et Dupont

Après le déjeuner pris chez M. Dupont, les nouveaux époux partirent en voyage de noces à Saint-Hyacinthe et Montréal.

Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

NAISSANCES.—Le 24 novembre, Mme J. Ouellet deux fils: Jos. Georges-Eugène et Jos.-Elzéar Diogène.

Parrains et marraines, M. et Mme Georges Caron, M. Elzéar Caron et Mlle Marie-Joséphine Caron, de l'Islet.

NOTES LOCALES.—Mlle Adrienne Bourgault, de Monck, était en visite chez des amis, le 26 du courant.

—M. Alp.-P. Pelletier, de Plessisville est de passage parmi nous.

SAINT-GERMAIN

M. Jos. Desjardins était de passage chez M. J.-A. Moreau, le 27 du courant.

—M. J.-A. Moreau est allé à Saint-Pascal, pour assister au service de Mlle M. Y. Chapleau.

—M. l'abbé A. Lizotte est venu passer quelque temps en repos, chez M. le curé Grondin.

—Les écoles sont toutes ouvertes maintenant. Nous avons eu quelques cas de grippe, mais heureusement, tous nos malades sont revenus à la santé.

—Mme Veuve William Michaud est gravement malade des suites d'un accident.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

SAINTE-LUCIE DE BEAUREGARD

Dimanche dernier, MM. Ferdinand Corriveau et Rémi Villeret sont allés en promenade à Saint-Adalbert.

—Monsieur Adélard Godbout vient de nous quitter pour aller passer quelques mois à Notre-Dame du Rosaire.

—Mlle Maria Laverdière est en visite chez son frère monsieur Josaphat Laverdière, marchand.

—Monsieur Alphonse Breton est revenu d'un voyage à Québec.

—Monsieur Alphonse Hamel, de Saint-Ephrem était en visite chez Monsieur Sévère Bernard, dimanche.che.

—Monsieur Joseph Lapointe est allé en voyage d'affaires à Saint-Marcel, la semaine dernière.

—Monsieur et madame Josaphat Laverdière font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Clément-Léopold. Parrain et marraine : Monsieur et madame Josaphat Labrecque.

—La grippe espagnole semble être disparue de la paroisse pour tout de bon. Personne n'a l'air de regretter son départ. Tous nous lui souhaitons un heureux et interminable voyage.

—Avec décembre nous arrive le Saint Temps de l'Avent. Aussi, soyons généreux et n'ayons pas peur de la pénitence et des mortifications pendant ces quelques jours qui précèdent la belle fête de Noël. L'Enfant de la Crèche nous récompensera au Centuple du peu que nous aurons fait pour Lui.

SAINT-MARCEL

FEU NAPOLEON MORIN

C'est la saison où tout tombe,
Aux coups redoublés des vents :
. . . . . .
Un vent qui vient de la tombe
Moissonne aussi les vivants.

Et la grande moissonneuse redoutable ses coups. Elle fait verser bien des larmes amères.

A vous ses parents, frères et soeurs affligés, je redirai avec Eugénie de Guérin :

"La mort ne nous sépare pas, elle n'ôte pas l'Etre aimé de notre pensée; la mort ne sépare que le corps ; l'âme au lieu d'être là, est au ciel, et ce changement de demeure ne change pas ses affections. Bien loin de là, j'espère, on aime mieux au ciel où tout se divinise".

Le cher Napoléon que vous pleurez aujourd'hui vient de partir pour ce monde d'où l'on ne revient pas, à peine à 22 ans, à l'âge des rêves d'or et des riantes promesses d'avenir !

Permettez à l'une de ses petites cousines de venir verser sur la plaie encore saignante faite à votre coeur, un peu de baume consolateur.

Regardez le ciel...et pensez au bonheur dont il jouit. Il ne fait pas toujours bon de vivre, et Dieu a aimé votre enfant.

Vous le reverrez un jour...Sur cette tombe à peine fermée, je dépose l'humble tribut d'une fervente prière, en même temps que je vous prie d'accepter l'hommage de mes plus vives sympathies.

Blanche des Lilas.

M. C., 1er décembre 1918.

TROIS-RIVIERES

Dimanche, le 24 nov. à la seule église Notre-Dame des Sept-Allégresses il y a eu cinq publications de mariage. On voit que la guerre est terminée.

—L'automobile, râflée le 28 novembre, au profit de l'église Notre-Dame des Sept-Allégresses, a été gagnée par Mme Dupuis, de la rue Saint-Maurice.

—Deux fêtes, la Sainte-Cécile et la Sainte-Catherine ont été célébrées avec pompe par les élèves de l'Académie de la Salle. Le 25, jour de Sainte-Catherine, il y eut séance dramatique et musicale à la salle de l'Académie, et nos jeunes se sont fort bien acquittés de leur rôle.

—D'après une enquête faite par M. René Dupont, Trois-Rivières serait la ville la plus fortement taxée.

—La ville vient d'accorder une charte à la Compagnie de Clôtures Métalliques Page, du Canada, laquelle commencera la construction de ses usines en mai prochain.

A la cathédrale, le 26 novembre a été célébré le mariage de M. John O'Reilly avec Mlle Rita-Aline Gouin La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé Massicotte.

Trois-Rivières a souscrit un million de piastres à l'Emprunt de la Victoire.

—Nous sommes menacés d'une épidémie de fièvre typhoïde. L'eau en serait la cause.

—Samedi, le 30 novembre, a eu lieu la sépulture de M. Houle, une victime de la grippe.

—Depuis la signature de l'armistice, il y a beaucoup plus de jeunes gens qui se promènent sur la rue le soir.

—Le soldat H. Boivin, de la rue Laviolette, Trois-Rivières, est décédé en France des suites de ses blessures, au bras et à la tête.

Beaucoup de jeunes garçons de Trois-Rivières et des environs sont partis pour les chantiers.

—Notre nouveau bureau de poste est spacieux et élégant. Il est ouvert depuis le 14 novembre.

—Le prix des viandes est quelque peu diminué. Le pain baissera aussi.

—La guerre nous a-t-elle rendu plus sages, plus économes, plus sérieux ? Pensons-y, pensons-y bien !

OZANAM

M. et Mme Z. Caron, de Saint-Jean, était le 17 courant de passage dans notre localité.

—Mlle M.-Anne Pelletier ainsi que MM. Roch et Alphonse Pelletier sont allés reprendre leurs cours après avoir passé cinq semaines dans leur famille, à cause de l'épidémie de grippe.

—M. Salluste Pelletier était, la semaine dernière, de passage dans notre localité par affaires.

SAINT-ANDRÉ

UNIS DANS LA MORT

Le 10 nov. est décédé en cette paroisse, M. Paul Pelletier, époux de dame Emma Lafrance, inhumé mardi le 12. Samedi, le 16, son épouse le suivait dans la tombe après une longue maladie. Ils étaient âgés respectivement de 76 et 70 ans. Ils laissent quatre fils : Jean, Auguste, Pierre, Joseph, et une fille, Mme Belanger.

SERVICES FUNEBRES.—Le 18 novembre a été chanté en cette paroisse le service funèbre du jeune Elie, fils de M. Théophile Morin, décédé et inhumé au collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

Le 19 novembre, deux services ont été chantés en cette paroisse pour le repos des âmes de feu Léon Levesque et de son épouse dame Claire Levesque, autrefois de cette paroisse et décédés et inhumés à Saint-François-Xavier de Fraserville, au cours de la récente épidémie de la grippe. M. et Mme Lévesque et deux enfants se sont suivis dans la tombe à quelques jours d'intervalle, deux jeunes enfants leur survivent.

A ces services, une foule de parents et d'amis assistaient en témoignage de sympathie pour les familles si cruellement éprouvées.

A ces familles en deuil nous réitérons l'expression de notre vive sympathie.

PENIBLE ACCIDENT.

Madame Raoul Bouchard s'est affreusement brûlée en voulant activer le feu de son poêle. Pensant vider du pétrole, elle jeta sur le feu de la gazoline. Une explosion se produisit, mettant le feu aux vêtements de la victime et à la maison.

Seule dans la maison, elle eut l'idée d'aller se jeter dans un fossé pour éteindre les flammes qui la dévoraient. Les voisins se portèrent à son secours et réussirent avec peine à éteindre les flammes qui menaçaient de détruire la maison.

La malheureuse victime souffre des douleurs atroces, cependant on espère la sauver.

VILLAGE DES AULNAIES

Lundi avaient lieu au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis, les funérailles de Madame Joseph Francoeur.

Conduisait le corbillard, M. W. Jean. M. L. Dionne portait la croix. Les porteurs étaient MM. Philippe et Marcel Hamel, A.-D. Perreault et F. Dupuis. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

—M. J.-S. Martineau, agent de la Sun Life of Canada, de Québec, était de passage dans notre village au commencement de la semaine. Il était l'hôte de sa soeur et de son beau-frère, M. et Mme Alphonse Caron.

Une bonne nouvelle

Nous continuerons encore pour HUIT JOURS notre GRANDE RÉDUCTION, jusqu'à samedi soir, le 7 décembre.

Pour cause de la saison et des chemins nous voulons donner aussi au public du district l'AVANTAGE de PROFITER de CETTE IMMENSE REDUCTION.

PHARMACIE DU
Dr Jos. L. Gagnon
MONTMAGNY

L'ISLET
Personnel d'hôtel demandé

J'aurais besoin d'un bon personnel pour hôtel, ou encore un bon couple pour donner satisfaction, faire tout ce qui se présente et prendre charge de la direction.

S'adresser à
AMEDEE LANGELIER,
J.n.. L'Islet Station.

CHEVL A VENDRE

Un cheval de 4½ ans, couleur noire, pesant environ 1,150 livres ; il est bien sain.

Pour plus de renseignements s'adresser à
PIERRE OUELLET,
13—3f. L'Islet, P. Q.

BANQUE ROYALE DU CANADA
AVEC LAQUELLE EST INCORPORÉE
La Banque de Quebec

Capital autorisé . $25,000,000
Capital payé . . 12,911,700
Fonds de réserve . 14,564,000
Actif. 335,000,000

COMPTES D'EPARGNES

Un intérêt au plus haut taux courant est payé DEUX fois par année sur tout dépôt d'EPARGNE DE $1.00 et au-dessus. Les petits comptes seront toujours bien accueillis. Les comptes peuvent être ouverts et réglés par voie postale.

Tout compte peut être ouvert conjointement aux noms de deux ou plusieurs personnes.

Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts.
SUCCURSALE MONTMAGNY.
L. TETU Gérant.

A. MIVILLE DECHENE, C. R., M. P.
MONTMAGNY. Tél. 126.
FERNAND CHOQUETTE, B. A. L. L. L.
88 RUE ST-PIERRE Québec. Tél. 4208.
DECHENE & CHOQUETTE
AVOCATS ET PROCUREURS, Etc.
BUREAUX A QUEBEC ET A MONTNAGNY

NOUS OFFRONS EN VENTE UNE BALANCE DE
$19,000.00
D'OBLIGATIONS A 6%
DE LA
VILLE DE MONTMAGNY

REMBOURSABLES DANS 5 ANS

Intérêt payable semi-annuellement.
Le 1er Mai et le 1er Novembre.
Daté le 1er Novembre 1918.

En coupures de $100.00 et $500,00

PRIX : Le pair ($100.00) et intérêt accrû.

Pour plus de renseignements, s'adresser à
FORTIER & BOULANGER, RUE DE LA STATION, MONTMAGNY.
ou
JOS. C. HEBERT, NOTAIRE. MONTMAGNY

MAURICE ROUSSEAU
L.L.L. C.R.
AVOCAT
MONTMAGNY, P. Q.

ARMAND LAVERGNE
AVOCAT
Pièces 10, 11, 12; Immeuble Bélanger
88, COTE DE LA MONTAGNE
Québec.

OMER BERUBE, L.L.B.
AVOCAT
Téléphone. Bloc Bérubé
MONTMAGNY

L. D. E. ROUSSEAU
L.L.B.
NOTAIRE
RUE DE LA STATION, MONTMAGNY.

JOS. C. HEBERT
NOTAIRE
Commissaire de la Cour Supérieure
Agent d'Assurance sur la Vie et contre le Feu,
—PRETS D'ARGENT—
Rue du Dépot, Montmagny.

Geo. W. PION, L.L.B.
— NOTAIRE —
MONTMAGNY, - P. Q.
Commissaire de la Cour Spérieure. Agent d'assurance contre le feu. Prêts d'argent en aucun temps. Règlements de successions, etc.

Dr Phiippe Richard
MEDECIN-CHIRURGIEN
Ex-Elève des hôpitaux de Paris
CHIRURGIE GENERALE.—Maladies des femmes et des enfants.
Rue Saint-Jean-Baptiste.
MONTMAGNY
Tel. Bell et National No 81.

Dr Norbert Cloutier,
Médecin-Chirurgien
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE NEW-YORK
S'occupe de pratique générale.
Maladies de la peau, des voies urinaires, et massages électriques.
Bureau chez M. GEORGE BITTNER
Rue Saint-Jean-Baptiste
Téléphone No 7. MONTMAGNY

Dr Ev. BOLDUC, M.D.
Odontologiste
Extraction des Dents sans douleur
Par Anesthésie Générale au Gaz Somnoform, ou Anesthésie Locale au moyen des Procédés Scientifiques les plus modernes.
Heures de Bureau : De 9 heures A. M. à 5 heures P. M. Bureau en face de l'Hôtel Windsor rue de la Station, Montmagny.

J. ART. LARUE, C. A. L. I. C.
EUGENE TRUDEL C. A. L. I. C.
LARUE & TRUDEL
Comptables Licenciés
(Chartered Accountants)
126, rue ST-PIERRE

Larue, Trudel & Picher
Liquidateurs de faillites, Administrateurs de successions, Fiduciaires. Compromis entre débiteurs et créanciers. Expertises.

Docteur J. LeBLOND
SPÉCIALISTE
:-: LEVIS :-:
Ex-Élèves des Hôpitaux de Paris
Chirurgien a l'Hotel-Dieu de Lévis
SPÉCIALITÉS : Chirurgie générale, maladies des femmes, — maladies des enfants, maladies de voies urinaires, Rayons X, Electricité.
N'importe quelle opération chirurgicale faite à la demeure du malade
Heures de consultation : 2 heures à 6 heures l'après-midi.
TEL. BELL 171
No 1, Rue Commerciale, Lévis

La Banque Nationale

CAPITAL AUTORISE . . $5,000.000
CAPITAL PAYE . . . 2,000.000
RESERVES 2,100,000

DEPOTS de $1.00 ou plus accepté ; l'intérêt comptant du jour du dépôt, calculé sur la balance minimum du mois.

235 BUREAUX AU CANADA

UNE SUCCURSALE EST OUVERTE à Paris, France, 14 rue Auber pour l'accommodation des voyageurs.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la malle.

NOUS SOLLICITONS VOTRE PATRONAGE ET VOS DEPOTS.

Souvenez-vous qu'un dollar
Epargné, est un dollar gagné

ATTENTION

Si vous décidez de construire ou si vous avez des réparations à faire nous pouvons vous fournir ce qu'il vous faut. Venez nous voir avant de placer votre commande pour vos matériaux de construction.

Nous avons toujours en mains un bon stock de bois, portes, châssis, moulures, etc.

Nous avons aussi un stock complet des meilleures marques de couvertures et papier à lambris.

Nous sommes aussi agents pour la CANADA PAINT Co., et nous avons toujours un assortiment complet de peinture " PRETE A L'USAGE" ainsi que le "BLANC DE PLOMB," huile de lin, térébenthine, etc.

LA SUCCESSION DE

JOS. THIBAULT

MONTMAGNY.

Nous sommes les seuls agents pour la vente de la véritable toiture "PAROID."

LA PREVOYANCE

CAPITAL SOUSCRIT . . $1,000,000.00
CAPITAL PAYE . . . 150,000.00

: ASSURANCES :

VIE, ACCIDENTS, MALADIES, AUTOMOBILES, BRIS DE GLACE, ATTELAGES, VOL, GARANTIE, RESPONSABILITE PATRONALE.

Siège Social :--Montréal, 189 rue St-Jacques

J. C. GAGNE,

Tél. Main 1626 Gérant Général.

JOS. C. HEBERT, N. P, Agent du district de Montmagny.

Toronto, 4.—Au cours des deux mois d'épidémie de grippe espagnole dans l'Ontario, il est mort 5,623 personnes. Pendant le seul mois de novembre, 2,608 personnes ont succombé à la maladie tandis que au cours du mois d'octobre, 3,015 ontariens ont perdu la vie. L'influenza se fait encore sentir un peu dans toute la province.

Montréal, 4.—La Commission Administrative a donné avis à 54 fonctionnaires du département des pompiers que leurs services ne seront plus requis après le 1er janvier prochain.

Sur le nombre, l'un est chef de district, neuf sont capitaines, six sont lieutenants.

Plusieurs sont malades et recevront une pension.

Occasion Exceptionnelle

Offerte à la population de Montmagny

Magnifiques terrains à bâtir, sur et autour de la propriété du Bon Conseil.

La 6e avenue ouverte jusqu'à la rue St Jean-Baptiste donne accès aux plus beaux sites désirables.

Ouvriers sérieux, qui voulez vous fixer et faire une demeure agréable à votre famille, et bénéficier de l'augmentation de la valeur; spéculateurs mêmes, qui pouvez escompter le grand développement industriel qui se prépare sûrement dans notre ville,

PROFITEZ DE L'OCCASION

Tout en conservant un grand terrain autour des bâtisses du Bon Conseil, destiné à des fins de charité, il reste 30 beaux lots à bâtir, sur ses anciens terrains, plus une vingtaine d'autres, très bien situés, que nous offrons en vente.

Les premiers arrivés seront les premiers servis.

Conditions faciles. Prix modérés. Escompte spécial pour argent comptant.

S'adresser par lettre ou en venant au bureau,

Cie de Construction de Montmagny

V. E. P. HUDON, Gérant.

LES BOCHES ET BRIEY

Les visées des pouvoirs du centre d'après un document Allemand confidentiel.

LE MEMOIRE

M. Maurice Alfassa analyse dans la "Nouvelle Revue" un mémoire confidentiel allemand émanant de l'Association des industriels allemands du fer et de l'acier et l'Association des maîtres de forges allemands, édité à Berlin et Dusseldorf en décembre 1917, sous ce titre : "Pour l'incorporation au territoire de l'empire allemand du bassin minier franco-lorrain." Ce "Mémoire," qui est publié en France par la Fédération des industriels et des commerçants français, est de la plus haute importance pour notre métallurgie. Voici la conclusion de l'article de M. Maurice Alfassa :

La France est si riche en fer que l'abandon à l'Allemagne des 2 milliards 600,000,000 de tonnes de minerai, constituant les réserves actuellement connues de la Lorraine française, passerait presque inaperçu : telle est la thèse allemande.

La France de 1914 possédait en effet, en y comprenant les gisements coloniaux, de 8 à 9 milliards de tonnes de minerai contenant près de 6 milliards de tonnes de fer métal.

De beaucoup la région la plus riche, dit le Mémoire, est la Normandie avec 5 milliards de tonnes de minerai à haute teneur; ce calcul des entrepreneurs allemands qui ont prospecté la région est confirmé par ceux des géologues allemands, Beyschlag et Krusch, qui arrivent de leur côté à 4,700 millions de tonnes de minerai contenant 2,100 millions de tonnes de fer métal.

"C'est une circonstance curieuse, lit-on dans cette partie du "Mémoire," que ce furent précisément les Allemands qui ne reculèrent devant aucun sacrifice pour prospecter et ouvrir les gisements de Normandie, au prix d'un labeur pénible et d'un travail de longues années. A peine l'exploitation avait-elle pris là-bas un réel essor que la guerre éclata. Que la Normandie renferme des couches de minerai aussi riches, il n'y a que peu de personnes qui le sachent à l'heure actuelle; car les entrepreneurs allemands ont conservé secrètes pour tout le monde les connaissances qu'ils ont acquises seulement au cours des dernières années précédant la guerre."

Nonobstant la saignée que les Allemands rêvent de faire à la France en lui enlevant le bassin ferrifère lorrain, ils estiment qu'elle demeurera trop riche et que, partant, naturellement ils devront être rétablis dans tous les droits qu'ils avaient acquis antérieurement sur les gisements de Normandie.

Il ne saurait rentrer dans le cadre de cet article d'étudier la question de la richesse de la France en minerais de fer. Le seul but que nous avons poursuivi en reproduisant ces longs extraits du Mémoire est de montrer que c'est d'une véritable boulimie de fer que souffrent les Allemands pour la réalisation de leurs fins hégémoniques.

Sans doute ils demandent le plus pour avoir le moins. Et ce moins c'est notre Lorraine.

Elle leur donnerait en effet la quantité tout d'abord, en leur apportant 2,600 millions de tonnes de minette qui viendraient s'ajouter à leurs 2 milliards de tonnes de Thionville.

Avec une extraction simplement égale à celle de leurs mines de Lorraine en 1913, l'intégralité du bassin lorrain leur assurerait 110 ans d'approvisionnement au lieu de 40 ; et si les importations d'Espagne, de Suède, de Russie venaient à s'arrêter, ils auraient encore assuré une existence de 70 à 80 ans à leur sidérurgie.

C'est pour eux un point capital, ne l'oublions pas, car en dehors de la Lorraine, tous les autres gisements proprement allemands ne peuvent guère fournir que le cinquième de l'extraction du Zollverein en temps de paix.

Mais, en réalité, la richesse que leur apporterait la Lorraine française est beaucoup plus considérable que celle indiquée par le seul tonnage.

Laissons de côté les possibilités, on peut même dire la certitude que les gisements orientaux français contiennent en quantités un tonnage bien supérieur à celui admis dans l'avant-guerre. Bornons-nous à rappeler que tous les minerais ne sont pas identiques comme composition et comme teneur en métal et qu'un accroissement de quelques unités dans la teneur de deux minerais ayant par ailleurs la même constitution chimique et moléculaire augmente considérablement la valeur économique et industrielle. Nous comprendrions alors aisément le prix, qu'en dehors de son utilité militaire et politique, les Allemands attachent à la possession de notre Lorraine, puisque nos minettes tiennent cinq unités de plus à la tonne que celles que leur a données le traité de Francfort, avec leur teneur de 30% s'opposant aux 33% que tirent leurs minerais. Ces unités de plus, qui ne représentent qu'un sixième de la teneur des minettes de la région de Thionville, donnent d'après les évaluations allemandes une plus-value de 33% à nos minerais supposés en gisements non ouverts par rapport aux minerais allemands.

En d'autres termes, la quantité de fer métal contenue dans les 2 milliards de tonnes des gisements annexés en 1871 est de 600,000,000 de tonnes. Supposés à la même teneur, nos gisements de Briey et de Longwy donneraient 680,000,000 de tonnes alors qu'en réalité leur capacité de métal est de quelque 90,000,000 de tonnes.

Se croyant assurées de la victoire à l'heure où elles rédigeaient leur "Mémoire," ayant écrasé la Russie et sachant que les Bolcheviks la laisseraient dépecer et mettre en coupe réglée par l'Allemagne, faisant confiance à leur état-major qui leur affirmait que le printemps ne s'achèverait pas sans que les alliés aient subi à l'ouest le même sort et se rappelant sans doute cette parole orgueilleuse de l'empereur allemand prononcée à Aix-la-Chapelle dans le même temps, à savoir que le sort de la France était définitivement réglé, les grandes associations sidérurgiques allemandes ont parlé en toute sincérité.

Ecoutons-les :

"Déjà la guerre actuelle démontre qu'avec nos canons et nos mitrailleuses nous pouvons nous défendre contre un ennemi supérieur en nombre; même que nous pouvons l'anéantir et que le sacrifice de masses humaines énormes ne lui sert de rien." Mais "pour épargner le sang de notre peuple dans une lutte future pour l'existence," il faut une sidérurgie de plus en plus forte, "car plus tard, ce ne sont pas des masses humaines énormes agglomérées en armées gigantesques qui décideront vraiment de la guerre, mais surtout les moyens d'attaque et de défense d'une préparation technique parfaite mise à leur service, et qui devront exister en nombre suffisant et se créer continuellement."

MAURICE ALFASSA.

PERCLUS DURANT TROIS ANS

Le Rhumatisme le cloue au lit jusqu'à ce qu'il prenne "FRUIT-A-TIVES".



MR. ALEXANDRE MUNRO

R.R. No. 1 Lorne, Ont.

"Le *rhumatisme* m'a cloué sur mon lit pendant trois ans. Durant ce temps, j'ai été traité par plusieurs médecins, et j'ai essayé presque tout ce que je voyais dans les annonces comme remède au rhumatisme, sans aucun bon résultat.

Enfin, je résolus d'essayer 'Fruit-a-tives'. Je remarquais déjà une amélioration avant d'avoir pris la moitié du contenu de la boîte; la douleur n'était pas aussi forte, et les enflures diminuaient.

J'ai continué à prendre ce remède aux fruits, ma santé s'améliorant constamment, et aujourd'hui je puis marcher deux milles et faire de petits ouvrages aux alentours."

ALEXANDRE MUNRO.

50c. la boîte, 6 pour $2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou chez Fruit-a-tives Limited

LE "TERROIR"

Numéro de Novembre

Le numéro de novembre du "Terroir" vient de paraître avec nos 48 pages remplies de choses fort intéressantes pour tous les amateurs de notre littérature du "Terroir." On y lit le texte complet de la troisième conférence faite sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec : L'esprit civique chez nous," par M. G.-E. Marquis, chef du bureau des Statstiques de Québec, un article de M. Avila Bédard, directeur de l'Ecole Forestière de Québec, " Pas de tchartchaf s'il vous plaît," deux articles de M. D. Potvon : "Notre folklore " et " Propos de peintures " ; une fantaisie " l'Inconnu," par M. Jos. Patry ; une poésie par M. A. Cinq-Mars; les échos de la Société, Bibliographie, etc. Texte imprimé sur papier de luxe, $1.00 seulement par année ; 10 sous le numéro. Pour tous renseignements, adresser Le "Terroir," 14 Crémazie, Québec.

Londres, 4 déc.— Samedi soir, au cours d'un banquet offert au Brigadier général McDougall, directeur général du corps forestier canadien, l'hon. C.-J. Doherty, ministre de la Justice au Canada, a déclaré que les troupes du Dominion avaient donné à l'Allemagne une réponse que la parole humaine se refusait à traduire et il a exprimé le désir que les Dominions continuent leurs bonnes relations de cordialité.

Sir J. Bull a annoncé que les soldats anglais prendraient, le plus tôt possible, la place du corps forestier canadien afin de permettre à ces braves de retourner dans leur pays. Un nombre d'officiers demeureront cependant à leur poste pour diriger les opérations. Le gouvernement canadien était représenté par l'hon. C.-J. Doherty et Sir George Perley.

SANTE ROBUSTE

La Nature ne s'est pas montrée prodigue de force robuste avec tout le monde. Beaucoup d'hommes, doivent pendant toute leur vie se tenir en garde contre les rhumes, livrer combat à la toux, aux bronchites et peut-être à d'autres affections pulmonaires plus graves.

Depuis près de cinq décades

L'EMULSION SCOTT

contribue à changer la débilité en vigueur. Pour les personnes délicates, dont les poumons sont faibles, la gorge faible, qui ont une tendance à l'anémie et à la faiblesse, la nourriture délicieuse et les qualités tonifiantes de l'*Emulsion de Scott* ont une valeur exceptionnelle.

Scott & Bowne, Toronto, Ont. 15-5



Son Rêve

Qui peut peindre les émotions alternativement tristes et gaies de cette jeune fille faible et anémique, dont la pensée errant sur les confins du sommeil la reporte à l'époque heureuse où, débordante de santé, pleine d'énergie et de vitalité, au bras d'un compagnon fidèle, entourée d'amis joyeux, elle escaladait les pentes de la montagne blanche de neige.

Comme ils étaient heureux, que de beaux projets d'avenir ils formulaient, comme elle se sentait bien et combien elle aimait ces sports vivifiants.

Combien elle voudrait prolonger cette phase heureuse de sa rêverie; mais la scène change,—le rêve s'enfuit et la triste réalité apparait.

Le sourire qui flottait sur ses lèvres pâlies disparait; elle se retrouve victime d'une maladie déprimante, elle passe en revue les phases de sa longue convalescence qui aujourd'hui semble vouloir s'éterniser, elle voit son beau teint de rose remplacé par un teint de cire.

Son médecin lui dit qu'elle est atteinte d'anémie — que ce sera long — que les globules rouges de son sang font défaut et que tout son organisme en subit le contre-coup.

Drogues et piqures, bains et massages, rien n'y fait; elle sent décliner ses forces vitales; ses nerfs sont ébranlés. Elle rêve du passé, parce qu'elle a perdu tout espoir dans l'avenir.

Pauvre jeune fille, cessez de rêver, réveillez-vous, aidez-vous. Vous pouvez retrouver la santé et avec elles les joies que vous rêvez. Si les drogues ont fait défaut, la nature peut vous aider. Elle a mis dans les raisins du domaine de St-Michel tous les éléments régénérateurs du sang, le fer, le tanin, les sels essentiels à la vie et c'est de ce raisin qu'est fait le célèbre



Vin St-Michel

ce vin délicieux, ce tonique réconfortant qui a accompli plus de guérisons que toutes les drogues au monde. Employez-le régulièrement et bientôt un sang pur, riche, généreux et vermeil circulera dans vos artères, portera à chacun des organes de votre corps la nourriture et l'oxygène vivifiant indispensables à la santé et à son retour par les veines renverra dans les organes éliminateurs les déchets et poisons dont la retention dans votre système par suite d'une mauvaise circulation est une des principales causes de votre faiblesse, de vos malaises.

GRATIS "Comment les Belles Femmes de France au XVIIIe Siècle Conservaient leur Beauté," est le titre d'une jolie brochure illustrée qui sera envoyée gratuitement sur demande. Adressez :

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, St-Paul Ouest, Montréal

EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)

Montréal, 4 déc.—Le Conseil Municipal de Longueil vient d'adopter une résolution demandant au ministre fédéral des Travaux Publics la construction d'un pont reliant Montréal et l'île Ste-Hélène et Longueuil. Ce projet avait été soumis par la Commission du Port de Montréal en 1914.

COLLECTIONS

Salaire, Loyer, Jugements Billets et Réclamations de toute nature collectés au percentage partout. Nous pouvons avoir votre argent.

Agence Mercantile VANIER

Dept. V 155 St Jacques Montréal.

Rome, 4 déc.—On rapporte aujourd'hui que le navire Rosialio, en route pour Fiuemes, a frappé une mine et a coulé immédiatement. Trente membres de l'équipage de 143 matelots ont été sauvés seulement.

A VENDRE

J'offre en vente ma manufacture de portes et chassis située au centre de la ville de Montmagny, comprenant terrains, stock, moulin à scie, moulange, planeur, embouveteur, machine à moulures, à tenons, à mortoises, four automatique pour manches de " pivey " et bâts. Excellentes machineries en général. Sera vendue avec d'absolument bonnes conditions pour un prompt acheteur. Raison : Occupation qui requiert tout mon temps.

Pour plus d'nformatons, s'adresser à

LOUIS-ALBERT CASAULT,
15—5fs. Montmagny, P. Q.

L'ANGLAIS

DANS UN

COUP D'OEIL

Pour les Français

VOICI un nouveau système des principes les plus simples, pour l'instruction par soi-même. Par Henry M. Barbour. Cette méthode est connue pour être la meilleure pour apprendre l'anglais sans maître, qui a jamais été publiée. Elle explique simplement et complètement, les différents tons, les lettres, donne un vocabulaire suffisant ordonné, des mots les plus communément employés, simplifie la grammaire, et donne un assez grand nombre d'exercices en expressions faciles, comprenant la plupart de celles nécessaires dans la conversation ordinaire. La prononciation de tous les mots anglais est rendue en français. Ce livre est concis, explicite, pratique et complet.

12mo, couvertur en carton. Prix 35tsc expédié franco à n'importe quelle adresse sur réception du prix. Département " Le Peuple," Montmagny.

AUX DAMES DU CANADA

MESDAMES

Voulez-vous vous guérir d'une manière tout à fait assurée de vos piquements dans les membres de vos frissons, de vos chaleurs, de vos engourdissements, de vos étourdissements, de vos jambes de plomb, de toutes les plaies ou éruptions de toutes sortes qui ne veulent pas guérir, de toutes démangeaisons?

Toutes ces maladies sont causées par le fait que votre lait vous est resté dans les membres et qu'il y cause des désordres en agissant dans votre corps comme poison et agent nuisible à la santé. Tous ces malaises engendrent par la suite la gêne dans les urines, douleurs dans les reins et dans le bas du corps la constipation, l'appendicite, les hémorroïdes, les maux de tête et la mauvaise digestion.

Voulez-vous aussi connaître ce qu'il faut faire durant le temps de la grossesse pour prévenir tous les accidents et arriver à une heureuse maladie ?

Voulez-vous connaître ce qu'il faut pour bien faire un sevrage parfait ?

Voulez-vous apprendre quelles sont les causes des maladies de matrices, des fausses couches, des maladies de rognons, de l'hydropisie, de l'éclampsie, du rhumatisme, de l'appendicite et la paralysie?

Voulez-vous connaître ce qu'il fant faire à l'époque du retour de l'âge?

Voulez-vous connaître le secret de la santé?

En résumé chez l'homme comme chez la femme c'est la retenue dans le corps de tous ces poisons par le mauvais fonctionnement des intestins et des reins qui est la cause de tous ces malaises.

Je suis prêt à fournir des certificats de guérison pour chaque maladie mentionnée.

Envoyez-moi deux piastres avec tous les détails de vos maladies et je vous enverrai gratuitement le traitement qui convient dans chaque cas. Consultations verbales ou écrites gratuites.

Agents solliciteurs demandés partout.

Dr. N. ALPHONSE SIROIS,
Ste-Anne de la Pocatière,

COMTE DE KAMOURASKA.

PROPRIETAIRE ET INVENTEUR de la célèbre **POTION ANTILAITEUSE**, vendue par lui même et par tous les marchands de médecines.

L'OPINION DE PARIS

Paris.—Les journaux attirent l'attention sur la situation intérieure de l'Allemagne où, de plus en plus, le parti de la révolution sociale dépasse le parti de l'empire camouflé.

Le "Matin" observe que la lecture des journaux allemands démontre que deux Allemagnes sont en présence : la première est celle des social-démocrates, leur république est l'empire allemand, moins les princes ; la seconde Allemagne est celle de Liebknecht, qui accepte dans son ensemble le programme de Lénine.

Chaque jour, Ebert doit céder quelque chose à cette seconde Allemagne. Le conflit entre ces deux tendances est imminent : si Ebert et Haase l'emportent, l'empire allemand, costumé en république, se présentera à la conférence de la paix ; si Liebnecht a le dessus, l'Allemagne sera démembrée; nous pourrons traiter avec les pays du Rhin et la Bavière, mais nous ne pourrons pas plus nous fier aux Bolcheviks de Berlin, de Kiel ou de Hambourg, qu'à ceux de Moscou.

Le "Petit Parisien", de son côté, remarque que la publication des documents des archives par le gouvernement bavarois constitue le premier acte vers la liquidation de l'ancien régime allemand, réclamée par Kurt Eisner.

Le voyage de celui-ci à Berlin constitue le second acte de haute portée, qui peut avoir pour conséquence de balayer Solf et autres serviteurs du Kaiserisme. Enfin, il est intéressant de noter que Kurt Eisner exige l'envoi des anciens gouvernants devant la Haute Cour.

"C'est pour nous, conclut le "Petit Parisien", ce qui importe actuellement."

LE "MAURETANIA"

New-York, 3 déc.—Le gros steamer de la ligne transatlantique Cunard : "Mauretania" est arrivé, hier, et a accosté au quai de la quatorzième rue, portant à bord les premiers soldats américains de retour d'Europe. Une foule énorme a fait une véritable ovation à ces valeureux soldats.

Le "Mauretania" portait à son bord quatre mille soldats américains, des cadets-aviateurs en partie, qui étaient en entraînement en Angleterre.

Il n'y a pas sur le marché de vermifuge plus efficace que les poudres pour les vers de Miller. Elles ne débarrasseront pas seulement l'estomac et les intestins des vers, mais seront aussi un remède très utile pour régler le système des enfants et le maintenir dans de bonnes conditions. Il n'y a rien dans leur composition qui puisse être nuisible aux estomacs les plus délicats, lorsque les directions sont bien suivies, elles peuvent être données aux enfants avec l'entière assurance qu'elles détruiront complètement les vers.

UN PIRATE CACHE

Londres, 3.—Un incident très curieux s'est produit lors de l'arrivée des sous-marins teutons à Hanvich. Il faisait déjà noir quand ils sont arrivés dans la rivière Stour. Le lieutenant commandant Gaimes, qui pilotait un des sous-marins, appela son signaleur pour venir l'aider. Montant sur le pont, il s'aperçut que l'enseigne ne s'y trouvait pas. Gaines donna alors deux minutes au commandant allemand pour le retrouver. Bien avant que la deuxième minute fut écoulée, l'enseigne sortit d'un sac appartenant aux allemands. Ceux-ci l'avaient caché, bien ficelé, pour des raisons inconnues.

LES ETATS-UNIS

Berne, 2.—"On ne peut s'attendre à aucune paix sérieuse dans le monde tant que les nouveaux états, quelles que soient leurs futures frontières, n'auront pas adopté la politique de commerce libre et tant que toute l'Europe ne sera pas devenue comme des sortes d'Etats-Unis dans lesquelles toutes les barrières auront été abolies pour l'expansion du commerce" ; telle est l'opinion que vient d'exprimer le prince hongrois Ludwig, ancien ministre des Finances en Hongrie.

PAS D'IMMIGRATION

New-York, 3—Afin de protéger les soldats américains de retour du front du manque d'emploi, la Commission de Reconstruction américaine a discuté, hier, une résolution demandant au gouvernement et au congrès de suspendre l'immigration pendant cinq années consécutives, ou encore jusqu'à ce que tous les soldats aient obtenu un emploi quelconque.

Il ne veut pas dépenser l'argent du diable.—Un hopital spécial.

"JE VAUX $25,000"

Montréal, 3.—Le maire Médéric a fait une sortie, hier soir, au Conseil contre le comité des seize, et les accuse d'avoir nui à la réputation de la métropole en étalant le vice qui y règne en certains quartiers. Puis, dans le même discours, Son Honneur a fait des constations qui dépassent en crudité et en étalage les descriptions du fameux rapport du Comité des Seize

Médéric ne veut pas que la ville se serve des amendes perçues au cours des raids de maisons de désordre : "C'est de l'argent du diable," dit-il, "et on devrait l'employer à bâtir un hôpital spécial à Montréal."

Son Honneur est d'avis que le vice ne peut être détruit et qu'on devrait le localiser dans une certaine section de la ville.

Reprochant son absence du fauteuil à certaines séances, l'échevin Dixon a dit, hier, au maire, au cours d'une violente discussion "Vos $10,000 par année devraient vous tenir dans votre chaise."

"J'en vaux $25,000," a répondu Médéric.

UN AVERTISSEMENT

Paris, 3.—La presse parisienne commente beaucoup l'attitude de la Hollande et les actes du cabinet de la Haye.

"Le Matin" qualifie ces actes d'inconséquences et ajoute que le séjour en Hollande du kaiser, du kronprinz, et d'un certain nombre de leurs partisans des plus actifs impose au gouvernement des Pays-Bas une neutralité plus scrupuleuse et plus de prudence qu'à aucun autre moment ; malheureusement, il n'en fut pas ainsi.

La note du gouvernement français est un premier avertissement. Le "Matin" exprime sa surprise de voir le gouvernement de la Haye, multiplier des actes de complaisance envers l'Allemagne, que la considération due à un vaincu ne suffit pas à expliquer. Les gouvernements de Londres, de Paris et de Bruxelles se virent contraints à marquer par des protestations répétées une série de faits regrettables.

Le "Petit Parisien" précise que les protestations des représentants alliés se sont produites à pusieurs reprises; 1. Contre le passage toléré des troupes allemandes à travers le Limbourg. 2. Contre l'hospitalité accordée à Guillaume. 3. Contre l'internement en Hollande des torpilleurs et des remorqueurs allemands partis d'Anvers, opération qui est contraire aux clauses de l'armistice.

Les Anglais acclament le premier-ministre de France et le généralissime des armées alliées.

LA MARSEILLAISE

Londres, 3—De grandes démonstrations ont eu lieu, hier, sur la rue Downing, à Londres, alors que les représentants de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie, se sont assemblés afin de discuter les préliminaires de la conférence de paix. On croit que la conférence va discuter tout d'abord a question du sort de l'ex-empereur Guillaume.

C'est le maréchal Foch qui est arrivé le premier à la résidence du premier-ministre. La foule en le reconnaissant se mit à crier : "Bravo, Foch !"

Le maréchal sortit alors vivement de son char et s'engouffra dans la maison.

M. Clémenceau est arrivé ensuite. La populace l'entoura de nouveau en criant: "Good Old Tiger." (Bon vieux Tigre !) et "Vive Clémenceau !"

Pendant deux heures consécutives, la foule chanta la Marseillaise, et l'hymne national britannique, à la porte de la résidence du premier ministre, quand tout à coup Foch reparut. Sa sortie fut saluée de milliers de bravos et on s'écrasa pour lui toucher la main. Foch demeura debout sur le marche-pied de son auto pendant quelques minutes, souriant amicalement à la foule, puis il partit rapidement.

M. Cémenceau, le maréchal Foch, le premier ministre Orlando et le Baron Sonnino ont demeuré en conférence avec le premier ministre anglais de 11 heures du matin à six heures du soir.

La conférence a recommencé ce matin. On ne connaîtra les décisions prises qu'à la fin de la dite conférence.

Washington, 3 déc.—L'on vient de demander au président Wilson et autres représentants américains à la conférence de la Paix d'intervenir pour que l'Irlande soit aussi représentée. Deux résolutions ont à cet effet été présentées à la Chambre, l'une d'elles est présentée par Mgr Shane, de l'université catholique et l'autre par le "National Board of the Ancient Order of Hibernians and Ladies' Auxiliary."

M. Patrick McCarlan "en qualité d'envoyé du gouvernement Provisoire de l'Irlande", a présenté au Président une requête demandant à ce que l'Irlande soit représentée à la conférence.

Ces résolutions ont été référées au comité des Affaires Etrangères. L'Université Catholique demande au président de proposer que le peuple irlandais obtienne la permission de déterminer par un plébiscite la forme de leur gouvernement.

ON EN PARLE A MONTREAL

Montréal, 3 déc— Les représentants des diverses sociétés irlandaises de notre ville ont décidé hier d'avoir bientôt une grande démonstration au cours de laquelle on adoptera une résolution pour demander à la conférence de la paix de régler la question irlandaise et de donner justice à l'Irlande. M. M. Flanagan présidait.

PAS DE TRAMWAY

Sherbrooke, 3.—L'ultimatum de la compagnie de tramways de Sherbrooke est entré en effet, hier, alors que les tramways n'ont pas quitté la remise On a fait tous les efforts possibles pour obliger la ville à accepter à ce que la compagnie augmente ses taux de passage, mais la ville n'a pas voulu rien entendre. Cette situation ne peut pas durer longtemps car les industriels de la ville en sont beaucoup affectés, par suite du retard de leurs employés, surtout de ceux qui viennent de Lennoxville

Liverpool, 3 déc.—Le procureur-général Smith a annoncé, dans une interview, que le cabinet de guerre a décidé unanimement de demander l'extradition de Hollande de l'ex-Kaiser.

VORE ASTHME AUSSI.—L'efficacité du remède pour l'asthme du Dr J.-D. Kellogg, n'est pas une chose que l'on puisse seulement désirer ; c'en est une que l'on doit attendre comme certaine. Il ne manque jamais d'apporter du soulagement et il ne manquera pas de réussir dans votre propre cas. Le succès des cures qu'il a accomplies est si universellement répandu, que tous ceux qui sont affligés de cette maladie se doivent d'en faire l'essai

WILSON FAIT SON DISCOURS

Washington, 3 déc.— Le Président Wilson a annoncé au Congrès, hier, son intention formelle d'assister à la conférence de Paix et de transmettre ses projets aux alliés, pour ce qui a trait aux problèmes d'après-guerre.

Les démocrates ont applaudi à tout rompre leur Président tandis que les Républicains n'ont pas manifesté, excepté lorsque le Président a parlé de de la valeur des soldats américains et qu'il a mentionné les noms de Pershing et de Sims. Les membres du Congrès qui n'approuvaient pas le départ du président ont essayé d'interrompre M. Wilson, parce qu'il n'amenait pas un sénateur avec son parti diplomatique, mais cela n'a pas réussi. Le représentant Rodenburg, de l'Illinois, républicain, a demandé que l'on adopte une résolution à l'effet que le Vice-Président soit président intérimaire pendant la période d'absence de M. Wilson.

Voici en résumé le discours qu'a prononcé M. Wilson à la dernière séance du Congrès :

"L'année dernière, nous avons envoyé 145,198 hommes outre-mer. Depuis ce temps, 1,950,513 soldats ont quitté notre pays, cela formant un total de 162,542 par mois. Ce nombre s'élevait, en mai dernier, à 245,950, en juin à 278,760, en juillet à 307,182, en août à 289,570 et septembre à 257,438, C'est la première fois qu'autant de soldats traversent l'Atlantique. Au cours de ces nombreuses traversées, 758 hommes seulement ont perdu la vie, dont 630 ont péri par suite du torpillage d'un transport anglais, près des îles Orkney.

"Je n'ai pas besoin de vous dire ce qui a résulté de ce transport d'hommes et de matériel. Nous avons accompli ainsi la plus grande tâche qu'ait jamais accompli aucun autre pays belligérant. Nous avons profité de l'expérience que nous avons acquise lors des trois premières années de guerre, ce qui nous a permis de réaliser ce que nous avons exécuté. Nous étions les élèves ; mais nous avons appris vivement et nous avons exécuté nos opérations d'une manière qui démontre à l'évidence notre énergie sans égale et notre merveilleuse exécution. Je ne veux pas parler seulement de notre effort d'équipement et de préparation, mais je veux parler surtout de la valeur et de la qualité de nos soldats. Il n'y a pas de soldats ni de matelots qui se soient montrés plus courageux et qui ont subi avec plus de sang-froid "l'épreuve du sang".

"Nous devons remercier Dieu de ce que nos soldats sont arrivés sur le champ de bataille au moment critique où le sort du monde semblait balancer entre les deux ennemis, et qu'ils ont servi à donner une nouvelle vigueur aux soldats de la liberté. Et depuis ce temps, l'ennemi a reculé, reculé encore, toujours reculé, jamais avancé. Au bout de quatre mois les Pouvoirs du Centre se sentaient battus."

Le président a rendu hommage à la conduite héroïque de la population américaine au cours de la guerre, mais il a annoncé son intention de se rendre en Europe, assister à la conférence de Paix.

Continuant, M. Wilson déclara :

"Le Congrès va s'occuper du programme naval que nous avions entrepris avant notre entrée en guerre.

"Le secrétaire de la Marine vous a communiqué les plans et devis des trois prochaines années. Ces plans ont été élaborés afin de développer d'une manière parfaite, la marine américaine. Je demande, par conséquent, la continuation de cette politique.

"Une question qui m'inquiète un peu est la question de la politique à adopter envers les voies ferrées. Je vous demande conseil. Je n'ai pris encore aucune décision. C'est un problème qui doit être étudié immédiatement, sans préjudice, ni biais. Il était nécessaire que l'administration des voies ferrées fut contrôlée par le gouvernement, pendant toute la durée de la guerre. Il aurait été impossible, autrement, de diriger le transport de l'armée. Mais cette question est maintenant réglée, et il reste à savoir ce que l'on devra faire à l'avenir.

"Nous n'avions pas besoin de circonstances exceptionnelles ni de méthodes d'administration spéciales pour nous convaincre que les voies ferrées n'égalaient pas la tâche de transportation imposée par le développement rapide et continu des industries du pays. Nous savons cela et nous savons qu'elles ne le pouvaient pas parce que la loi et la compétition les empêchaient de travailler d'une manière efficace.

"Nous pouvons espérer que le traité de paix sera signé le printemps prochain. Le contrôle actuel des chemins de fer demeurera encore en vigueur vingt et un mois après la proclamation définitive de la paix. Je croisèqu'il se continuera jusqu'en janvier 1921. L'équipement complet des chemins de fer que l'administration fédérale avait projeté, ne pourrait pas se faire avant la fin de cette période déterminée. La loi actuelle ne permet pas à ce que l'usage des revenus des différentes voies soit employé à l'exécution de tels plans, à moins de contrat formel avec les directeurs, quelques-uns étant consentants et les autres d'avis contraire, et par conséquent, cela ne donne que l'autorité nécessaire pour entreprendre les exécutions en question.—Chaque fois que nous nous trouvons en face de cette difficulté, cette question se dresse devant nous : Que pourrinos-nous faire, légalement des chemins de fer, dans l'intérêt du public, et en toute loyauté envers les propriétaires ? Je n'ai pas encore de réponse de prête. Ce que je sais, c'est qu'il n'est pas juste de la part du public et des propriétaires de chemins de fer, de laisser cette question sans solution, et que je vais abandonner cette question dès maintenant à moins qu'il ne s'en présente une solution législative. La seule chose que je puisse déclarer, en toute vérité, est que le pays et les propriétaires de voies ferrées auraient tort de revenir aux anciennes conditions. J'espère que le Congrès étudiera complètement le problème actuel, et je suis heureux d'annoncer que je vais me joindre aux représentants alliés afin de discuter les principales questions du traité de paix. Je sais que mon départ va causer de grandes difficultés, spécialement en ce moment, mais il est de mon devoir de partir.

"Les gouvernements alliés ont accepté les bases de paix que j'ai mentionnées au Congrès le huit janvier dernier, et comme l'Empire du Centre désire connaître mon intention personnelle à ce sujet, je vais assister à la conférence de paix. Les questions de paix vont être d'une importance vitale pour nous et pour le monde entier, et je ne connais rien qui puisse les égaler Il est de mon devoir de faire ma partie maintenant que nos soldats ont donné leur sang pour obtenir ce que nous avons gagné. Je ne connais encore une fois rien qui n'égale cette question.

"Je vais m'occuper sérieusement des problèmes concernées. A ma requête, les gouvernements français et anglais ont enlevé toute restriction sur la censure des cablogrammes, et maintenant, le peuple saura tout. Il a été nécessaire, par conséquent, de maintenir en contact direct, le département de la guerre et la France. J'ai mis sous mon contrôle les deux câbles transatlantiques afin qu'ils servent à un seul système. J'ai agi ainsi, suivant le conseil de personnes experimentées et j'espère que les résultats vont justifier mon espoir.

"Puis-je espérer, messieurs du Congrès, que dans l'accomplissement de ma tâche, j'aurai l'encouragement de votre approbation entière et complète ?... ! ! ! Je ne demeurerai à l'étranger que le moins longtemps possible et j'espère revenir en Amérique avec l'assurance heureuse d'avoir réussi dans mes projets."

Parlant des besoins de la France et de la Belgique, M. Wilson a déclaré que l'argent ne pourrait jamais rembourser les dommages causés :

"On devra faire plus que de donner de l'argent. Lors même que ces pays auraient demain de l'argent et des matériaux en abondance, ce ne serait pas demain qu'ils reprendraient leur rang dans le monde industriel. La plupart de leurs fabriques et usines ont été anéanties. Leur machinerie est détruite ou enlevée. Le peuple est éparpillé et les meilleurs ouvriers sont morts. Leur marché va être submergé par les autres marchés et ils ne pourront même pas reconstruire leurs instruments détruits. J'espère que le Congrès acceptera s'il est nécessaire, d'accorder à une agence comme le Bureau de Commerce de Guerre, le droit d'établir des priorités d'exportation et d'approvisionnements pour le bénéfice de ces peuples pour lesquels nous avons combattus et que nous ne devons pas abandonner."

Le Président se tut après avoir parlé pendant quarante-deux minutes.

AUCUNE OPERATION chirurgicale n'est nécessaire pour faire disparaître les cors si l'on emploie le Holloway's Corn Cure.

LA RUSSIE A FAIM

Londres, 3—Une dépêche spéciale de Stockholm au Daily News annonce que M. Litvinoff est arrivé en cet endroit avec l'autorisation de négocier la paix avec les représentants alliés.

On rapporte que Litvinoff aurait déclaré que la Russie a besoin d'approvisionnements et qu'elle va échanger son lin et son bois de charpente pour obtenir ses approvisionnements requis.

UNE REVELATION

Londres, 3 déc.—M. Clémenceau a causé toute une sensation, lorsque, pendant son discours à l'ambassade française hier soir, il a déclaré "Si je n'avais pas exprimé énergiquement mon opinion, ce n'est pas Foch qui eut eu le haut commandement des troupes alliées en ces derniers mois."

Ces paroles ont été prononcées à l'occasion d'une réception en l'honneur du premier-ministre Clémenceau et du maréchal Foch.

Hamilton, 3.—Durant les dernières quarante-huit heures, il s'est déclaré 526 nouveaux cas d'influenza, dans cette ville. Douze nouvelles mortalités ont été enrégistrées.

ESNER ACCUSE BERLIN

Amsterdam, 3—Kurt Eisner, premier ministre bavarois, a déclaré que l'ancien régime du gouvernement allemand fonctionne encore. Eisner a déclaré devant les membres du conseil des soldats et des ouvriers de Munich :

"La semaine dernière, je me suis rendu à Berlin, où l'ancien régime du gouvernement fonctionne toujours."

Eisner a ajouté : "Grâce aux documents secrets de la Légation Bavaroise, j'ai publié des preuves irrécusables de la responsabilité "allemande" de la guerre mondiale."

Washington, 3 nov.— Le général Pershing a rapporté de manière formelle, aujourd'hui, la nouvelle de l'occupation de territoire allemand par l'armée américaine. Son communiqué de dimanche contenait ces mots assez laconiques : "La troisième armée américaine a atteint la ligne générale Alferstig-Wintersheid-Masthorn, Mulbach-Coddell-Trevehkonz-Saarburg-Taben."

Armée d'occupation américaine, 3 déc.—La population ennemie ne s'est pas montrée hostile à notre occupation obligatoire de leur territoire.

Cela va prendre encore deux ou trois jours afin de compléter l'occupation de cette partie du territoire germanique.

Nos divisions d'occupation s'avancent toutes équipées. La population ennemie ne montre aucun signe d'hostilité. Quand on demande à un Allemand le chemin que l'on doit suivre pour se rendre à telle ou telle place, celui-ci répond d'une manière fort courtoise. Les Allemands vendent également des vivres aux soldats suivant les prix de guerre.

GOODWIN PERD UN OEIL

New-York, 3.—"Nat" Goodwin, acteur américain, a dû subir une opération aujourd'hui, dans un hôpital de cette ville. Goodwin en voulant se laver un oeil avec une préparation spéciale, se trompa d'ingrédients et se brûla la retine de l'oeil. On a dû lui enlever complètement son oeil. Très récemment, Goodwin avait participé à la représentation d'une comédie hilarante.

L'ARRIVEE A BREST

Paris, 3 déc.— Les autorités navales américaines de Brest ont ordonné qu'une flottille de seize destroyers se rende aux Iles Azores, à la rencontre des neuf navires escortant celui du président Wilson.

Il a été annoncé, en effet, que le "George Washington", navire qui conduira en Europe, le président Wilson fera partie d'un convoi de neuf vaisseaux : croiseurs, dreadnoughts, etc.

On ne sait pas encore ici si les délégués de la conférence de la paix débarqueront à Brest ou à Cherbourg.

Ottawa, 3 déc.—L'un des articles du gouvernement pour la reconstruction sera la complétion du Canal Welland, a annoncé, aujourd'hui l'hon. M. Reid, ministre des Chemins de Fer et Canaux.

Le coût estimé de cette construction, avant la guerre et qui était compris dans quatre grands contrats principaux était de vingt millions et de cette somme, douze millions ont déjà été dépensés. On avait en vue un autre estimé additionnel concernant les expropriations et certaines autres dépenses, ce qui devait se monter à huit millions.

Le ministre des Chemins de Fer croit que l'on pourra employer au cours de l'hiver à peu près 800 hommes afin de préparer la reprise du travail au printemps alors que l'on emploiera au moins quatre mille ouvriers.

Le ministre annonce que l'on a donné déjà des ordres considérables pour les matériaux nécessaires à cet immense travail. La valeur des commandes déjà données s'élève à dix millions.

A CHARLOTTETOWN

Charlottetown, 3 déc.—La Commission des Chemins de fer a fait, hier, sa première visite dans l'Ile du Prince-Edouard dans le but de visiter les termini des chemins de fer de Summerside et de Charlottetown. Les membres de la Commission sont partis dans l'après-midi pour la terre ferme.

M. Hanna, président de la Commission, a adressé la parole hier après-midi, à une grande assemblée ; il a annoncé que le gouvernement allait donner une grande attention à l'étude des ressources naturelles de l'Ile et, en particulier, à l'agriculture.

Les Pilules Rouges sont un Spécifique pour les Femmes

ON entend par spécifique un médicament qui agit spécialement contre une affection déterminée. Ainsi, la quinine est le spécique de la fièvre.

C'EST donc à bon droit que nous pouvons dire que la Pilule Rouge est un spécifique, car elle est souveraine contre l'anémie et ses multiples manifestations.

TOUTES les femmes et les jeunes filles que le moindre effort fatigue, qui ressentent de la lassitude, qui souffrent de maux de tête, de bourdonnements dans les oreilles, de douleurs dans le dos et les côtés, devraient donc avoir recours aux Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles, car ces différents malaises sont presque invariablement des symptômes caractéristiques de l'anémie.

CE médicament est aussi recommandé aux chlorotiques.

DANS les cas de chlorose, la peau devient blanche comme de la cire. Le visage revêt un aspect de langueur et de tristesse. Les yeux sont cernés, les paupières gonflées.

A l'apparition de ces symptômes, il est prudent de prendre des

PILULES ROUGES

de la Compagnie Chimique Franco-Américaine

SPECIFIQUE CONTRE L'ANEMIE ET LA CHLOROSE.



Mme M. BEAUDOIN
80, rue Mechanics, Southbridge, Mass.

Depuis deux ou trois ans je me sentais moins résistable à l'ouvrage, abattue et sans courage parfois. Je souffrais de mauvaises digestions, de douleurs au dos, d'étourdissements. J'ai eu recours aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine que j'emploie depuis quelques mois et mon état n'est plus le même. Je travaille maintenant avec facilité et assiduement. J'en suis très heureuse et ma confiance dans les Pilules Rouges est sans limite.—Mme Malvina Beaudoin, 80, rue Mechanics, Southbridge, Mass.

Ma santé était déjà épuisée par un travail incessant lorsque vint le retour de l'âge. Des malaises de toutes sortes survinrent, tels que maux de tête, de reins, étourdissements, douleurs internes, raideur dans les membres, etc. J'ai pensé d'employer les Pilules Rouges pour me tonifier, me faire du sang et m'aider à refaire ma santé. Le succès obtenu a été si satisfaisant que je ne saurais l'oublier.—Mme Joseph Berger, 2, avenue Brien, Montréal.



Mme JOSEPH BERGER
2, avenue Brien, Montréal.

Les CONSULTATIONS GRATUITES, au bureau de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, 274, rue St-Denis, sont données tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. C'est toujours, depuis vingt ans, le même médecin qui préside à ces consultations. Les femmes, qui ne peuvent venir au bureau, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Elles sont toujours vendues en boîtes, jamais au cent. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, écrivez-nous.

Toutes les lettres doivent être adressées :
COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE limitée,
274, rue St-Denis, Montréal.

Le ministère du rétablissement civil a loué le collège de Winnipeg pour son œuvre d'éducation.

Le ministère du Rétablissement civil des soldats a loué et pris possession du collège Manitoba, à Winnipeg, qu'il doit utiliser comme centre de rééducation industrielle dans la province du Manitoba. Jusqu'à nouvel ordre, il sera reconnu comme le centre de rééducation de Winnipeg par le ministère.

Pour deux raisons, il était devenu opportun, par suite des résultats obtenus à l'hôpital militaire du Manitoba, situé au parc Tuxedo, de transporter de ce centre l'oeuvre de rééducation industrielle. Le développement de cet hôpital central a eu tôt fait d'encombrer et de rapprocher confusément la thérapeutique occupationnelle et le travail de rééducation industrielle, au point que la partie la plus sérieuse et la plus pratique se trouvait entravée par le manque de temps ainsi que par la population toujours variée des classes de thérapeutique occupationnelle. Cette dernière comprend naturellement les travaux manuels et de métiers à fins curatives par les convalescents dans les salles et les ateliers. On ne doit pas la confondre avec la rééducation industrielle.

En second lieu, le nombre des étudiants des cours de rééducation industrielle s'accroissait tellement que la question d'établir une école d'entraînement plus près du centre de la cité prenait de jour en jour une importance plus considérable.

Aussitôt que l'édifice du collège Manitoba aura été convenablement aménagé pour les fins du ministère, on ne maintiendra plus à l'hôpital militaire que les classes de thérapeutique occupationnelle. Comme on peut le constater facilement l'atmosphère d'un hôpital n'est guère favorable au rapide développement de l'esprit nécessaire à un état civil, indépendant, que les instituteurs vocationnels tentent d'inspirer aux soldats qui se préparent à prendre une part active dans l'industrie.

Le nouvel édifice sera pourvu de tout l'outillage nécessaire afin de donner l'instruction préliminaire dans une variété de métiers, ainsi que de dessin, de mathématique et de tels autres sujets généraux qu'il est nécessaire d'enseigner aux hommes pour leur donner une compréhension parfaite du travail pour lequel on les entraîne. On a déjà commencé à faire à l'édifice les changements requis et à y installer l'outillage voulu.

L'ENREGISTREMENT AURA ETE UTILE

LES NOMS DE PLUS DE 30,000 AUBAINS REMIS AU MINISTERE DE LA JUSTICE.

Voici un exemple de l'utilité de l'enregistrement. On désirait posséder une liste des aubains de certaines nationalités. Le ministère de la Justice demanda à la commission d'enregistrement de préparer les renseignements requis, vers le 20 septembre. Et vers le 17 octobre, le ministère de la Justice avait en mains les noms, adresses et occupations de 34,912 aubains, ainsi que les noms et adresses des patrons de ceux qui ne travaillaient pas pour leur propre compte. Ils habitaient les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et de Québec

On est à compléter une autre liste pour les provinces Maritimes et une petite partie de l'Ontario, qui avait été exclue de la première. Ceci a permis au ministère de la ustice de tenir contact avec un élément qui ne doit pas être perdu de vue.

Des quantités de tonnes de baleines gelées ont été expédiées à Boston.

CETTE VIANDE

Au cours de l'été, plus de 1,000 tonnes de viande de baleines gelées ont été expédiées de la côte du Pacifique à Boston. La compagnie Victoria Whaling Ltée., de Victoria, C. B., compte préparer de 30,000 à 5,000 caisses de viande de baleine cette saison à ses entrepôts de Kyuquot.

Les baleines sur la côte du Pacifique donnent un rendement de 3 à 12 tonnes de viande, employées pour les conserves et les viandes gelées; on ne retire pas de viande d'une baleine prise depuis plus de 24 heures. Le baleine n'est pas un poisson,mais un mammifère à sang chaud A l'analyse, la viande ressemble au boeuf salé et au mouton: Elle contient 34 pour cent de protéine, le tissu principal contenant des matières sanguines, contre 13 à 14 pour cent dans le mouton ou le porc.

La vente de la viande de baleine n'est pas encore très répandue au Canada et aux Etats-Unis, mais il y en a une bonne partie d'expédiée à Samoa et à Fiji.

Copenhague, 30 nov.— Les Austro-Hongrois ont perdu quatre millions d'hommes au cours de la guerre mondiale.

Les morts se chiffrent à 800,000, y compris 17,000 officiers. Les blessés se sont évalués à 3,200,000 hommes.

L'hon. Cyr.-F. Delâge, surintendant du Conseil de l'Instruction Publique, vient d'adresser une circulaire à tous les maîtres et à toutes les maîtresses d'écoles de la provinec ainsi qu'aux enfants des écoles élémentaires au sujet de la nouvelle institution des timbres d'épargne, et d'économie. Cette circulaire sera répandue à 60,000 exemplaires dans la province. Le surintendant recommande fortement l'achat de ces timbres par les enfants, et il en démontre les avantages.

Chaque écolier pourra, dès qu'il aura 25 cts, acheter un timbre qu'il collera sur une carte qui pourra en contenir seize. Lorsque sa carte sera remplie, il pourra la vendre au gouvernement en échange d'un timbre d'économie. Dans cinq ans, ce timbre qui lui aura coûté $4.00 sans qu'il s'en aperçoive, lui rapportera $5.00.

Le consul général de France au Canada demande à tous ses compatriotes de souscrire à l'emprunt de guerre français.

L'EFFORT FRANCAIS

Montréal, 29.—M. Henri Ponsot, Consul Général de France au Canada, vient d'adresser à M. H.-R. de St-Victor, représentant officiel de la France à Québec, ainsi qu'à Messieurs les Agents Consulaires de la République et à tous les Français résidant au Canada, la lettre suivante :

Messieurs,

Le Quatrième Emprunt de la Défense Nationale, que le triomphe des armées alliées a permis de dénommer l'Emprunt de la Libération, vient d'être mis en souscription en France, et, bien que les résultats complets n'en soient pas encore connus, tout laisse entrevoir un succes sans précédent.

Pour vous permettre d'apprécier l'importance de l'effort financier de la France pendant la guerre, et la solidité de son crédit, il me suffira de vous rappeler que sur 104 milliards de francs fournis par le crédit à la Trésorerie française du 1er août 1914 au 31 août 1918, 78,7 milliards provenaient de l'Epargne française, et 25,6 milliards de l'étranger.

La Trésorerie a obtenu en France 32 milliards par l'émission de rentes perpétuelles, 27 milliards par l'émission de bons et d'obligations de la Défense Nationale, enfin 19 milliards d'avances de la Banque de France et de la Banque d'Algérie. Les taux du change sur l'étranger et la cote des valeurs françaises montrent assez la solidité de ces opérations basées sur une faculté intelligente de travail et d'épargne pour ainsi dire illimitée, et sur la confiance absolue de tous les Français dans les destinées de leur pays ; c'est ainsi que le rapporteur du projet de loi autorisant le nouvel emprunt, M. Louis Marin, pouvait récemment constater que la rente 4 p. c. émise en 1917 se traitait déjà à trois points au-dessus de son cours d'émission. (J. O. 19 septembre 1918).

La France, qui par son épargne a tant fourni jusqu'au jour de la déclaration de la guerre au développement économique de pays amis, était bien appelée à trouver en retour un certain concours aux jours sombres de la guerre. Ce concours a été généreux, éclatant, de la part de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis qui ont fourni respectivement des crédits dépassant 12 milliards et 11 milliards de francs à la Trésorerie française. Au total 25 milliards de francs sont venus de l'étranger pour alimenter les ressources de notre Trésorerie.

Ce serait d'ailleurs une erreur de croire que tout l'effort financier ait été demandé au crédit. Le pays de France n'a pas seulement tiré une traite sur l'avenir en donnant toutes ses économies au trésor, il s'est imposé dès le temps de guerre des charges nouvelles, et alors que ses plus riches provinces industrielles étaient tombées au pouvoir de l'ennemi, par suite de l'indigne violation de la neutralité de la Belgique, les ressources normales du budget français qui s'élevaient en 1914 à 4,173 millions de francs, ont été portées à un peu plus de 9 milliards, par l'adoption de mesures fiscales dont le poids a été résolument accepté par le contribuable français.

Quel français aurait refusé de porter au maximum son effort financier, alors qu'il s'agissait par là de fournir à nos soldats le moyen de vaincre ? alors qu'il s'agissait pour chaque famille de venger ses morts, et d'obtenir par la victoire l'éclatante satisfaction qui seule pouvait ramener un rayon de soleil sur les foyers dévastés ?

La France a armé 7,700,000 de ses enfants, c'est-à-dire le cinquième de la population totale du pays, et sans aucune défaillance, du premier au dernier jour de la guerre, elle a toujours maintenu face à l'ennemi une armée de trois millions d'hommes. Sans oublier aucun de nos valeureux alliés au premier rang desquels je m'en voudrais de ne pas citer les Canadiens, qu'il m'a été donné de voir sur les champs de bataille qu'ils ont illustrés, il me sera permis de dire, m'adressant à des concitoyens, que les divisions françaises ont toujours constitué le pivot de toutes les combinaisons stratégiques sur le continent, alors que les escadres britanniques, partout et toujours invincibles, assuraient aux alliés la liberté des mers.

Un million sept cent mille français sont tombés au champ d'honneur ! Aucun pays ne revendiquera le triste mais glorieux privilège d'avoir donné tant de martyrs pour la plus juste des causes.

Les Français donneront un autre exemple. L'amour de la patrie, qui a des racines si profondes, suscitera des forces nouvelles, encore insoupçonnées de beaucoup, et les oeuvres de beaucoup, et les oeuvres de paix répareront vite les destructions tragiques causées par la guerre.

Français du Canada, aujourd'hui, le Gouvernement de la République vous convie à souscrire à l'Emprunt de la Libération. Je sais à quel point vos rangs sont clairsemés, je sais combien sont partis dans l'enthousiasme patriotique des jours d'août 1914, combien ont répondu depuis à l'appel des armes, mais pour réduit que soit notre nombre, serrons les rangs, unissons-nous derrière le drapeau, et répondons dans la mesure de nos moyens à l'appel financier de la Patrie.

Dans une généreuse pensée dont j'accepte l'hommage pour notre pays, le Gouvernement canadien, par la voix de l'honorable ministre des Finances, a bien voulu autoriser la souscription à cet emprunt au Canada, dès que les opérations de l'Emprunt canadien de la Victoire seraient closes.

La souscription à l'emprunt français, qui ne pouvait ainsi vous être offerte avant cette date, restera ouverte jusqu'au 14 décembre. Toutes les banques à charte canadiennes ont bien voulu mettre leurs guichets à la disposition du Trésor français. Vous trouverez là des formules de souscription, qui vous diront quel placement de premier ordre vous est offert, quelles chances considérables de plus value vous sont réservées par l'achat de rente 4 p. c. à 70 francs 80 pour cent francs de capital nominal. Je n'ai pas besoin d'insister sur ce côté de la question..

Vous vous rencontrerez à ces guichets avec les souscripteurs canadiens que j'attends également nombreux, à la suite de l'honorable ministre des Finances, sir Thomas White, qui a eu la gracieuse pensée de souscrire au premier titre offert au Canada. Le Trésor français a déclaré son intention d'employer les fonds provenant de cette souscription à ses paiements ici : Nous voulons, en effet, entretenir et développer le courant d'échanges que la guerre a intensifié entre la France et le Dominion, et, ainsi, l'opération à laquelle vous êtes appelés à participer présente le double avantage de répondre aux intérêts communs de la France, d'où vous venez, et du Canada qui vous offre sa généreuse hospitalité et où nous retrouvons la même atmosphère de sympathie, de liberté et de progrès.

(Signé) HENRI PONSOT.

FERMETURE D'USINES

Montréal, 30 nov.— Les contrats placés en notre ville par les autorités impériales cesseront le 15 décembre, pour la pulpart et ceux du gouvernement américain vers le 24 décembre. A Noël, des milliers et des milliers d'ouvriers auront à se trouver de l'emploi. A la Dominion Bridge, 2,500 employés seraient licenciés en décembre et les 35 à 40 usines de munitions de la ville diminueraient leur personnel dans les mêmes proportions. Cependant les gouvernements fédéral et provinciaux étudient activement le problème de la main-d'oeuvre et grâce au problème naval qu'Ottawa entend remplir et à d'autres entreprises publiques on espère que la transition de la guerre à la paix se fera sans trop de choc.

Un ouvrier, employé à la mine Jacob, tombe au fond de la mine et se tue.

Thetford Mines, 30 nov.—Un accident terrible est arrivé, ici, ce matin, à la mine Jacob. Un employé de la dite mine, M. Wiliam Clyan, âgé de 35 ans, a fait une chute mortelle d'une hauteur vertigineuse de quatre cents pieds. Clyan est tombé de la partie supérieure du puits, au fond même de la mine. Le coroner va tenir une enquête à une heure, cet après-midi. On se rappelle qu'il y a quelques jours, l'édifice du concasseur de pierres de la même mine avait pris feu, causant des dommages considérables. On ne connait pas encore les détails de l'accident de ce matin, mais il est probable que le malheureux Clyan aura glissé sur le bord de la mine ou en descendant à son ouvrage, ce qui a occasionné cette chute mortelle à quatre cents pieds de profondeur.

Baltimore, 300—Le "Sun" a publié jeudi, un article sensationel de Frank R Kent, éditeur-gérant de ce journal, qui vient d'arriver d'Europe.

M. Kent dit dans son article : "Depuis un mois la censure a été tellement riugoureuse à Paris et à Londres qu'il a été impossible d'imprimer quoi que ce soit d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique pour signaler un manque d'harmonie parmi les Alliés. Mais aujourd'hui que la censure est abolie et que le Hun affamé et désarmé est à nos genoux il est temps de dire la vérité.

"Les efforts que nous avons tentés pour envoyer ces déclarations de Paris ont été cause que nos dépêches ont été dénaturées" M. Kent ajoute que le Droit prévaudra certainement à la conférence de la paix et que " on peut être certain que les pays qui ont sauvé la civilisation seront unis pour la sauvegarder dans l'avenir." Cpendant, M. Kent dit que depuis quelques semaines Paris est le théâtre de jalousies internationales et de frictions très sensibles et qu'entre les Etats-Unis et ses nobles alliés, il y a une certaine tension pénible et une certaine défiance qui n'apparaissent pas à la vue du public mais qui existent réellement. C'est cette situation qui aurait été cause que le président Wilson a été mandé à Paris par télégraphie sans fil.

"La vérité, dit M. Kent, et tout le monde la connait à Paris, c'est que dans les cercles gouvernementaux et politiques, ils ne nous aiment pas du tout, là-bas, ni les Anglais, ni les Français."

M. Kent ajoute que l'on craint la domination des Etats-Unis ou une trop grande influence de ce pays à la conférence de la Paix.

NOUS TENONS LA BOURSE

"Ce qui fait la force de notre situation, dit M. Kent, c'est que ni le président Wilson, ni la Chambre, ni Bliss, ni Pershing, ne désirent déclarer : "Nous avons fait cela pour les Etats-Unis." Les Américains ne veulent rien pour eux-mêmes. Et ceci, avec le fait que l'Angleterre nous doit $5,000,000,000 et la France près de $3,000,000,000, et que nous tenons les cordons de la bourse de ces deux nations, est suffisant pour que nous jouions nos cartes malgré certains ressentiments venant de certains quartiers.

M. Kent dit que le général Pershing n'est pas populaire avec le haut commandement anglais et français.

Les Français auraient été furieux de certaines remarques du général américain.

LA GRANDE-BRETAGNE

" La Grande-Bretagne veut une paix juste, mais elle désire faire la police des mers, dit M. Kent. Elle veut demeurer la puissance dominatrice des mers Les Américains sont d'opinion que si l'Angleterre s'oppose à quelque demande de désarmement naval, les Américains devront suivre la même politique et qu'après ce qu'ils viennent d'accomplir pour l'humanité, ils ne peuvent permettre à aucune nation d'être mieux armée que leur pays."

Les suites de la terrible grippe

Pires que la maladie elle-même—Les victimes restent faibles, nerveuses et déprimées.

La grippe ou l'influenza espagnole comme on appelle l'épidémie qui sévit actuellement par toute l'Amerique est une des plus dangereuses maladies connues de l'humanité. Quconque en a souffert ne l'oublira pas de sitôt. La grippe, ou l'influenza commence par un léger rhume et finit par une complication de maladies. Elle terrasse la victime, elle l'accable de fièvres, frissons, maux de tête et maux de dos. Elle la laisse en proie à la pneumonie, à la bronchite, à la consomption et autres maladies mortelles. Ses suites sont souvent plus désastreuses que la maladie elle-même. Vous pouvez éviter la grippe en tenant votre sang riche et vermeil, grâce à l'usage des Pilules Roses du Dr Williams—un remède tonique qui enrichit le sang et renforcit les nerfs. Si cependant la maladie vous attaque vous devriez immédiatement vous mettre au lit, et appeler le médecin avant les complications. C'est là le seul moyen. Mais pour recouvrer votre force après que la gravité de l'attaque est passée, vous trouverez que les Pilules Roses du Dr Williams sont un tonique insurpassable. Grâce à l'emploi de ce remède, toutes les mauvaises suites de cette maladie seront supprimées. Ceci a été constaté dans des milliers de cas au Canada où dans les saisons précédentes la grippe a fait ses ravages. Au nombre des nombreuses personnes qui ont été guéries se trouve Mlle Irène Bootes, de Portsmouth, Ont., qui écrit: "C'est pour moi un grand plaisir que de recommander les Pilules Roses du Dr Williams, parce que j'en ai constaté la valeur dans mon cas. L'hiver dernier, j'eus une grave attaque de grippe qui me laissa faible et toute déprimée. Je ressentais de graves douleurs à la poitrine et sous les bras, des palpitations de coeur et des attaques de névralgie qui me faisaient presque prendre la vie en aversion On me conseilla de prendre les Pilules Roses du Dr Williams, et je commençai à en prendre uniquement pour tenter quelque chose susceptible d'améliorer mon état. Je ne prenais les pilules que depuis une couple de semaines quand les douleurs commencèrent à me laisser. Petit à petit, les forces me revinrent, mon appétit devint meilleur, et en un peu moins d'un mois je voyais toute ma vigueur d'antan revenue. Je me félicite d'avoir consenti à essayer les Pilules Roses du Dr Williams, et j'aurai toujours un bon mot à dire en leur faveur.

Non seulement les Pilules Roses du Dr Williams guérissent les dasastreuses suites de la grippe, mais c'est aussi un spécifique contre toutes les affections dues à la pauvreté du sang, telles qu'anémie, rhumatisme, indigestion, maladies féminines et la sensation de dépression générale qui affecte tant de gens. Vous pouvez obtenir ces pilules chez n'importe quel marchand de remède ou par la poste, à 50 cts la boîte ou six boîtes pour $2.50 de The Dr William's Medicine Co., Brockville, Ont.

NOUVELLES COMPAGNIES

Ottawa, 30 nov.— Les nouvelles compagnies suivantes viennent d'obtenir leur incorporation du gouvernement :

Asbestos Manufacturing Company, Ltd., Québec, capital $1,000,000.

Valcartier Lumber and Pulp Company, Ltd., Québec, capital $1,150,000.

Gulf of S.-Lawrence Shipping and Trading Company Ltd., Québec, $3,000,000.

National Publicity, Limited, Montréal, $49,000

M. W.-E. BELL EST PROMU

Montréal, 30—M. H. Hulatt, gérant du Télégraphe, de la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, annonce que M. W.-E. Bell, a été nommé surintendant du Télégraphe (Ligne de l'Alberta et de la Colombie-Anglaise).

M. Bell a été attaché au personnel des Quartiers-Généraux de la Compagnie depuis 1915.

Dans la position de confiance qui vient de lui échoir sa esponsabilité sera très grande. Il devra, en effet voir à la construction et à l'entretien des lignes télégraphiques et téléphoniques et à l'opération du télégraphe, pour le chemin de fer et le commerce dans ces deux provinces de l'Ouest. C'est à Edmonton que M. Bell établira ses quartiers-généraux. Ce dernier succède à M. W.-J. Rooney, à qui on accorde un congé.

L'EX-KAISERINE

Londres, 30 nov.—Le correspondant du "Mirror" de Rotterdam annonce que l'ancienne kaiserine est arrivée à Maasbergen, hier matin, accompagnée de l'épouse du ministre allemand de La Haye. L'ex-impératrice était vêtue d'un grand manteau de couleur sombre. Le correspondant ajoute qu'elles se sont rendues au château Amerogen où elles ont rencontré l'ancien Kaiser. La Kaiserine avait vingt valises.

Le premier pas fait par les allemands vers la capitulation. — Les misères du peuple boche.

PROCLAMATION

Paris, novembre 1918.— Les journaux de Paris publient le texte exact de la proclamation adressée par le gouvernement allemand à son peuple quelques jours avant de capituler :

" Les misères du temps pèsent sur le monde et sur le peuple allemand ; il faut que nous surmontions ces jours pénibles et que nous supportions leurs conséquences. Aujourd'hui déjà, nous devons travailler pour les jours plus heureux auxquels le peuple allemand a droit.

" Le nouveau gouvernement est à l'oeuvre pour accomplir ce travail ; le droit électoral égal en Prusse est garanti ; le chancelier et ses collaborateurs doivent jouir de la confiance du Reichstag et, par suite, du peuple, pour exercer leurs fonctions.

"Les droits essentiels ont été transférés de la personne de l'Empereur à la représentation du peuple ; la déclaration de guerre, la conclusion de la paix sont soumises à l'approbation du Reichstag ; on a mis l'administration militaire sous l'autorité du chancelier responsable ; une large amnistie a été proclamée. La liberté de la presse celle du droit de réunion ont été garanties ; pourtant, il reste encore beaucoup à faire.

"On continue résolument la transformation de l'Allemagne en un Etat populaire qui, par sa liberté populaire, ses oeuvres de prévoyance sociale, ned oit être en arrière d'aucun autre Etat du monde.

"Ce nouvel ordre de choses ne peut exercer une influence émancipatrice et salutaire que s'il rencontre chez les autorités, dans l'administration militaire, un état d'esprit qui reconnaisse les buts qu'il poursuit et l'aide à les atteindre. Nous attendons de nos camarades du peuple, qui sont appelés dans les fonctions officielles à servir la communauté, qu'ils soient des collaborateurs de bonne volonté.

"Nous avons besoin que le maintien de l'ordre soit garanti dans toutes les parties de l'Etat et de l'Empire par le peuple lui-même.

" Le gouvernement et, avec lui, les chefs de l'armée et de la marine veulent la paix ; ils la veulent loyalement, ils la veulent bientôt. Jusque-là, nous devons protéger nos frontières de l'invasion de l'ennemi.

" Il faut, en les remplaçant, donner du repos aux troupes qui, depuis des semaines soutiennent de durs combats.

" Ce n'est que pour cela, pas pour une autre raison, que se sont faits les appels des derniers temps.

" Nos remerciements sont acquis aux hommes de l'armée de terre comme à ceux de la marine, ainsi qu'à leurs chefs, qui, par leur courage et leur discipline, ont sauvé la patrie.

" Une des tâches les plus importantes est la reconstitution de notre situation économique, afin que nos soldats et nos marins revenant du front, trouvent dans un milieu calme la possibilité d'assurer leur existence et celle de leurs familles. Toutes les grandes associations patronales se sont déclarées déjà prêtes actuellement à reprendre immédiatement de nouveau leurs employés et les ouvriers à leur service ; on s'occupe déjà de préparer le travail, de soutenir les chômeurs, de veiller aux questions du logement ; d'autres mesures du même ordre sont déjà préparées ou prises.

" Avec la conclusion de la paix, il y aura rapidement une amélioration de la situation alimentaire et de toutes les conditions de la vie en général.

" Hommes et femmes de l'Allemagne, la lutte et la paix constituent nos tâches communes. L'Etat et l'empire sont notre avenir commun. Votre confiance, qui nous est indispensable dans l'heure du danger, n'est, en réalité pas autre chose que la confiance du peuple allemand en lui-même, en son avenir, un avenir sûr pour l'Allemagne. Voilà le but que nous avons devant les yeux."

Cet appel est signé par le chancelier de l'empire, prince Max de Bade, et par le vice-chancelier von Payer, par tous les secrétaires d'Etat, par M. Friedberg, vice-président du ministère d'Etat prussien, et par le ministre de la guerre, général Scheuch.

Elle est nécessaire à la conférence de paix de Versailles.—Ce qu'on pense des articles à propos de malentendus.

LE BUT DES JOURNAUX

Washington, 30 nov.—Des efforts sont faits pour démontrer la nécessité de la présence du président Wilson à la conférence Internationale de la paix. Des déclarations sont faites maintenant à l'effet que des membres des gouvernements anglais et français jalousent les Etats-Unis et la présidence du président à la table de la paix est essentielle pour empêcher que les Etats-Unis n'aient le pire dans les conclusions auxquelles on en viendra.

Il est juste de dire que le caractère de cette propagande est ni approuvé ni goûté par les amis intimes du président. Quelques-uns d'entre eux, quand on attirera leur attention sur la publication des déclarations du "Baltimore Sun" et du "Pittsburg Despatch" tendant à démontrer qu'un sentiment hostile aux Etats-Unis, existait en Angleterre et en France, répondirent qu'ils n'étaient pas au courant d'une telle situation et ont exprimé leur chagrin que des publications de ce caractère vissent le jour.

Toutes ces choses sont dites maintenant, déclare-t-on, dans le but apparent de démontrer que l'intention de Wilson d'assister à la conférence de la paix est justifiée en ce sens qu'il doit protéger les intérêts des Etats-Unis à la table de la paix. Quelle que soit l'impression qu'on tend à créer des publications de cette sorte ne sont pas approuvées de ceux qui ont mission de parler pour l'administration.

La presse française est d'avis qu'après avoir pendant 40 ans fait sonner son sabre, l'Allemagne emploie maintenant l'épouvantail du bolchevisme.

LE DRAPEAU ROUGE

Paris, 30 nov. (retardée).—Des informations provenant des pays neutres indiquent que le gouvernement de Berlin déploie la plus grande activité pour consolider son pouvoir et tout en faisant publier les nouvelles les plus optimistes, éprouve secrètement quelques inquiétudes. L'agence Wolff et les journaux sozial-démocrates dont la propagande ne fut jamais plus intense affirment que l'opinion publique de toute l'Allemagne se prononce pour la convocation rapide d'une assemblée nationale.

Le gouvernement compte sur les élections générales pour obtenir une majorité modérée et docile, ainsi que pour préparer la réunion de l'Autriche allemande à l'Allemagne.

L'agence Wolff affirme aussi que la plupart des comités sozial démocrates se déclarèrent hostiles aux tendances bolchévistes. Mais d'autres indices font penser que le gouvernement de Berlin s'inquiète de l'influence du groupe Spartacus qui semble grandir dans l'Allemagne du nord. Aussi Ebert et ses collègues cherchent-ils des appuis chez les Alliés s'efforçant de leur faire croire qu'ils ont intérêt à préserver le régime allemand actuel contre une nouvelle révolution. La diplomatie allemande voudrait même obtenir des alliés une déclaration ménaçant de rompre les négociations de paix et reprendre vigoureusement les hostilités si le gouvernement de Berlin était renversé. Armés de cette menace Ebert et ses collègues, tout n'affectant de maudire cette intervention des alliés dans les affaires intérieures de l'Allemagne conjureraient le peuple allemand de respecter le pouvoir établi, ainsi l'Allemagne traverserait la crise de la défaite sans compromettre l'unité nationale ni l'organisation militaire.

A propos de la note de Solf le "Matin" dit : "Les gouvernements de l'Entente étudient des représailles, devant suivre nécessairement les attentats du genre de ceux des gares de Bruxelles. Si l'Allemagne essayait de les éluder, l'ensemble de nos conditions d'armistice tout entier devrait être remis en cause.

"Les ordres furent donnés pour que le contrôle douanier ait lieu non à l'ancienne frontière de l'empire, comme l'exprime Solf, mais à la frontière avant 1870, la seule que nous reconnaissions".

Il souligne d'autre part les mots "et non empire" qui figurent expressément dans le mémorandum. Ils répètent que l'Allemagne blessée demeure simulatrice, unie et disciplinée pour conduire une double manoeuvre. Elle joue manifestement du bolchevisme pour intimider et fléchir les alliés. "Simultanément, dit "l'Echo de Paris", elle s'acharne à bouleverser contre nous la Suisse et la Hollande. Il estime que la manoeuvre actuelle est un salutaire avertissement et déclare que les alliés doivent prendre les plus rigoureuses précautions contre des éventuelles surprises provenant d'un ennemi dont la défaite n'a pas changé la mentalité où derrière ses larmes de repentir et ses appels à la détresse, l'arrogance, la mauvaise foi et l'hypocrisie subsistent."

"L'Echo de Paris" écrit que par la voix de Foch la réponse des alliés qui parvint à Ebert et à Solf, est de nature à leur faire comprendre que nous nous en tenons fermement aux termes de la capitulation, nous répondant de l'impuissance allemande à reprendre les armes et qu'à leur sujet nous n'acceptons aucun débat. La limite de nos concessions fut atteinte au cours des conversations que la délégation allemande eut avec Foch, elle ne sera pas dépassée.

"L'Homme libre", après avoir rappelé que l'Allemagne se promettait de nous imposer des clauses autrement sévères, sans ménagements, compare les traitements exercés dans les régions occupées par les Allemands et proteste avec tous ses confrères contre la destruction des quartiers entiers de Bruxelles et trouve que Solf exagère. Il conclut que la guerre, que l'Allemand voulut jusque après la fin, sauvage et sans lois, notre ennemi doit en subir au moins les résultats.

Nw-York, 29 nov.—Le peuple américain va bientôt célébrer un jour "britannique".—Vendredi, le 6 décembre, les écoles publiques vont fermer en honneur de la grande part que l'Angleterre a apportée à la guerre mondiale. Samedi, le 7 décembre, la nation américaine célébrera elle-même cette grande journée. Dimanche, toutes les églises d'Amérique sonneront à toute volée afin de cimenter la nouvelle alliance anglo-américaine. Le jour britannique a été créé spontanément. Il ne vient ni de Washington, ni de Londres, mais bien du peuple lui-même. L'idée est née dans le coeur des loyaux Américains.

Elizabeth, N.J., 30 nov—Le premier banquet aérien de l'histoire a eu lieu, jeudi dans un avion, à 2,800 pieds d'altitude au-dessus du camp du service postal aérien des Etats-Unis, marquant ainsi l'inauguration du service postal entre New-York, Philadelphie et Washington.

Quelques minutes après que l'avion postal, piloté par Max Miller eut quitté le camp à 12.10 hrs, hier midi, une forte machine Hadley-Page, pilotée par le capitaine E.-B. Walter, du corps d'aviation royal, s'envola et au cours d'une envolée de 22 minutes, on donna à bord de cette machine un banquet aérien des plus joyeux auquel assistaient neuf personnes. Au nombre des invités se trouvaient le capitaine Benjamin B. Lipsner, surintendant du service postal aérien et Allan-R. Hawley, ainsi que plusieurs autres membres du club aérien d'Amérique.

Le capitaine Lipsner, dans son discours, déclara : "Nous posséderons bientôt des avions capables de transporter une tonne et demie de malles et le jour approche où l'on transportera des colis et du fret par aéros."

LA VICTORIAVILLE FURNITURE COY

LA VENTE DE L'ACTIF DE CETTE COMPAGNIE A EU LIEU AU BUREAU DE MM. LARUE ET TRUDEL

Hier a eu lieu la vente de l'actif de la "Victoriaville Furniture Company" par LaRue, Trudel et Picher, liquidateur de faillites.

Le montant de la vente s'élève à $78,294.00.

Voici le résultat de la vente pour chaque item :

Bois, vendu pour	$32,000.00
Meubles, vendu pour	3,600.00
Meubles, en voie de fabrication, vendus pour	1,050.00
Propriété et machineries, vendues pour	32,000.00
Moulin No. 1, vendu pour	700.00
Moulin Burnelle, vendu	915.00
Droits de coupe, vendu pour	730.00
Matériaux, vendu pour	3,880.00
Ameublement, vendu pour	375.00
Roulant, vendu pour	412.00
Camion automobile, vendu	400.00
Dettes de livres, vendu	202.00
Actions Merchants Ins. Co.	25.00
Réclamation contre A. Lambert, vendu	5.00
	$78,294.00

Le lieut. Fonck n'a pas décidé ce qu'il fera après la guerre.—Nungesser décide de quitter l'armée.

16,000 PILOTES

Paris, 30.—Qu'adviendra-t-il des aviateurs, maintenant que la guerre est finie ?

Sans doute l'aviation commerciale prendra une grande extension, mais la question est de savoir si elle offrira assez d'attraits aux hommes qui se sont adonnés à l'aviation uniquement pour la gloire qu'ils en retiraient. L'Aero Club de France, jusqu'à ce jour, a délivré 16,000 brevets de pilote et des centaines d'aviateurs militaires n'ont pas encore retiré auxquels ils ont droit.

Des renseignements pris parmi les as français, il résulte que la plupart sont trop jeunes pour avoir à se préoccuper de l'avenir, quoique l'on espère que l'aviation civile leur offrirait des situations avantageuses.

Le lieutenant René Fonck, l'as des as, qui a à son actif soixante-quinze victoires officielles, n'a pas encore décidé ce qu'il fera—peut-être restera-t-il dans l'armée.

IL PEUT VENIR ICI

Le sous-lieutenant Nungesser, avec ses quarante-quatre victoires, a décidé de quitter l'armée. Il a reçu plusieurs offres et pourrait bien venir aux Etats-Unis.

Le lieutenant Lemaître, après avoir commandé 135 expéditions de bombardement, prendra la direction d'une entreprise de transports aériens.

Un très jeune lieutenant, qui a gagné quatorze victoires, dit : " Tout ce que je sais, c'est que je ne continuerai pas mes études de droit."

Le sous-lieutenant Bourjade, qui compte vingt-huit succès, sera probablement le moins embarrassé pour retourner à la vie civile, car il est prêtre.

Il aurait lieu à Bruxelles dans quelques jours.—Renaudel, Thomas, Longuet et Cachin rencontreraient des allemands.

LE PROGRAMME

Paris, 3 .—Le comité central du groupe international socialiste se rencontrera à Bruxelles dans quelques jours. Ce sera la première fois, depuis la mémorable réunion du 28 juin 1914, tenue dans cette même ville, au cours de laquelle Jaurès, Victor Adler et autres essayèrent de se mettre d'accord sur les moyens d'empêcher la guerre qui menaçait.

Les délégués français seront MM. Pierre Renaudel, Alb. Thomas, Jean Longuet et Marcel Cachin : ceux allemands, probablement Hugo Hasse et Philippe Scheidemann. La Belgique sera représentée par le ministre Emile Vandervelde, qui présidera et par M. Camille Huysmans, secrétaire du groupe.

La Confédération générale du travail français qui comprend 600,000 membres, s'est engagée à soutenir entièrement les quatorze points du président Wilson et le programme suivant :

1. L'établissement d'une société générale des nations par la libre coopération de tous les pays, pour empêcher des guerres futures et établir une justice internationale.

2. Contre une guerre économique : pour la liberté des mers : contre le protectionnisme qui résulterait inévitablement dans la spoliation de la classe ouvrière.

3. Pour la création d'un bureau international de transport en vue d'une distribution équitable des matières premières et pour l'internationalité de toutes les colonies.

4. Pour la réparation des dommages occasionnés par la guerre, mais contre les représailles : pour le principe de la détermination par soi-même ; contre l'annexion.

5. Pour le désarmement général.

Paris, 30 nov.—Le député Fernand Melin a déclaré aujourd'hui dans la Chambre des Députés qu'il déplorait amèrement les mauvais traitements que l'Allemagne fait subir aux prisonniers alliés, et il a demandé au gouvernement français d'ordonner qu'on aille chercher les prisonniers en Allemagne au moyen d'automobiles.

"Nous ne devons pas abandonner nos prisonniers", a ajouté M. Melin. "Nous devons aller en Allemagne et voir au rapatriement complet de nos frères."

PION A TOMBE DANS LE PIEGE

Le père d'un conscrit, à qui il a fait payer $1500, est allé lui faire signer un reçu.— Nouvelles révélations dans l'affaire de Montmagny.—C'est Madame Pion qui aurait reçu l'argent.—Des incidents très cocasses.—

UN VICAIRE SERAIT MELE A CE SCANDALE

La séance de mercredi a été l'une des plus intéressantes de " l'affaire de Montmagny." Elle fut fort occupée par les deux témoignages très intéressants de M. Aubert Dubé, et son fils, Adélard, cultivateurs de Montmagny. Le fils, après avoir été exempté, a été appelé en service, lorsque les exemptions des jeunes gens de 20 à 23 ans ont été annulées. Il ne s'est pas rapporté, mais presque trois mois après, comme il avait entendu dire, par plusieurs personnes, entr'autres le vicaire Lefebvre, de Montmagny, que le notaire Pion obtenait des exemptions, il est allé voir ce dernier avec son père et a obtenu le même soir une carte que lui a remise Homer Guay.

Le père de Dubé a témoigné ensuite et a déclaré qu'il avait payé $1,500 en acompte à Pion et qu'il devait encore $600. Il y a eu aussi, pendant cette séance, une foule d'incidents cocasses dont on trouvera les détails dans le compte-rendu qui suit:

M. A. GAMACHE

Le premier témoin entendu, à la séance d'hier après-midi est M. A.-M. Gamache, propriétaire de l'hôtel de ce nom à Montmagny.

Il raconte que Guay est allé à son hôtel, à Montmagny.

—"Est-il resté longtemps ?

—"Arrivé le dimanche après-midi, 4 novembre, il est reparti le mercredi."

Mtre Moraud demande au témoin s'il peut produire la page du registre signée par Guay.

—"Voici le régistre," dit le témoin.

UNE OBJECTION

M. Moraud demande la production de la page du régistre.

M. LaVergne s'y objecte.

—"Puorquoi produire cela ?" demande M. LaVergne.

—"C'est la première fois que nous avons la signature de Guay, nous en avons besoin pour notre cause," répond M. Moraud:

—"Je suis obligé de permettre cette production," dit le juge, " si la Couronne en a besoin."

M. Gamache déchire la page de son régistre sur laquelle Guay a signé et elle est produite comme exhibit au dossier.

On appelle un autre témoin.

M. CESAIRE TONDREAU

Le témoin est télégraphiste à Montmagny.

M. Moraud lui demande de produire un télégramme adressé à une dame Morissette, de Montmagny.

M. Tondreau demande que la Cour le lui ordonne vu la nature confidentielle des télégrammes.

—"La Cour vous l'ordonne," dit le juge.

M. Moraud lit alors le télégramme suivant :

LE TELEGRAMME

A Madame Morissette,
Propriétaire du journal
"Le Peuple,"
Montmagny.

Pour mon intérêt et le vôtre, je vous demanderais d'user de toute votre influence auprès du notaire Pion pour régler le cas de Paré. Votre fils me connait.

(Signé) H.-D. GUAY.

—"Qu'avez-vous fait ?

—"J'ai fait porter ce télégramme au bureau du " Peuple " et on n'y connaissait pas de dame Morissette.

—"Avez-vous communiqué avec le notaire Pion à ce sujet ?

PION AU BUREAU DE TELEGRAPHE

—"Il se peut qu'une fois le notaire Pion soit venu me parler de ce télégramme. Je ne m'en souviens pas. Tout ce dont je me souviens, c'est que j'ai entendu le notaire Pion dire à mon télégraphiste qu'il ne croyait pas avoir d'influence pour régler ce cas-là.

—"Quel est le nom de votre télégraphiste ?

—"Joseph Poulin.

—"Savez-vous si le télégramme en question a été délivré ?

—"Il n'a pas été délivré."

AU BUREAU DU "PEUPLE "

Par Mtre Laferté :

—"Le télégramme était-il ouvert quand il a été porté ?

—"Oui.

—"A qui a-t-il été remis au bureau du " Peuple ?

—"A Mademoiselle Hébert.

—"La fille du notaire Hébert ?

—"Non, sa soeur."

M. ADELARD DUBE

Le témoin suivant, Adélard Dubé, est âgé de 22 ans, fils d'Aubert Dubé. Il est cultivateur comme son père. Mtre L.-G. Belley l'interroge pour la Couronne :

—"Avez-vous fait une demande d'exemption ?

—"Oui, au tribunal local et je l'ai obtenue.

—"Avez-vous été appelé en service ?

—"J'ai été appelé le 1er juin.

—"Où deviez-vous vous rapporter ?

—"A Québec."

APPELE POUR LE 1er JUIN

—"Vous deviez vous rapporter à quelle date ?

—"Le 1er juin.

—"Vous êtes-vous rapporté ? "

Mtre LaVergne s'objecte à cette question. M. Belley la retire.

—"Connaissez-vous le notaire Pion?

—"Oui.

—"Avez-vous eu affaire à lui ?

—"Oui, à propos de mon exemption. Je l'ai rencontré le 24 août, un samedi, avec mon père.

—"Pourquoi êtes-vous allé le voir ?

—"J'avais entendu dire que M. Pion obtenait des exemptions et que ça coûtait $2,000.

UN INCIDENT

—"Qui vous a dit cela, cette bonne nouvelle ? " demande Mtre Belley.

—"Le vicaire de Montmagny."

(Eclats de rire dans la salle)

—"Comment s'appelle-t-il ce vicaire ?

—"M. Lefebvre.

—"Où vous a-t-il dit cela ?

—"Au presbytère. Il m'a dit que d'après ce qu'il voyait, c'était une question d'argent et que le notaire Pion obtenait des exemptions."

M. LaVergne s'objecte à cette preuve. Le juge renvoie son objection.

LE VICAIRE S'INFORME

Le témoin continue son témoignage.

—" C'est tout ce qu'il vous a dit, ça, le vicaire ?

—" Il a téléphoné au notaire Pion pour voir s'il était chez lui.

—" Pourquoi ?

—" Pour s'occuper de mon exemption.

—" Quelle réponse a-t-il eue au téléphone ?

—" Il a su que le notaire Pion était chez lui, et nous a dit d'aller le voir si on voulait.

—" Avec qui étiez-vous ?

CHEZ PION

—" Avec mon père. Je suis parti et je suis allé chez Pion puis chez nous, puis je suis retourné chez le vicaire et je lui ai dit que je montais à Québec.

—" Que vous a-t-il dit le vicaire ?

—" Il m'a souhaité un bon voyage.

—" Qu'est-ce que Pion vous a dit quand vous êtes allé le voir, après votre visite chez le vicaire ?

—" On a parlé de l'exemption. Je lui ai demandé si c'était bien vrai qu'il obtenait des exemptions. Il m'a dit : " peut-être qu'il est trop tard." Il a hésité puis il a dit : " Je vais téléphoner à Québec à M. Guay."

EN ROUTE POUR QUEBEC

—" Etes-vous monté, après cela, à Québec ?

—" Oui, avec M. Pion.

—" Avant de partir, vous êtes allé voir le vicaire ?

—" Oui.

—" Lui avez-vous dit ce que Pion vous avait dit ?

—" Je ne m'en souviens pas.

—" Qu'est-ce que Pion vous a dit, que ça coûterait ?

—" Il nous a demandé $2,000. Nous avons trouvé ça cher, puis nous avons consenti.

CHEZ OMER GUAY

—" Où êtes-vous allé à Québec, en arrivant ?

—" Au Neptune Inn.

—" Qui avez-vous vu à l'hôtel ?

—" M. Guay et M. Pion. M. Pion m'a fait attendre puis il m'a emmené au bureau de M. Guay.

$200 DE PLUS

—" Que s'est-il passé là ?

—" Ils m'ont dit qu'ils n'étaient plus capables d'obtenir des exemptions pour $2,000, que c'était $2,200. Ils m'ont mesuré. Puis ils m'ont regardé la main. Je vous assure que je n'étais pas gros.

—" C'est sans doute pour cela qu'ils vous ont mesuré," dit le juge en riant.

—" Après cette opération, qu'est-ce qu'ils vous ont fait ? " demande M. Belley.

—" Ils m'ont dit que j'aurais ma carte vers les 7 heures du soir.

—" Qu'ont-ils fait ensuite ?

LA CARTE ENFIN

—" Le soir, M. Guay m'a présenté la carte, il me l'a fait signer et il m'a dit : " Cette carte-là ne vous emmènera pas à cette guerre-ci mais à une autre guerre."

(Nouveaux éclats de rire dans la salle).

Mtre Belley montre au témoin une carte.

—" Est-ce cette carte que M. Guay vous a donnée ?

—" Oui.

—" La signature qu'il y a au dos est la vôtre ?

—" Oui, monsieur.

—" C'est le 24 août que vous êtes venu à Québec ?

—" Oui.

DATEE DU 23 JUIN

—" Remarquez-vous que cette carte est datée du 23 juin ?

—" Je le vois. On me l'a donnée comme ça.

—" Qu'avez-vous fait de cette carte?

—" Je l'ai apportée chez nous. Je croyais mon exemption bien bonne. Je l'ai montrée à mes parents.

—" Quelle recommandation vous ont-ils faite par rapport à cette carte ?

—" M. Guay m'a dit " Cette carte, vous la montrerez quand vous serez obligé ; à part ça, gardez-là dans votre poche."

—" Avez-vous revu Pion après cela ?

—" Oui, le lendemain, le 25 août, chez M. Louis Coulombe, à Montmagny.

PION OTE $100

—" Qu'avez-vous fait ?

—" Mon père était avec moi. Nous sommes allés, mon père et moi, chez M. Pion. Rendus là, pour le paiement, M. Pion a ôté $100, ce qui fait que ça n'était que $2,100.

—" A la demande de qui a-t-il ôté $100 ?

—" A la demande de mon père.

—" Comment étaient-ils payable ces $2,100 ?

—" Il n'en a pas été question devant moi. Mon père a dit qu'il reviendrait. J'ai vu Pion encore une autre fois et enfin jeudi dernier

UNE VISITE DE PION

—" Que vous a-t-il dit cette autrefois-là ?

—" Il est venu me trouver où je travaillais, au mois de novembre et m'a dit : " Si quelqu'un vous demande des informations, dites que vous ne connaissez pas le notaire Pion."

—" Et jeudi dernier, que vous a-t-il dit ?

—" Je l'ai revu à propos d'un reçu comme quoi mon père avait payé $500. Il a hésité puis il a fait un reçu.

—" Qui lui a demandé ce reçu ?

—" C'est mon père et moi. Nous lui avions payé $500 et il ne nous avait pas donné de reçu."

Le témoin produit le reçu du notaire Pion pour $500.

ENCORE $600 A PAYER

—" A-t-il été question de la balance ?

—" Oui, il a été questio nque mon père donnerait $500 ou $600 au mois de décembre.

—" Qu'est-ce que votre père a payé en tout ?

—" Il a payé $500 d'abord, en argent, puis il a payé $1,000 à la banque, au mois de novembre.

—" Pour votre exemption ?

—" Oui."

Par Mtre LaVergne :

—" Avez-vous encore votre certificat d'exemption du bureau local.

—" Oui, il est chez nous."

Le témoin promet qu'il enverra ce certificat à la Cour.

—" Vous avez une exemption ?

—" Oui.

PAS PLUS SURPRIS QUE LES AUTRES

—" Vous avez dû être surpris d'avoir un ordre de service après avoir été exempté ?

—" Je m'y attendais comme tous les autres.

—" Pourquoi ?

—" Parce que c'était la loi de conscription, que tout le monde était appelé. Ca m'a surpris comme tout le monde, pas plus."

Par Mtre Bernier :

—" Est-ce sur l'avis de M. le vicaire de Montmagny que vous êtes allé trouver M. Pion ?

—" Oui, c'est sur les avis du vicaire de Montmagny.

—" Dans le but d'obtenir une exemption du service militaire ?

—" Oui

M. GARAND EN SCENE

—" Comment se fait-il que vous ayez donné la carte que M. Guay vous avait donnée ?

—" C'est M. Garand qui est venu à Montmagny.

—" Vous lui avez donné votre carte ?

—" Oui, il me l'a demandée et il m'a dit que cette carte n'était pas bonne et que je pouvais être arrêté.

—" Et vous l'avez cru ?

—" Oui.

—" L'aviez-vous déjà vu M. Garand auparavant ?

—" Non.

PAS DU GOUVERNEMENT

—" Vous a-t-il dit pourquoi la carte n'était pas bonne ?

—" Il m'a dit que cette carte-là n'était pas donnée par le gouvernement. Je l'ai cru.

—" Si on prouvait que la carte est bonne, seriez-vous étonné ?

—" Je ne sais pas si la carte est bonne ou non.

—" Vous a-t-il donné quelque chose pour la remplacer ?

—" Oui, il m'a donné un papier que voici.

—" Vous n'avez jamais été arrêté après avoir reçu votre carte de M. Guay ?

—" Non. "

UN AUTRE INCIDENT

Par M. Choquette :

—" Pourquoi êtes-vous allé chercher un reçu chez M. Pion ?

—" Parce que nous lui avions donné $500. et qu'il ne nous avait pas donné de reçu.

—" Qui vous a conseillé d'aller chercher un reçu ?

—" M. Garand.

—" Vous ne teniez pas beaucoup à aller à la guerre ? " demande M. Choquette.

—"Aimez-vous ça, vous ?" demande le témoin à l'avocat.

—" Parlez pour vous-même", dit M. Choquette.

—" Non, je n'y tenais pas.

—" La croyez-vous bonne , votre carte ?

—" Ce n'est pas à moi à juger.

—" La vendriez-vous $2,000 votre carte ?" demande le juge.

—" Je la donnerais pour rien."

M. AUBERT DUBE

Le père du témoin précédent est entendu ensuite et est interrogé par Mtre Belley.

—" Votre fils a été appelé le 1er juin ?

—" Oui.

—" Qu'a-t-il fait ?

—" Il a fa t comme bien d'autres, il a laissé faire.

—" Il ne s'est pas caché ?

—" Non.

—" Le 24 août qu'avez-vous fait ?

—" Ayant appris que M. Pion obtenait des exemptions, nous sommes allés le voir. Il a dit qu'il était tard et que ça coûtait cher. Il a téléphoné à Québec et il ad it que ça coûterait $2,000. Il a dit à mon garçon de venir le prendre pour aller à Québec.

PRET A PAYER $2,000

—" Qu'avez-vous dit quand il a parlé de $2,000 ?

—" On a consenti. Je suis allé reconduire mon fils à la gare de Montmagny. Je l'ai vu partir avec M. Pion et il est revenu dans la nuit, sur le "Limitée".

—" Avait-il quelque chose ?

—" Oui, il avait sa carte. Il était bien content.

—" Avez-vous vu M. Pion après cela ?

—" Je crois l'avoir vu le lendemain, dimanche, le 25. On m'a dit qu'il était venu chez moi ; je n'y était pas. Je l'ai reçu le lundi. 26

—" Vous a-t-on dit ce qu'il était allé faire chez vous ?."

M. Lavergne s'objecte à cette preuve. Le juge renvoie l'objection.

—" Vous l'avez rencontré le lundi, 26

—" Oui. je l'ai rencontré dans la rue. Je me rendais chez lui. Il m'a dit qu'il exigeait $2,200. Il m'a ôté $100 sur mes instances. Je suis allé chez lui, j'ai donné $500. à sa femme et j'ai signé un billet de $1,600 payable à la Banque Nationale."

MADAME PION EN SCENE

—" Que vous a dit madame Pion ?" demande M. Belley.

M. LaVergne s'oppose à cette preuve :

—" Je suis surpris", dit M. LaVergne, "que mon confrère, M. Belley, ait posé cette question, nous n'avons pas à mêler une dame à cette affaire.

—" Ce qui me surprend moi", rétorque M. Belley, "c'est que cette dame ait reçu $500., alors je veux savoir ce qui en est."

Après un court débat, le juge permet la preuve.

—" Que vous a dit madame Pion ?

—" Elle connaissait l'affaire et elle a voulu que je donne $2,200. Je lui ai dit que je m'étais arrangé pour $2,100 avec son mari et elle a consenti.

—" Vous avez donné $500. comptant et un billet ?

—" Oui, un billet à trois mois pour $1,600. Le 28 novembre, j'ai donné $1,000. en accompte sur ce billet.

PION OTE ENCORE $100.

—" Le 25 novembre, avez-vous rencontré M. Pion.

—" Je suis allé vers le 20, pour lui parler de la chose. Je lui ai demandé de m'ôter encore $100. sur les $2,100. Et il a consenti. Il m'a donné un billet de $100."

Le témoin produit un billet à demande signé par Pion, avec intérêt à 7 pour cent.

Par M. Laferté :

—" Etes-vous allé avec votre fils chez le vicaire Lefebvre à Montmagny ?

—" Oui.

—" Pourquoi y êtes-vous allé ?

—" Nous étions en peine. Le vicaire était aussi en peine que nous et il nous a dit : "j'entends dire que M. Pion a obtenu beaucoup d'exemptions." Il avait l'air d'avoir confiance en M. Pion."

M. GARAND ET LE RECU

Par M. Bernier :

—" Quand avez-vous vu M. Garand?

—" Vers le 27 ou le 28 novembre.

—" Est-ce lui qui vous a conseillé d'aller chercher un reçu chez M. Pion ?

—" Oui.

—" Ce n'était pas plutôt pour tendre un piège à M. Pion ?

—" Vous savez, nous autres, on ne devine pas. Il m'a dit : "vous avez été hardi d'avoir donné de l'argent sans demander de reçu." J'ai trouvé qu'il avait raison.

—" Vous a-t-il demandé si vous l'aviez eu votre reçu ?

—" Oui, et je lui ai donné mon reçu.

—" Il vous a dit qu'il était de la police.

—" Oui.

—" Avez-vous d'autres fils ?

—" Oui, j'en ai trois, un de 27, un de 26 et l'autre de 16 ans.

—" Ont-fils été exemptés ?

—" Oui. Il y en a un qui est marié et l'autre a obtenu son exemption. "

EXEMPTIONS DEFINITIVES

Par M. Choquette :

—" Vous aviez entendu dire que M. Pion donnait des exemptions définitives ?

—" Oui.

—" Votre fils n'est pas allé à la guerre grâce à cette exemption ?

—" Ca n'a pas de bon sens, il me semble, ça", dit le témoin.

Par M. Belley :

—" Vous avez dit tantôt à propos du billet de $100. de Pion : "il m'a dit de n'en parler à personne. Qui est-ce qui vous a dit ça ?

—" C'est M. Pion. "

NI MENACES, NI PROMESSES

Par M. Bernier :

—" M. Garand vous a-t-il promis qu'il vous ferait remettre votre argent par M. Pion ?

—" Non.

—" Vous a-t-il fait des promesses ou des menaces ?

—" Non.

—" Vous l'avez reçu M. Garand ?

—" Je l'ai vu le 28 et l'ai revu aujourd'hui. Il m'a dit que l'affaire n'était pas correcte."

Par M. Belley :

—" Dans quel but donniez-vous des renseignements à M. Garand ?

—" Parce qu'on avait été trompés. Pour déclarer la chose. Parce qu'ayant fait mal, nous pouvions être punis.

—" Saviez-vous s'il y avait des procédures de prises devant la cour ?"

Objecté à cette question.

PION DIT : TAISEZ-VOUS

—" Par qui a été écrit le reçu pour les $500 ?

—" Par M. Pion.

—" Avant de voir M. Garand, aviez-vous vu Pion relativement à cette affaire ?

—" Oui, je l'ai vu. Il m'a dit que si quelqu'un venait, si quelque détective venait, de dire : "je ne connais pas M. Pion, j'ai jamais eu d'affaires avec."

M. DOMINIQUE GAGNON

Le témoin suivant, M. Dominique Gagnon, est le mari, en secondes noces de Madame Paré, mère d'Antonio Paré, de S.-François de Montmagny.

—" Avez-vous vu le notaire Pion, l'été dernier ?

—" Oui, au commencement de septembre.

—" Pourquoi est-il allé chez vous ?

—" Pour faire endosser un billet de $1,000. par ma femme.

—" Il l'a fait à la maison, ce billet ?

—" Oui.

—" Pourquoi était-ce ce billet ?

—" Pour l'exemption du garçon de ma femme, Antonio Paré. Je leur ai dit alors : "ça ne presse pas, attendez donc quelques jours."

Le témoin corrobore ainsi le témoignage rendu par sa femme il y a une dizaine de jours. L'enquête est alors ajournée à ce matin.

100 YEARS
100 ANS

Il y a cent ans et plus, que des personnes essayent de guérir un rhume de poitrine ou un mal de gorge, avec des sirops pour le rhume, médicaments qui vont dans l'estomac. C'est là une erreur ! Le moyen de Peps est bien différent.

Peps sont des tablettes faites d'extraits de Pin et d'Essences médicinales qui une fois dans la bouche se changent en vapeurs. Celles-ci sont aspirées directement dans les poumons en passant par les bronches et la gorge—elles ne s'avalent pas. Essayez une boite de Peps à 50 cts, pour votre rhume, votre bronchite ou votre asthme. Chez tous les pharmaciens et dans tous les magasins ou Peps Co., Toronto.

Peps

SEANCE DE JEUDI MATIN

Avant la séance de ce matin, à l'enquête préliminaire de l'affaire de Montmagny, on a interrogé privément dans la chambre du juge madame Alphonse Caron, de Montmagny.

Elle est la mère de L.-P.-Auguste Caron, 21 ans. Son mari est propriétaire du "Courrier de Montmagny". Son fils était parti pour l'Alberta en mars dernier, sur une terre. Il est revenu en juillet. Depuis son retour il était employé chez son père.

Madame Caron a vu Pion après le retour de son fils de l'Alberta; il était venu la voir d'abord.

SON FILS UNIQUE.

—" Nous n'avions que ce fils, dit Mme Caron, et nous ne voulions pas qu'il fasse un soldat. Mon fils est parti avec une exemption de cultivateur, pour l'Alberta. On l'a appelé à Montmagny pour se présenter. J'ai demandé d'aller consulter le juge Valée pour ce qu'il devait faire, puis j'ai écrit moi-même chez le régistraire. Je le croyais inapte au service."

En réponse à sa lettre, le témoin dit qu'on a envoyé son cas à Calgary. Il a été examiné de nouveau et on lui a donné un congé de 12 jours. Il est revenu à Montmagny et son cas fut transféré à Québec. Ici le cas a été réglé par les moyens déjà révélés à l'enquête. A Calgary, le fils du témoin avait été classé A-2.

—" En arrivant à Montmagny, dit madame Caron, il avait l'intention de se rapporter. Nous avons réglé d'une autre manière.

LA MANIERE PION

—" Quand vous avez accepté la proposition de Pion, qu'avez-vous fait ?

—" Nous avons donné le billet et mon fils est allé à Québec, appelé par téléphone par un M. Guay, qui lui a dit que ses papiers étaient arrivés de Calgary. Mon fils est parti pour Québec ; je ne sais pas s'il était seul. Il est revenu le soir. Il avait une carte quand il est arrivé.

—" Quelle carte ?

—" Une carte d'exemption. Quand il est revenu, c'est le notaire Pion qui est venu chercher le billet."

—" De quelle manière ?" demande Mtre Belley.

—" En remettant au notaire Pion un billet de $1,200.00. C'était de l'argent emprunté. Nous avons payé ce billet.

—" Dans quelles circonstances ?

—" C'est M. Pion lui-même qui est venu nous voir. Il nous a proposé un moyen d'exempter notre fils d'une manière définitive.

—" J'étais seule quand Pion est venu. J'avais confiance au notaire et qu'il exempterait mon fils.

GUAY S'EN MELE AUSSI
DES AGENTS DE POLICE

Mme Caron dit qu'il est venu des agents de polices militaires pour arrêter son fils. Ils sont venus plusieurs fois. Il était sorti et ils ne l'ont pas trouvé.

—" Ils sont venus chez nous le même jour que M. Garand est venu. "

Le témoin dit que son fils n'était pas cultivateur avant de partir pour l'Alberta.

—" Qu'a conseillé Pion à votre fils, relativement aux recherches de la police militaire ?

—" Je ne sais pas.

IL NE SE CACHAIT PAS

—" N'est-il pas vrai qu'on lui a conseillé d'aller chez un nommé Boulanger et de rester là pendant trois ou quatre jours.

—"Il a fait là plusieurs visites ; mais ce n'était pas dans l'intention de se cacher."

Mtre Belley renouvelle sa question.

—" Je ne me souviens pas ; je ne sais pas si c'est le notaire Pion qui lui a dit d'aller chez Boulanger.

—"Un autre le lui a-t-il conseillé ?

—" Je n'ai pas eu connaissance que Pion le lui ait conseillé. Je ne me souviens pas.

EN TRANSQUESTION

En réponse à Mtre Choquette, le témoin répond que l'exemption de son fils valait bien la somme qu'il a donnée.

En réponse à Mtre LaVergne, le témoin rappelle les circonstances de sa première rencontre avec Garand.

—" Que vous a-t-il dit quant à votre fils ?

—" Qu'il était considéré comme déserteur et que son cas n'était pas venu de Calgary. Il m'a demandé la carte de mon fils ; je ne l'avait pas.

Mtre Belley transquestionne le témoin :

—" Vous saviez que votre fils était déserteur quand il est revenu de l'Alberta ?

—"Je ne le savais pas.

—" Avez-vous refusé à M. Garand de dire ce qu'il vous demandait.

—"Je ne lui ai pas dit que nous avions donné de l'argent.

Par Mtre LaVergne :

—"Vous ne l'avez pas mis à la porte ?

—"Non.

—"Vous avez eu bien de la patience," dit M. LaVergne.

PH.-AUGUSTE CARON

La Cour siège ensuite dans la salle d'enquête. On entend le fils du témoin précédent, Ph.-Auguste Caron.

Il a eu 21 ans le 12 septembre dernier.

En réponse à Mtre Belley, il dit qu'il a demandé son exemption comme "time-keeper."

—"Avez-vous eu un appel en Cour Supérieur ?

—"Non.

—"Au printemps, où êtes-vous allé ?

—"Dans l'Alberta, avec un de mes oncles. Nous avions acheté une terre ; puis nous sommes revenus plus tard."

Dans l'Abitibi, il a vu sur les journaux que tous les conscrits qui changeaient de place devaient donner leur adresse.

LETTRE AU REGISTRAIRE

Il a écrit sa nouvelle adresse au régistraire Gobeil. Il s'est présenté à Calgary et a été classé A2. Il a obtenu un congé de 14 jours.

"J'ai pensé d'aller voir mes parents à Montmagny," continue le témoin, " avant de m'enrôler dans un régiment canadien, comme c'était mon intention.

—"Vous êtes-vous rapporté, une fois votre congé expiré ?

—"Non.

—"Pourquoi ?

—"Mes parents m'ont dit d'attendre. J'ai attendu quelques jours et, un jour, le notaire Pion s'est présenté et a dit qu'il pouvait m'exempter moyennant une certaine somme d'argent."

AU BUREAU DE PION

" J'ai vu Pion à son bureau après sa visite chez nous. Il a pris connaissance de mes papiers. Il m'a dit de rester chez mon oncle Nichol en attendant. J'ai été là deux jours."

Le témoin est descendu quelques jours après, chez son père. Là on lui a dit que l'on avait reçu un téléphone de H.-D. Guay, du " Neptune Inn," lui disant d'aller le voir à Québec. Il est allé à Québec le lendemain, seul. Il est allé au Neptune Inn. Il a rencontré M. Guay ; il ne le connaissait pas. Quand il l'a vu et qu'il s'est nommé, Guay lui a dit :

—"C'est correct....mon homme n'est pas arrivé."

UN MILITAIRE

—"J'ai attendu quelque temps en haut. Guay m'a ensuite appelé. Il était accompagné d'un militaire. Guay ne lui a pas nommé le militaire.

—"Reconnaissez-vous Guay ?

—"Oui.

—"Reconnaissez-vous ce militaire?" demande Mtre Belley, en montrant le capitaine Goulet.

—"Oui."

ECRITE PAR GOULET

Le témoin continue :

" Guay a ouvert un bureau et a sorti des papiers en disant : " Voilà tes papiers," le militaire a rempli alors une carte d'exemption qu'il a remise à Guay. Celui-ci a remis ensuite la carte au témoin, en disant : "Fais bien attention ; t'es exempté par le juge Duff."

Le témoin reconnait les cartes qu'on lui montre comme étant celles qu'il a reçues de Guay. Il ajoute qu'il a pris sa carte et s'en est allé chez lui où il a travaillé pendant quelques mois.

Caron, en réponse à Mtre Belley dit que le notaire Pion lui a conseillé de ne pas se montrer pendant quelques jours en attendant que "le cas se règle".

AVEC M. GARAND

A Mtre Laferté, le témoin dit qu'il a rencontré M. Garand hier soir seulement, vers 5 heures. Il lui a dit : "Caron je n'ai plus d'affaires à toi". Il rectifie en disant qu'il avait rencontré M. Garand, auparavant, au Château. Il a été à peu près 25 minutes au Château. Garand lui a dit : "Je vais écouter ton témoignage demain; dis tout ce que tu sauras."

—" Avez-vous été troublé par la police ?

—" Non. A Québec les "spotters" m'ont arrêté ; j'ai montré mes cartes et on m'a laissé."

AU CHATEAU

Mtre LaVergne transquestionne à son tour le témoin sur sa rencontre avec M. Garand au Château.

—" Qu'est-ce que vous avez dit", demande Mtre LaVerge.

—" Je lui ai parlé de l'article qui était paru dans le "Courrier de Montmagny".

" Il m'a répondu que cet article-là ne lui faisait pas de bien. Tu viens ici de ta propre volonté", a dit Garand au témoin. "Dis à la Cour tout ce que tu sauras."

M. FISET

Le témoin suivant est M. Fiset, gérant de la Banque Provinciale de Montmagny.

Il raconte qu'il a donné son chèque au montant de $1,500.00 en échange d'un billet signé de Ildephonse Thibault et endossé par Candide Corriveau. Ce chèque était fait à l'ordre de Omer Guay.

M. ALP. CARON

L'autre témoin est M. Alph. Caron, père de Ph.-Auguste Caron, l'un des témoins précédents. Mtre Belley le questionne.

—" Combien avez-vous payé à Pion pour l'exemption de votre fils ?

—" $1,200.00.

—" De quelle manière ?

—" Par billet.

QUI A PAYE ?

—' Est-ce vous qui avez payé le billet et quand ?.

—" Je ne sais pas...Ca doit être mon frère.

—" Mais enfin, vous devez savoir si c'est vous ou votre frère qui avez payé ?

—" Ca doit être ma femme.

—" Mais enfin !

—" Je n'en sais rien. J'étais en voyage.

—" Avez-vous emprunté cet argent ?

—" Oui ; $1,000.00 d'une dame.

—" Et qui a eu cet argent ?

—" Ca doit être mon frère ou ma femme qui l'a eu et qui a payé le billet. "

ORDRE DE LA COUR

Pas moyen de faire dire d'autre chose au témoin pendant plusieurs minutes. A la fin, sur les instances de Mtre Belley, la Cour ordonne au témoin de trouver le dit billet et de l'apporter à la Cour.

Ce témoignage est suspendu jusqu'à ce que le témoin apporte le billet.

M. PRUDENT VALLEE

Le témoin est gérant de la Banque Nationale de Montmagny. Il reconnaît un avis de la Banque adressé à Alphonse Morisset et endossé de Geo. Pion. Ce billet a été escompté au crédit du notaire Pion et au montant de $510.00.

Ce témoin dit que le notaire Pion a un compte de banque chez lui. Le témoin reconnaît un chèque signé de Antonio Paré et changé à la Banque Provinciale au profit de Pion. Le témoin raconte que le compte de Antonio Paré s'est trouvé clos quand le notaire Pion est venu faire accepter un chèque de $500.00. Il est passé des chèques, souvent, signés et endossés de H.-D. Guay.

Le témoin identifie plusieurs bordereaux du notaire Pion et portant divers montants de chèques dont la plupart ont été faits par H.-D. Guay.

La Cour s'ajourne à 2.30 hrs.

HEROS DE RIMOUSKI

Le 17 décembre prochain, il y aura, à Rimouski, présentation de la Croix Victoria, par Son Excellence le duc de Devonshire, aux familles de deux héros canadiens-français du district tombés récemment au champ d'honneur : le capitaine John Brillant et le caporal Kaeble.

Les lecteurs de " l'Evénement " savent que le capitaine Brillant, un canadien-français, qui s'était enrôlé en 1915 dans le 189ème, le bataillon du lt.-col. P.-A. Piuze, A. A. J., et qui avait ensuite obtenu ses grades sur le champ de bataille, a été le plus grand héros du 22ème.

Le caporal Kaeble, qui avait fait partie lui aussi du 189ème, a accompli des prodiges au front.

D'ailleurs, la " Croix Victoria " n'est remise qu'exceptionnellement et aux braves d'entre les braves. C'est donc un grand honneur pour le Bic et Sayabec (district de Rimouski), d'avoir produit les Brillant et les Kaeble.

Le 17 décembre, le duc remettra la Croix Victoria au père du premier, le capitaine Brillant, et à la mère du caporal Kaeble.

UN CHATIMENT

Londres, 5—Que pense réellement le roi George de son cousin, Guillaume de Hohenzollern, ancien empereur d'Allemagne ?....

Voilà une question qu'on s'est demandée fort souvent, mais qui n'a pas encore reçu de réponse satisfaisante. Suivant le " Daily News," le Roi considère l'ex-kaiser comme " le plus grand criminel du monde entier."

L'écrivain du "Daily News" ayant eu l'occasion de converser avec un homme d'Etat fort bien connu, qui a entendu quelques déclarations du roi Georges à propos de son cousin déchu, déclare :

" Le Roi George croit réellement que l'ex kaiser est le plus grand criminel du monde entier ; qu'il est responsable des outrages commis en France et en Belgique ; qu'il est responsable res raids aériens, du torpillage des navires-hôpitaux et autres, etc., etc., et qu'il doit être sévèrement puni."

INDUSTRIE LAITIERE

Valleyfield, 5.—A la clôture de sa convention, la Socité d'industrie laitière a fait l'élection de ses dignitaires pour l'exercice de 1918-1919. Ce sont : L'hon. A.-A. Crerar, ministre de l'Agriculture à Ottawa, l'hon. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture à Québec. Présidents honoraires : MM. Charles-A. Gauvreau et J.-H. Scott ; président : Gustave Boyer ; vice-président J.-H. Crépault, de S.-Camille, directeurs ex-officio : l'hon. J.-Ed. Caron et J.-Ant. Grenier, sous-ministre.

Montréal, 5.—Le juge McLennan a quitté Montréal hier soir pour Toronto où il siégera à l'Hôtel de Ville aujourd'hui comme président du " Labor Appeal Board " pour décider d'un appel de trois compagnies de construction de navires d'un jugement du bureau de conciliation rendu dernièrement.

Londres, 5.—La conférence des Alliés a fini son travail mardi soir. Il y a eu en tout quatre séances. L'objet des conférences était de discuter les matières de commun intérêt et d'échanger les vues au sujet des aspirations territoriales de la France et de l'Italie. On devait y discuter l'extension de l'armistice, la date de l'ouverture de la conférence de la paix et le nombre de délégués qui y prendront part. Le montant et la nature des indemnités, le remplacement par les Alliés des navires marchands détruits pendant la guerre. L'avenir des colonies allemandes, la demande à la Hollande de l'extradition du Kaiser.

LA MORUE

Ottawa, 5—D'après des renseignements fournis par le commerce du Canada, la Commission des Vivres rapporte que la consommation de la morue des côtés de l'Atlantique a augmentée récemment dans des proportions considérables. La Commission des Vivres ne saurait trop insister auprès des consommateurs canadiens pour faire ressortir la valeur nutritive de la morue, et demander que l'on fasse la plus grande consommation possible de ce genre de poisson. D'autant plus que la morue constiue un des produits alimentaires des plus avantageux comme substituts à la viande. On peut toujours facilement se procurer la morue fraîche à un prix accessible à toutes les

"LE PEUPLE"
MONTMAGNY, QUE., 6 DECEMBRE 1918

Nouvelles du District

Suite de la 1re page

MONT-CARMEL

A une réunion générale des sociétaires de notre Caisse Populaire en octobre dernier, le rapport suivant est soumis à l'assemblée et entièrement approuvé.

Messieurs les sociétaires,

Votre Conseil d'Administration a l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, de la Caisse Populaire, pour sa 5ème année sociale, se terminant le 30 septembre 1918.

Le mouvement général des argents rentrés dans l'année s'élève à $111,762.62. Le chiffre d'affaires est moindre que celui de l'année dernière, mais si l'on songe à la difficulté des temps actuels, et si l'on compte que le bois de pulpe, étant dans la paroisse, l'une des principales ressources des cultivateurs, on verra encore dans ce mouvement général de $111.000, un chiffre magnifique.

Il a été pris dans l'année 169 parts, ce qui forme avec celles prises les autres années 1,486, dont 1,303 complètement acquittées, et 183 non entièrement payées, le tout formant un capital social de $7,204.61.

Le chiffre de l'épargne s'élève à $288,506.52. Sur ce, il a été retiré $231,625.84. Il reste donc une balance de $56,880.68.

Notre actif, c'est-à-dire ce que nous avons aujourd'hui en banque est de $67,163.85.

Après 5 ans d'existence, la Caisse compte $171,153.03 de prêts. Il a été remis sur ce $125,030.59, laissant actuellement prêté $46,022.44.

Nous avons réalisé pendant l'année un bénéfice de $2,920.86. De ce montant, nous avons payé $1,489.62, pour intérêt sur épargne au taux de 3 1-2 p. c., balance journalière, et $315.62, comme boni, à 5 p. c. sur les parts sociales.

Nous avons mis au fonds de réserve cette année $270.4 étant le 20 p. c. des bénéfices bruts, la taxe d'entrée de cette année $33.80, et le surplus de l'année dernière $40.91. Messieurs les directeurs ont encore décidé d'ajouter à ce même fonds de réserve la somme de $600 du surplus de cette année. Nous avons ainsi $945.65 à ajouter à nos réserves des autres années $436.04, soit un total de $1,381.69.

Au fonds de prévoyance, nous avons ajouté 10 p. c. des bénéfices $135.47. Avec les autres annees nous avons un total de $259.21.

Et il reste encore un surplus de $32.71 à répartir entre les sociétaires, avec les bénéfices de l'an prochain.

"L'avoir propre" de la Caisse est donc de $1,673.61.

Nous avons échangé dans la dernière année sociale, 1,198 chèques pour le montant de $67,195.52, et nous en avons donné 1,020 pour envois.

Que d'épargne par ces derniers chiffres.

Messieurs les directeurs ont administré les affaires de votre Caisse très sagement. Messieurs les commissaires de crédit ont été très prudents toujours, et nous en sommes fiers et heureux, la Caisse n'a pas encore perdu un seul sou depuis sa fondation.

Il y a actuellement à la Caisse 509 sociétaires, 397 déposants et 165 emprunteurs.

M. le Commandeur Desjardins, fondateur des Caisses, à qui nous avons soumis les états de comptes de la fin de cette dernière année sociale, nous a adressé une lettre dans laquelle il nous dit toute sa satisfaction. M. le Commandeur suit de près notre Caisse, et il l'admire. Nous en avons eu la preuve, l'hiver dernier, dans un article très élogieux qu'il publiait dans un numéro du "Devoir."

Avec le très digne fondateur, nous vous félicitons donc, et nous souhaitons que la belle Caisse Populaire du Mont Carmel grandisse toujours, et soit de plus en plus florissante.

Le tout humblement soumis.

(Signé),
LOUIS ST-ONGE,
MARC THERIAULT,
LUDGER ST-ONGE,
L.-A. LESSARD,
Ptre, prés.

PETIT MATANE

Mlle Délima Tremblay est de retour d'une promenade de quelques semaines à Causapscal.

—M. Morin, de Fraserville, était de passage ici ces jours derniers, pour affaires.

—M. Eugène Verreault, de Dalibaire, était, la semaine dernière, l'hôte de son oncle, M. E. Talbot.

—Il n'y a pas de nouveaux cas de grippe dans notre paroisse. Ceux qui en étaient atteints gravement sont maintenant hors de danger.

SAINT-ROMUALD

L'ABBE WALSTAN PROULX

Quand nous étions jeunes on nous apprenait à admirer le dévouement de ces prêtres qui risquèrent leur vie pour aller porter le secours de leur ministère aux malades atteints du typhus à la Grosse-Isle. C'est ainsi que se gravaient dans notre mémoire les noms de l'abbé Taschereau et de ses compagnons. Il est, à l'heure actuelle, des noms qui méritent pareillement d'être mis en honneur, de rester dans le souvenir de la population canadienne. Ce sont ceux de tous ces jeunes prêtres: professeurs, vicaires ou curés, qui sont tombés victimes de la récente épidémie en allant administrer les derniers sacrements, et offrir aux malades les consolations de notre sainte religion.

Et, à cette longue liste de pasteurs qui, à l'exemple de Notre-Seigneur ont donné leur vie pour leurs brebis, nous devons ajouter aujourd'hui M. l'abbé Walstan Proulx, décédé à la fin d'octobre dernier.

Né à Saint-Pierre de Montmagny, le 4 juin 1873, de Théophile Proulx, marchand et d'Euphémie Bernier, il étudia au collège de Sainte-Anne. Sa jovialité et sa bonne humeur en firent l'ami de tous les écoliers. Ordonné prêtre en 1898, il fut successivement vicaire à Saint-Georges de Beauce, à Notre-Dame du Portage, à Saint-Joseph de Beauce et au Cap Saint-Ignace. C'est dans cette dernière paroisse, surtout, que, sous la sage direction du regretté Mgr Sirois, il apprit l'art du ministère : "Ars artium regimen animarum."

Quelques années plus tard, il devenait le premier curé de Sainte-Euphémie. Qui dira le mérite du prêtre chargé par son évêque de fonder une paroisse ? Notre population oublie trop vite ce qu'elle doit à ce sujet au clergé canadien. Sans le prêtre, pas de progrès possible dans la colonisation. Placé loin des centres, à des lieues du chemin de fer, au milieu de la forêt, lui seul peut faire surgir une paroisse avec tout ce qui en fait le caractère propre : une église, un presbytère, des écoles, et très souvent un couvent. Il y est à la fois pasteur, notaire, avocat, médecin, architecte et entrepreneur.

Il n'est donc pas étonnant que dans l'automne de 1917, on ait songé à lui pour la cure de Saint-Romuald. Il succédait à un prêtre de grand talent et de grand mérite. C'était par conséquent une tâche difficile. Il l'acepta sans fausse humilité. La mort ne lui a pas donné le temps d'y accomplir tout le bien qu'il se promettait. Déjà, cependant, la population lui était attachée. Il n'était pas orateur, mais parlait facilement et solidement. Les difficultés qui se rencontrent toujours dans une paroisse, petites ou grandes, ne le troublaient pas. Chaque tempérammant a ses avantages. S'il en est qui surmontent les obstacles par des mouvements rapides d'autorité, lui, de tempérament plutôt romain que français, procédait lentement en contournant le point difficile. Il était de ceux dont on peut dire : "Cunctando restitutit rem." Aussi les fidèles de Saint-Romauld ont-ils regretté sa disparition si subite. Il était, dans la paroisse, des oeuvres commencées par son prédécesseur, qu'il eût pu continuer avec succès: "Fiat voluntas Dei."

Le collège de Sainte-Anne tient aussi à déposer une fleur de reconnaissance sur la tombe de l'abbé Walstan Proulx. Nous n'oublions pas que c'est lui alors curé de Sainte-Euphémie, qui donna la première impulsion au mouvement en faveur de notre nouvelle chapelle.

Déplorant l'exiguité et la pauvreté de cet ancien sanctuaire, il écrivait à Mgr Gauvreau, le 8 mars 1909 : "Une chapelle monumentale, voilà le voeu de tous les anciens." Et il proposait une souscription générale. M. Alphonse Têtu, qui fut l'âme de cette organisation, reçut de lui un concours précieux dont il sut le remercier publiquement à nos fêtes de juin dernier.

Avec les paroissiens de Sainte-Euphémie et de Saint-Romuald, avec tous ceux qui furent ses confrères et ses amis, nous adresserons donc nos prières au Seigneur. Si un verre donné en son nom ne reste pas sans récompense, à celui qui va jusqu'à sacrifier sa vie, que donnera-t-il, sinon le repos et la lumière éternelle.

R. I. P.

WILFRID LEBON, Ptre.

SAINT-PAUL DU BUTON

M. et Mme Godfroid Talbot font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils.

Parrain et marraine, M. et Mme Trefflé Tanguay, oncle et tante de l'enfant.

Lundi, le 2 du courant, ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Blais, fils de M. Pitre Blais, décédé à l'âge de 16 ans.

Nos sympathies à la famille en deuil.

—Mme Edmond Bélanger est de retour d'une promenade à Québec.

—M. Omer Leclerc, tanneur, à St-François était de passage à Saint-Paul dimanche.

PETIT-MATANE

M. et Mme Esdras Harrisson font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph Albert. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Baptiste Gagnon.

—M. Louis Gagnon, de Rimouski, était la semaine dernière l'hôte de son père, M. Frs Gagnon.

Nous avons eu une petite bordée de neige la semaine dernière. Mais elle est presque toute disparue, de sorte que les autos et voitures roulantes circulent encore comme en été.

SAINT-JEAN PORT-JOLI

Le major Bourgault, de Bienville était en visite chez M. H. Fournier, le 3 du courant.

—M. et Mme P. Caron sont de retour de leur voyage de noces et résideront désormais à Toursville.

—Mme Achille Morin, de Québec, était l'hôte de Mlles Morin, cette semaine.

NAISSANCES.Le 29 novembre,Mme Ernest Bélanger un fils, Joseph Alfred Silvio.

Parrain, M. Silvio Desjardins, marraine, Mlle Y. St-Pierre.

—Le même jour, Mme Antoine Giasson, un fils, Joseph Fernand Napoléon. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Giasson.

DECES.—Toutes nos sympathies à la famille de M. Georges Pelletier qui vient d'être cruellement éprouvée par la mort de Mlle Adrienne Pelletier, institutrice, décédée à l'âge de 20 ans, d'une pneumonie, suite fatale de la grippe. Sa sépulture a eu lieu samedi le 30 novembre, après un libéra.

Son service a été chanté mardi le 3 décembre, au milieu d'une nombreuse assistance parmi laquelle on remarquait nos religieuses et leurs élèves et plusieurs Enfants de Marie.

—Lundi, le 2 décembre, à 9 heures, ont eu lieu le service et la sépulture de Mme François Caron, née Corinne Sylvestre, décédée à l'âge de 32 ans.

Mme Caron était la belle-fille de M. Thaddée Caron, de Saint-Aubert.

—Mardi, le 3 décembre, a eu lieu l'inhumation d'un de nos vieux concitoyens, M. Lucien Legros, décédé à l'âge de 89 ans.

Le service a été chanté par M. l'abbé Maranda.

M. le curé assistait au choeur.

A l'orgue, M. Adélard Caron chanta "O Meritum" et M. O. Ouellet: "Jesu Salvator".

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Albert et Lucien Legros, M. Pascal Fournier, son beau frère, M. Léo Legros, et plusieurs parents.

Le corps était porté par MM. Josaphat Legros, Joseph Caron, Adélard et Lauréat Fournier.

M. Georges Gagnon portait la croix.

M. Alph. Poitras conduisait le corbillard.

A la famille en deuil toutes nos sympathies.

CAP ST-IGNACE STATION

M. et Mme Achille Landry font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie Irma Jeanne d'Arc. Parrain et marraine, M. et Mme Jérémie Landry, oncle et tante de l'enfant.

—Mlle Maria Richard est venue passer quelques jours chez son père M. Jos. Richard.

—Mlle Blanche Gaumont, de Montmagny, était l'invitée de son amie, Mlle Maria Richard, au commencement de la semaine.

Mlle Ritha Labbé, M. et Mme Jos. Bélanger et leur jeune fille, Mlle Alice sont partis dimanche dernier pour une promenade de quelque temps à Montréal, à l'occasion du mariage de leur parente, Mlle Yvonne Rousseau, fille aînée de M. et Mme Ferdinand Rousseau.

—Mme Wilhelmine Scherrer est à Montréal depuis quelque temps chez son fils, M. Arthur Scherrer.

—Mme Elie Potvin est retournée lundi à Québec après avoir passé deux semaines chez son frère, M. F. Fraser.

—Nos sympathies à M. et Mme Joseph Sylvestre, ainsi qu'à la famille à l'occasion de la mort de Mme Frs Caron, née Corinne Sylvestre, décédée à Saint Aubert, la semaine dernière, à l'âge de 32 ans.

MATANE

La grippe diminue, il ne reste que quelques cas parmi nous. Espérons que ces malades reviendront à la santé sous peu.

Plusieurs sont déjà disparus des suites de cette maladie, laissant de pauvres orphelins. Demandons à Dieu d'avoir pitié de ces pauvres petits et de les conduire dans le chemin de la vérité.

—La construction du pont se continue rapidement. Espérons que dans quelques semaines nous le verrons presque terminé.

—Mme F. X. Rinfret est allée à Mont-Joli l'hôte de sa fille, Mme Arthur Coulombe.

—M. A. E. Twdell, gérant de la Cie Price, et M. A. Bouchard sont allés en voyage d'affaires à Québec.

—M. H. Pinault, voyageur de Rimouski, était de passage parmi nous par affaire, ces jours derniers.

—Le 27 novembre, l'épouse de M. Napoléon Meunier, a donné naissance à une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie Yvonne Georgette. Parrain et marraine, M. Ls Dugal, collégien, marraine, Mlle M. Dugal, institutrice.

—Mme Ulric Tremblay est allée à Québec rejoindre son mari.

Le révérend J. Chénard, vicaire, est allé en repos dans sa famille à Sandy Bay.

SAINT-CYRILLE

MARIAGE.—Le 26 novembre, M. Alphonse Côté, de Montmagny, a épousé Mlle Marie Ange Richard. MM. Côté et Richard servaient de témoins aux mariés.

Nos meilleurs souhaits de bonheur.

—M. le curé Mercier est allé à Québec par affaires.

SAINTE-FELICITE

GRIPPE.—Ici, à Ste Félicité, nous avons eu beaucoup de cas de cette mauvaise grippe, mais nous n'avons eu à déplorer que 10 mortalités d'adultes et de quelques petits enfants. Nous avons été privilégiés à comparer avec nos paroisses environnantes, où il est décédé jusqu'à quarante personnes. Nous pouvons remercier le bon Dieu et notre dévoué médecin, M. J. A. Poirier, de Montréal, qui est ici depuis huit jours, venu pour soigner la grippe. Depuis qu'il est ici la grippe est presque totalement disparue.

—M. J. A. D'amours a été gravement malade ; il est maintenant hors de danger. Nous lui souhaitons son rétablissement complet.

Le Rév. J.-A. Pelletier, de Méchins, était ici dimanche, pour remplacer M. le curé.

—M. J. L. Sasseville, de Sainte-Anne des Monts était de passage parmi nous cette semaine, ainsi que M. Arthur Roy, de Méchins.

—M. Frs Sealle, M. A. Pelletier, de Cap Chat, M. Yvon Lepage, de Sandy Bay, étaient de passage parmi nous en route pour Méchins.

—MM. H. St-Gelais, et Sam Tremblay viennent de nous quitter pour Cap Chat.

—M. Côté, représentant de la Caisse d'Economie, était parmi nous dimanche.

Montréal, 5.—Aurons-nous bientôt un service de navires entre Montréal et Terreeuve. Cette importante question a été discutée hier au Board of Trade, et l'on a décidé de se mettre en communication avec Ottawa afin d'obtenir cette amélioration pour le commerce canadien.



CAP SAINT-IGNACE

AVIS

Madame Edmond Fournier, (autrefois Mme Vve A.-C. Guimont) donne avis qu'elle sera à son ancien poste, dimanche prochain, le 8 décembre et une partie de la semaine prochaine, afin d'y écouler son stock.

Elle offre aussi en vente son ameublement de maison, de préférence à vente privée.

KAMOURASKA

Les Révérendes Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge ont eu dernièrement la visite de leur supérieure générale ; précieux encouragement pour leur mission naissante.

—Après avoir ardemment imploré le grand bienfait de la Paix, le coeur sent nécessairement le besoin de remercier. Aussi vendredi, 1er vendredi du mois, sera chantée une messe solennelle d'Action de Grâces au Sacré-Coeur. Le même geste de reconnaissance se manifesta plus d'une fois, car plusieurs messes ont été collectées par des âmes généreuses. Ces dernières remercient sincèrement les donateurs pour la sympathie qu'elles ont rencontrées dans leur oeuvre toute de charité.

NOTRE-DAME DU PORTAGE

M. et Mme Wilfrid Léveillé font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Paul-Emile. Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Etienne Saint-Pierre.

—Le Révérend Père Wilfrid Nadeau, de la communauté des Oblats, ainsi que M. et Mme Alphée Nadeau, de Fraserville, étaient ici dimanche, en visite chez leur père, M. Salomon Nadeau. Le Révérend Père Nadeau, qui est l'enfant de la paroisse, et dont l'éloquence est bien connue, avait consenti à nous donner le sermon qui a été fort apprécié.

—Le 28 octobre est décédée, munie de tous les secours de notre sainte religion, et entourée de sa famille, Mme Zotique Dubé, à l'âge de 80 ans.

Mme Dubé, par ses excellentes qualités de l'esprit et du coeur, s'était fait de nombreuses amies.

Ses funérailles ont eu lieu lundi, le 2 décembre, à 9.30 heures, en l'église paroissiale, revêtue de ses plus beaux ornements de deuil. Une assistance considérable de parents et d'amis étaient accourus rendre un dernier hommage d'estime à celle qui savait se faire toute à tous. M. le curé Chénard chanta le service funèbre assisté du Révérend Père W. Nadeau et de M. l'abbé Lehoux, de Fraserville, comme diacre et sous-diacre.

Nous offrons à M. Dubé et aux autres parents en deuil nos sincères sympathies.

THETFORD MINES

Mardi le 26 du courant eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de M. Léo Dubreuil, fils de feu France Dubreuil. Le défunt n'était âgé que de 17 ans.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

—M. l'abbé Eusèbe Labbé vient d'être nommé vicaire en remplacement de M. l'abbé G. Julien.

—Mlle Aimée Vachon, de Saint-Méthode d'Aubstock, visitait Mlle Corinne Lamonde, la semaine dernière.

—M. James Proulx était en ville cette semaine, par affaires

—M. le Dr J. Fortin, de Robertson, était ici samedi dernier.

—M. Antoine Auclair, qui a subi dernièrement une opération pour appendicite, est maintenant en bonne voie de guérison.

—Il y aura jeudi soir le concert de M. Larieu à la salle du Collège. Tout nous fait prévoir un succès.

Nos félicitations aux organisateurs.

FEU LEO DUBREUIL

Le 24 novembre, vers les huit heures du matin, ce bon et pieux jeune homme rendait sa belle âme à Dieu, muni des sacrements de notre mère, la Sainte Eglise. Il avait 17 ans. On peut dire de lui ce qu'un académicien disait de Henry Perreyrre: "Il est mort dans la fleur de la foi, de la jeunesse et de la vertu".

Dire d'un mort qu'il a souffert avec une grande résignation les souffrances qui l'ont conduit à la tombe, est devenu une banalité—on le dit de tout le monde, même lorsqu'il n'y a eu aucune résignation.

Mais pour Léo Dubreuil, on le peut dire en toute vérité: jamais malade n'a été plus patient et plus résigné; pas un mot de plainte, pas un mot de regret n'est tombé de ses lèvres. Que tu étais admirable, cher jeune homme, en face de la mort. A 17 ans, tu lui souriais, tu la voyais venir avec joie et sur tes lèvres on aurait pu placer ces paroles de Ste-Cécile: "Mourir, ce n'est pas sacrifier sa jeunesse, mais la renouveler, donner un peu de boue pour en recevoir de l'or." Tu étais édifiant à t'entendre répéter ces belles invocations: Coeur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous", "O Ma Bonne Mère Marie, venez à mon secours."

Si nous cherchons le secret d'une si belle mort, nous la trouvons dans la manière de vivre de ce cher jeune homme. Léo Dubreuil ne connaissait que le chemin de l'église et le lieu de son travail; le reste du temps il était avec sa bonne mère, cherchant par sa gaieté constante, à la consoler des chagrins et des épreuves qui ont été le lot de sa vie. Ah! il aimait sa mère! Il avait une âme toute faite de pureté et de bonté, et c'était la source où s'alimentait son grand amour pour elle.

Un jour d'automne, où les arbres touchés par les premiers froids, laissaient tomber leurs feuilles mortes, un écrivain célèbre, pensant au malheureux pays écrasé sous la force brutale et dont trois têtes couronnées se partageaient les lambeaux sanglants, disait: "Dors en paix, ma Pologne, dans ce qu'ils appellent ta tombe, moi, je sais bien que c'est ton berceau". Cher Léo, dans ta tombe à peine fermée, toute humide encore des larmes de ta mère, dors en paix, car, c'est ton berceau, et sur les berceaux, on chante et ce sont des chants pleins d'espérance. Sur le berceau de Jésus, on chanta: "Paix aux hommes de bonne volonté" sur le tien, on chantera: "Donne-lui, Seigneur, le repos éternel" en attendant de se joindre à toi pour chanter ensemble, au ciel, les louanges du Bon Maître.

JEAN DE LA CROIX.

SAINTE-ALICE

Décembre nous est arrivé avec son cortège de neige, de froid et de tempête. Déjà la terre est recouverte de son blanc manteau. C'est l'hiver. Espérons qu'il sera plus clément que l'année dernière.

MARIAGE.—Le 25 novembre, M. Amédée Catellier conduisait à l'autel Mlle Prudentienne Roy. M. Stanislas Roy, accompagnait sa fille et M. Napoléon Roy servait de témoin au marié.

Nos meilleurs souhaits de bonheur.

Le 29, est décédée Marie Alice, enfant bien-aimée de M. W. Boutin, à l'âge de 16 1-2 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi, le 2 décembre au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. Georges-Henri Roy, Ségismond Bélanger, Ernest Blouin, et Louis Laverdière. La roixc était portée par M. Richie Racine, et le corbillard était conduit par M. Chs.-Aimé Leclerc.

Cinq jeunes filles, compagnes de la défunte, tenaient les rubans. C'étaient Mlles Marguerite Boduc, Marie-Blanche Roy, Imelda Lemieux, Alvine Roy et Diana Breton.

Le deuil était conduit par son père, M. W. Boutin, son frère Paul, sa soeur Aline, son beau-frère, M. Eug. Laverdière son oncle, M. A. Racine, M. Gagnon de Québec et beaucoup d'autres.

A la famille en deuil nous offrons nos sympathies.

—M. Zéphirin Lemieux et sa famille qui passent l'été à l'Isle d'Anticosti, sont revenus parmi nous pour y passer l'hiver. Bienvenue.

NAISSANCE.—L'épouse de M. François Blouin, un fils, baptisé le 25, sous les noms de Joseph-François-Alexandre. Parrain et marraine M. et Mme Cléophas Laverdière, grands parents de l'enfant.

—Nous avons encore beaucoup de maladie dans la paroisse. Puisse Dieu, vouloir bien les guérir afin qu'ils viennent le remercier eux-mêmes au pied de sa crèche en la belle nuit de Noël.

SAINT-PIERRE

A VENDRE

6 Taures Ayrshires de 20 mois.
1 Taureau Ayrshire de 15 mois,
2 Veaux mâles Ayrshire de l'année.
4 Taures Canadiennes de 20 mois.
4 Taureaux Canadiens de 20 mois.
1 Verrat Yorkshire de 6 mois.
2 Femelles Yorkshire de 6 mois.
Pour prix et conditions, s'adresser à

J.-A.-N. PROULX,
Saint-Pierre,
J. N. O. **Comté de Montmagny.**

SAINT-GERMAIN

DECES.—Le 30 novembre, Mme Seconde Nickner, épouse de feu William Michaud, est décédée à l'âge de 84 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 3 du courant.

Le deuil était conduit par ses neveux : MM. Jos. Lévesque, Louis Levesque, François Lévesque, J.-D. Levesque, notaire à Fraserville, Emile, Camille, Lorenzo et Auguste Lévesque, ses petits neveux.

Un grand nombre de parents et d'amis se sont fait un devoir de venir rendre un dernier témoignage d'estime et de sympathies à la regrettée défunte. La croix était portée par M. Abdon Moreau. Les porteurs du corps étaient MM. Joseph Michaud, Octave Michaud, Télesphore Boucher, et Léonce Laplante. Les coins du drap par MM. Paul Deschène, Majorique Beaulieu, Israël Dumont et Joseph Potvin.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

GRANDE-VALLEE

Voilà que la grippe espagnole est entrée dans notre paroisse et y a fait plusieurs victimes, laissant bien des foyers dans les pleurs et bien de la misère ; c'est ainsi qu'elle est entrée chez M. Euloge Fournier en enlevant à l'affection d'un époux et de 8 enfants en gas âge, une épouse et une mère. Cinq jours plus tard, elle leur enlevait une jeune fille âgée de 19 ans. Au père affligé et aux sept petits orphelins, nous offrons nos sincères sympathies.

—M. Louis Minville est décédé après quelques jours de maladie laissant une jeune épouse inconsolable.

—M. Auguste Fournier est aussi décédé après quelques jours seulement de maladie.

—M. et Mme Léon Minville ont eu la douleur de perdre leur petit garçon âgé de 3 ans. A toutes ces familles affligées, nous offrons nos sincères sympathies.

—Aussi est décédée madame Paul Cotton, à l'âge de 35 ans. Elle laisse pour la pleurer un époux et sept enfants en bas âge.

—C'est avec peine que l'on apprend la mort de M. Damase Minville, décédé à l'âge de 28 ans. Il laisse une épouse inconsolable et un jeune enfant. M. Minville était un jeune homme distingué et pieux et c'est avec peine que tous ont appris sa mort. A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

—Le 19 novembre, la mort ravissait à l'affection d'un époux et de sept enfants en bas âge, madame Thomas Fournier, décédée à l'âge de 38 ans. A la famille en pleurs nous offrons nos sincères sympathies.

—Le 27, est décédée Mme Thomas Huot, après quelques jours de maladie.

Son jeune bébé, âgé de cinq mois, est décédé le même jour. La défunte était âgée de 24 ans. A l'époux inconsolable, nous offrons nos sincères condoléances.

—M. le curé qui a été atteint de cette vilaine grippe se rétablit de jour en jour.

NORMANDIN

M. Philadelphe Ferland, président du Cercle Agricole, et son frère M. W. Prisque, secrétaire du même cercle ont fait chacun l'acquisition de ruches d'abeilles cet automne. Ces messieurs, qui ne négligent rien pour encourager les améliorations en agriculture vont par leur exemple, contribuer beaucoup à l'introduction de l'apiculture dans notre paroisse, puisqu'il est prouvé d'avance que les abeilles vivent bien sous notre climat et que les plantes mellifères ne font pas défaut en particulier les trèfles blanc, rouge et Alsike sont cultivés sur une grande échelle. L'épilobe est aussi très abondant ainsi que les fraises, framboises, bluets, cerisiers gueur pour soigner un rucher et l'apdevraient pas manquer de réussir, car ils sont très actifs et ont l'avantage d'avoir leur père, vénérable vieillard, qui a déjà cultivé les abeilles avec succès et qui a encore assez de vie appelée à rendre d'immenses servi- prendre à ses fils. Nous souhaitons plein succès à MM. Ferland dans leur nouvelle et louable entreprise qui est croix était portée par M. Ritchie Races à notre région qui ne produit aucun sucre, mais par contre produit beaucoup de trèfle pour la nourriture des abeilles. Elles féconderont ces fleurs tout en cherchant le bon nectar, ce qui nous permettra dans un avenir peu éloigné, nous l'espérons, une grande production de graines de trèfle et du bon miel en abondance pour toutes les tables.

PROGRES.

L'ISLET

Remerciements à Sainte-Anne pour faveur obtenue.

M.-ANGE.

SAINT-CYRILLE

Samedi, le 16 novembre, à 10 heures, ont eu lieu les funérailles de M. Désiré Mercier, âgé de 72 ans. Cet homme, d'une conduite exemplaire, nous a quittés après quelques jours de maladie seulement. Le deuil était conduit par ses fils, MM. Désiré, Edmond, Alfred, Napoléon et Joseph Mercier ; ses gendres, MM. A. Lord, Anthime, Josaphat et Alph. Lamarre, ses filles, Mmes Anthime, Adélard et Josaphat Lord, Alphonse Lamarre, Mlle Dorilda Mercier, sa soeur, Mme veuve Edouard Cloutier, et un grand nombre d'autres parents et amis.... Les porteurs étaient MM. Georges Gaudreau, Stanislas Allaire, Cyrille Bernier, Auguste Saint-Pierre, Théophile Gadbois, Pierre Cloutier, M. Gédéon Pelletier portait la croix, et M. Irénée Lord conduisait le corbillard. Nombreux furent les témoignages sympathiques adressés à la famille. Nous offrons à chacun de ses membres, nos plus sincères condoléances.

—Le 26 novembre, a été béni le mariage de M. Alphonse Côté, de Montmagny à Mlle M.-Ange Richard. Nos meilleurs voeux de bonheur.

—La grippe qui a fait ici deux victimes est enfin disparue de notre paroisse. Remercions Dieu de nous avoir protégés.

—Le 18 novembre, est décédée Marie Ange, âgée de 2 ans et demi, enfant de M. Raphael Coulombe.

—Le 21, Jean Paul, âgé de 11 mois, enfant de M. Léon Caron.

—Le 12 novembre, l'épouse de M. J. B. Caouette, un fils: Joseph Jean Baptiste. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Normand.

—Mme Arthur Kirouac, est revenue d'un voyage du Cap Saint-Ignace où elle a passé quelques jours chez ses parents.

—M. l'abbé Paul Beaudry, après quelques jours de repos dans sa famille, est revenu parmi nous.

—Le 18 novembre, nos classes sont réouvertes et nombreux nos étudiants ont repris le chemin de l'école. Bon succès à tous.

SAINT-SIMON

Jusqu'à présent, nous n'avons pas à déplorer un seul cas de grippe dans la paroisse. Dès le début de l'épidémie, M. le curé nous a fortement engagés à nous confier au Sacré-Coeur. Nous lui devons de grands remerciements car nous avons été visiblement protégés par ce bon Maître.

—M. Dominique Lamarre est revenu du Manège Militaire muni de son exemption. Inutile de dire que la nouvelle de la paix prochaine a été accueillie avec grande joie.

—Nos séminaristes ne sont pas encore partis pour Rimouski, on compte plusieurs cas de grippe dans cette ville.

SAINT-CHARLES

Le 28 novembre, est décédé, à l'âge de 76 ans, M. Firmin Côté.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu samedi à 9 heures au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. Côté était un homme juste dans toute la noble acception du mot, aussi sa mort laisse-t-elle un grand vide dans nos coeurs. Nous offrons aux parents en deuil nos sincères sympathies.

—L'assemblée des Artisans à eu lieu le 30 novembre. $240.00 ont été payées aux sociétaires qui ont été malades durant l'épidémie.

La Constipation, c'est l'ennemi de la Santé, qu'il faut combattre efficacement avec l'Eau Purgative

"RIGA"

le remède populaire de la Constipation, parce qu'il agit sûrement, promptement, sans causer aucun malaise.

SOCIETE DES EAUX PURGATIVES RIGA, 40, rue Plessis, Montréal.

N.B.—Cartes à marquer pour euchre (tallies) gratis sur demande.

Salon Artistique de Montmagny

M. J.-C. Audet, artiste-photographe, annonce qu'il est à la disposition du public pour tout ce qui concerne la photographie en général.

Spécialité : Portraits au Crayon, au Pastel et à l'Huile.

Nous posons par tous les temps, même les plus sombres.

Ouvert le dimanche après-midi, de 1 heure à 5 heures.

Téléphone No. 137.

La connaissance d'Oxydonor est tout comme celle des patates. Quand Parmentier voulut faire connaître la fécule, qui fait le bonheur de tout le monde, il fit bien rire de lui et on le traita même de fou et d'empoisonneur. Le jour qu'elles furent appréciées, les mesquins voulant encore ménager leur argent, se mirent à en voler ; il en est ainsi d'Oxydonor, déjà quelques-uns les volent..

Avis à ceux qui en possèdent de les confier en sûreté ; c'est tentatif ces petits instruments-là, pourvu que vous suiviez les indications et teniez la corde en ordre, un enfant de dix ans, avec un peu d'intelligence, peut être un bon médecin.

En vente chez
M. LOUIS-ARBERT CASAULT,
Montmagny.

Sydney, 5—Le bureau de santé de la ville vient d'ordonner la fermeture immédiate de toute église, école, théâtre et lieux de rassemblement. Cette mesure rigoureuse a été nécessitée par une recrudescence de la terrible grippe espagnole.

ATTENTION

Excursion en Floride durant les mois de

Decembre et Janvier

"Les Jardins de Floride", à Tampa, offrent aux touristes un lieu de repos idéal.

Les eaux chaudes du GOLF STREAM roulent à leurs pieds et permettent tous les jours le bain de mer même aux plus frileux.

Passage : Aller et retour $89.00

Bon pour 5 mois, avec privilège d'arrêt partout.

Pension de première classe, $12.00 par semaine.

Pour plus de renseignements, s'adresser à

JOS. C. HEBERT, Notaire
MONTMAGNY

MAGASIN DU PEUPLE

MM. SIMARD & GAGNON

Offrent leurs plus sinceres remerciements a tous leurs clients et au public en general pour le bon encouragement qu'ils ont bien voulu leur accorder depuis l'ouverture de leur magasin. Pour prouver leur reconnaissance, ils vous feront des reductions enormes durant la semaine du 11 decembre.

ATTENTION A NOS PRIX

100 paires de bottines pour hommes, valant de $6.50 à $7.50, offertes à..... $2.99
75 paires de bottines pour femmes, valeur $6.50 pour..... 2.99
50 paires de bottines Jersey semelles en Néolin pour dames... 5.99
50 douzaines de camisoles et caleçons pour filles et garçons, valeur de 50c pour..... 0.29
25 douzaines de camisoles et caleçons pour filles et garçons, 75cts pour..... 0.49
1 lot de bas en laine gris pour hommes, 35c pour..... .25
1 lot de bas en laine noir pour hommes, 40c pour..... .29

10 douzaines de camisoles et caleçons en laine écossaise, $2.00 pour..... 1.19
25 douzaines de bas en laine noire pour dames, $1.25 pour.... 0.89
1 lot de cravates en laine pour hommes, $1.50 pour..... 0.99
1 lot de coutil en coupons..... 20c, 25c et 39c
1 lot de coton noir à over-alls (en coupons) pour..... 0.49
10 douzaines de pantalons de travail pour hommes, $3.00 pr 1.98
1 lot de bas en cachemire brun pour dames, offerts à..... 0.19
10 douzaines de vestes en laine pour dames, valant $3.50 pr 1.89
10 pièces de cachemire noir et rouge valant 50c pour..... 0.39
100 paires de claques en Jersey pour dames valant $1.50 pour 0.89

5 douzaines de vestes en laine pour jeunes filles, $5.00 pour 2.99
1 beau lot de plumes d'autruche aux prix de..... $1.50 à $12.00
25 douzaines de gants en coton pour dames, noir, blanc et rouges pour..... 0.19
1 lot de grands confortables, $4.50 pour..... 3.99
1 lot de kimonos en édredon, $7.00 pour..... 5.49
5 douzaines de corsets, valeur $1.25 pour..... 0.89
10 douzaines de corsets valeur de $1.75 pour..... 1.39
15% vous sera accordé sur toutes les hardes faites.
1 lot de bottines pour dames, valeur $5.00, $5.50 pour..... 2.49
15% sur toutes nos vestes de laine (chandails) pour dames.

SIMARD & GAGNON, Ancien poste de M. Narcisse Lemieux

RUE ST-JEAN-BAPTISTE - MONTMAGNY

NOTES LOCALES

M. et Mme Maurice Rousseau sont allés à Sainte-Anne de La Pocatière, dimanche, rendre visite à leur fils Robert, pensionnaire au Collège.

M. Jos. Jacques Blais, de Saint-Pierre, était de passage en notre ville, mardi.

Mlle Mélédine Caron est allée visiter quelques amies à Montréal.

LA GRIPPE S'EN VA

Mais il reste encore un nombre considérable de convalescents qui ont besoin de fortifiants. Pour ces toniques ou articles de Pharmacie en général, articles de toilette, etc., profitez bien de notre immense réduction, que nous continuent à l'avantage du public jusqu'à samedi soir, le 7 décembre.

Pharmacie du DR GAGNON.

M. Jos.-C. Hébert, notaire, est revenu lundi d'un voyage d'affaires à Saint-Paul du Buton.

SEPULTURE.—Mardi, le 3 du courant, a été inhumé M. Stanislas Métivier, décédé dimanche, à l'Hospice des Soeurs de la Charité, de cette ville, à l'âge de 86 ans.

NAISSANCE.—Le 28 novembre, l'épouse de M. François Thibault, un fils baptisé sous les noms de Joseph-Maurice-Edgar.

Parrain et marraine, M. et Mme Désiré Dion.

Le 1er décembre, l'épouse de M. Maxime Bernier, une fille baptisée sous les noms de Marie-Eugnie-Gemma.

Parrain et marraine, M. et Mme Amdée Berger.

Le 2, Joseph-Réal-Lucien, enfant de M. et Mme Alfred Fortier.

Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Fournier.

Le 3, Marie-Anne-Eva, enfant de M. et Mme Wallestan Nicole.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Nicole.

Le 28 novembre, Joseph Domitil, enfant de M. et Mme Joseph Gaumont.

Parrain et marraine, M. Domitil et Mlle Simonne Gaumont, frère et soeur de l'enfant.

ATTENTION

POUR 15 JOURS SEULEMENT

Nous offrons à nos nombreux clients une chance unique d'épargner beaucoup sur leurs prochains achats en profitant de la vente à réduction qui commencera samedi. Pour vous convaincre, nous vous demandons de lire la liste des prix ci-dessous et sollicitons une visite avant d'acheter ailleurs. Réduction sur $10.00 de marchandises dont voici quelques lignes :

Coton jaune, largeur 32 pcs, 20c pour..... 12c
Velours Corderoy, $1.20 pour.. 89c
Velours uni assorti, de couleurs, 75c pour..... 57c
Satin barré noir et blanc, 40 pouces, 30c pour..... 18c
Percaline brune et grise, 35c pr 18c
Toile à rouleaux, 18c pour... 11c
Toile du pays, 55c pour..... 39c
Camisoles et caleçons ouatés, 1ère qualité pour..... 85c
Camisoles et caleçons laine, $1.60 pour..... $1.19
Camisoles et caleçons Alexandra, $1.75 pour..... $1.45
Chemises négligées, 80c pour.. 59c
Gants en laine pour dames, couleurs assorties, 75c pour.... 49c
Gants noirs ouatés, 45c pour.. 29c
Mitaines en cuir (doublées) pour hommes, $1.25 pour..... 89c
Over ale de première qualité, $1.75 pour..... $1.39
Sets en laine pour enfants, trois morceaux, $3.90 pour..... $3.39
Un lot de corsets de $1.50 et $1.20 pour..... $1.20 et 89c
Casques en Cramer de $6.00 et $7.00 pour..... $4.50 et $5.00
3 douzaines de manteaux pour fillettes, au prix coûtant.
1 lot de de peaux de Mouton de Perse, $1.00 et $18.00 pour..... $12.00 et $14.00
Balance d'étoffes à manteaux à 30 p.c. de réduction.
1 lot de valises et sacs en cuir, au prix coûtant.

Madame H. de LOTTINVILLE, Montmagny.

Jeudi, le 7 du courant, a été inhumée Mme Langlois, mère de M. Amable Langlois, cultivateur.

Le même jour, a été inhumée Dame Amarylis Caron, Vve de feu Pierre Thibault, décédée à Montréal, lundi, à l'âge de 63 ans.

Nous donnerons dans notre prochain numéro un compte-rendu détaillé de ces deux sépultures.

Aux familles en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

M. Fernand Gauvin, de Québec, était de passage en notre ville, mercredi, par affaires.

DECES.—Le 4 décembre, a été inhumé M. Joseph Vallée, décédé à Montréal, samedi, à l'âge de 50 ans.

SERVANTE

On demande une servante pour service général. Bon salaire.

Appelez au téléphone 780, ou s'adresser à

M. ANTONI LESAGE,
126, rue Saint-Pierre,
29—2fs. Québec.

SEPULTURES.—Jeudi, le 28 novembre dernier, à 10 heures, ont eu lieu le service et la sépulture de Mme Raoul Fournier, née Marie-Alida Ouellet, décédée à l'âge de 35 ans, après une longue maladie, soufferte avec résignation.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé V.-O. Marois, curé, assisté de MM. les abbés Paquet et Chabot, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par son époux, M. Raoul Fournier ; son père, M. Louis Ouellet, de Saint-Alexandre; son beau-père, M. Joseph Fournier ; ses beaux-frères, MM. Albert Leclerc, de Montmagny, et Philippe Tardif, de Saint-Honoré.

M. Napoléon Pouliot portait la croix. Les porteurs étaient : MM. Alexandre Talbot, Amédée Després, Joseph Dumas et Napoléon Collin.

Nous prions M. Fournier et la famille en deuil d'accepter nos sincères condoléances.

M. et Mme Gaudias Gaudreau, de Québec, étaient en visite dimanche dernier chez Mme Vve Louis Dionne.

Transporter et Sacrifier

Tout l'assortiment provenant de M. Edouard Lemieux, consistant en marchandises sèches en général, tel que : Etoffes à robes, Etoffes à manteaux, Tweed, Serge, Lainage de toutes sortes, Pardessus, Habillements, Fourrures, Prélarts, etc., sera transporté à notre magasin près de l'église.

Ce stock ajouté à celui que nous avons déjà en magasin nous fait une quantité de marchandises considérable qu'il faut absolument diminuer de moitié vu le peu d'espace que nous pouvons disposer.

Quoique ces marchandises soient déjà marquées bon marché, ayant été achetées en grande partie avant la hausse, nous avons décidé de donner un escompte spécial de 25 POUR CENT sur tout le stock en général, excepté sur les lots offerts sur nos tables.

Cette vente commencera

Lundi matin a 9 heures

PAS DE DECEPTION

J. A. CARON

MONTMAGNY

Nous nous sommes assurés un personnel suffisant pour cette grande vente.

Ne Manquez pas les Occasions d'Economies

De Notre Grande Vente de la Semaine Prochaine

Une Aubaine Exceptionnelle dans les Etoffes a Robes

25 pièces de magnifiques étoffes de toutes les couleurs, $2.25, $2.00, $1.75. Réduites à..... $1.19
15 pièces de beaux étoffes à manteaux de différentes dessins et couleurs, $3.50 pour..... $2.25
40 superbes manteaux en tweed et ratine de fantaisie dans les modèles les plus récents, avec un beau grand collet, $25.00, $22.00, $20.00. Au choix pour..... $18.00
10 pièces de belle flanellette barrée, de différentes couleurs, grande largeur, 35c pour..... 25c
2 douzaines de robes de nuit en flanellette blanche, $2.50. Réduites à..... $1.99
10 douzaines de camisoles ouatées, bonne qualité, pour dames et fillettes, 60c. Réduites à..... 45c
25 douzaines de beaux bas en cachemire, 75c. Réduits à..... 49c
25 paires de rideaux blancs ou écrus en dentelle, valeur de $2.00, $1.75, $1.50, pour..... $1.25
Nous continuerons notre vente de corsets D & A, $1.35 pour..... 99c
Durant cette vente nous accorderons un escompte de 10% sur les fourrures.
Les CHAPEAUX seront vendus au quart de leur valeur régulière.
Les femmes économes apprécieront certainement cette merveilleuse réduction.

GEO. E. FOURNIER

RUE DE LA GARE. - - MONTMAGNY.

REDUCTION SANS PRECEDENT

— A —

L'EPICERIE POPULAIRE

Coin des rues de la Fabrique et Saint Louis

Voici une liste qui vous le prouvera :

SPECIAL pour SAMEDI, LUNDI et MARDI

Grosse boîte de tomates de 25 cts. 2 pour..... 39c.
Grosse boîte de blé d'Inde, 2 pour..... 45c.
Grosse boîte de petits pois, 2 pour..... 35c.
Confitures aux fraises, 30 cts. 2 pour..... 49c.
Confiture aux fraises 40 cts.2 pour..... 69c.
Confiture aux fraises en chaudière..... $1.10
Farine en sacs de 10 livres..... 70c.
Sucre granulé, quantités limitées..... 11c.
Thé Japon, valeur de 75 cts. 2 livres..... $1.35
Thé Japon, valeur de 70cts. 2 livres..... $1.25
Thé Japon noir,, valeur de 70 cts, 2 livres..... $1.15.
Thé Japon noir, valeur de 60 cts. 2 livres..... 95c.
Café, boîte 1 livre 60 cts 2 livres..... 95c.
Café à la livre, 60 cts. 2 livres..... 95c.
Bouteille sauce à la moutarde..... 18c.
Savon de toilette Goblin 5 cts 4 pour..... 25c.
Biscuits à la livre ou à la boîte.

Ne manquez pas de lire notre annonce la semaine prochaine, elle vous intéressera.

J. E. THIBAULT, MONTMAGNY, Québec

En tout temps de l'année



Mais plus particulièrement à l'occasion des FETES.

Un bon portrait est toujours le CADEAU le mieux apprécié; il entretient les petites amitiés et vient le plus près ensuite de votre présence personnelle.

Tout ce que vous pouvez donner comme CADEAU à vos parents et amis, ils peuvent l'acheter, excepté votre portrait. ALLEZ VOUS FAIRE POSER dès maintenant chez le photographe qui saura vous donner satisfaction.

J. C. AUDET
MONTMAGNY

MORITURI MORTUO

Avec la profonde douleur des siens, les vifs regrets de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître dans l'intimité, les solennelles et suprêmes prières de l'Eglise, Ephrem Chouinard prenait ce matin le chemin du cimetière où il passera sa première nuit.

Il y a un an, feu Ephrem Chouinard, cheminant rue St-Jean, mettait le pied sur un infime morceau de glace, faisait une chute et se brisait une jambe. Au bout de quelques mois, il se trouva assez bien rétabli pour reprendre ses fonctions d'assistant-auditeur des Comptes de la Province; ce qui dura environ deux mois. Malheureusement une attaque de paralysie le força de nouveau à garder la chambre qu'il ne devait plus quitter. Son état alla peu à peu s'agravant, au point que vendredi dernier, 29 novembre, sur les 11 heures de la matinée, il payait à la mort le tribut inévitable de l'humanité, à l'âge de 64 ans 8 mois.

C'est une perte que subit la société canadienne et surtout le groupe d'origine française du pays, une perte beaucoup plus grave que celle de foule de grands tapageurs de notre monde.

La population perd en effet, dans la personne de feu Ephrem Chouinard, un homme d'affaires, au courant de la plupart des questions économiques, un lettré, un écrivain, un disciple des arts, poésie et musique. Dans son cerveau se trouvaient réunies en proportions égales, les plus heureuses facultés. Dans tout autre milieu que le nôtre, on l'eut recherché et on l'eut appelé à remplir des postes de tout premier ordre.

Avait-il conscience de sa valeur? On ne s'en est jamais aperçu. C'était un modeste; il ignorait absolument ce qu'était la réclame, et encore plus le barnumisme. Sa vie journalière était toute d'intérieur. S'il lui arrivait de convoiter d'un succès, il ne se faisait pas faute de s'en réjouir, mais seulement dans l'intimité de sa famille et de ses amis. "Ah! disait-il, ça vous a plu, vous avez aimé cela?... Eh bien! mon bon, ça me fait grand plaisir je n'ai donc pas manqué mon coup..."

Voilà quel était son plus grand écart de vanité. Et encore, je crois que j'exagère et que je calomnie sa mémoire.

Homme d'affaires, il fit partie, pendant bien des années, du personnel de l'importante maison Hamel et Frère, marchands de gros, d'étoffe et de tissus, dont l'établissement adossé F l'un des flancs du cap Diamant, donnait au pied sur la rue Sous-le-Port et à l'étage supérieur sur la côte de la Montagne. A côté de cet étage de la structure, à la naissance de la courbe de la côte, Ephrem Chouinard, avec sa famille, eut pendant 23 ans son domicile.

C'est là que, plusieurs années durant, il descendit, fêtes et dimanches, tenir l'orgue aux offices de la plus ancienne église de Québec, celle de Notre-Dame des Victoires. Ce qui ne l'empêchait pas, du reste, de faire 15 voyages en Europe, ou 30 fois la traversée de l'Atlantique, pour le compte de la maison Hamel. Inutile de dire si un intellectuel comme lui, une fois affaires négociées, allait se réchauffer au foyer des sciences et des arts dans la ville de Lutèce, capitale du monde civilisé.

Au cours de son service dans la maison Hamel, Ephrem Chouinard épousa Mademoiselle Amanda Crépault, fille de M. Jean Crépault, ancien inspecteur d'écoles, de St-Valier, sœur de feu le Dr Horace Crépault et de feu Napoléon Crépault, ancien organiste de Notre-Dame de Lévis et à St-Roch de Québec.

Lorsque la maison Hamel se retira des affaires, ce fut la raison sociale de Bédard et Chouinard qui lui succéda. La nouvelle maison n'eut qu'une durée éphémère, et Ephrem Chouinard nous apparut un jour dans le rôle de rédacteur en chef de la "Gazette de Québec". Le journal fut d'emblée cordialement accueilli. On eut dit son rédacteur en chef né tout d'une pièce journaliste comme autrefois Minerve sortit toute armée du cerveau de Jupiter. Il apportait dans le journalisme quelques-unes des qualités qui, pour être rarissimes, n'en sont pas moins l'apanage indispensable de la profession. Possédant des connaissances aussi étendues que variées, familièrement au courant des langues française et anglaise, de leurs syntaxes et de leur genre respectif, en outre du latin et du grec, plume souple, spirituelle, pétillante, pleine d'une verve qui se distinguait par la mesure et la rectitude du jugement il ne manquait jamais le mot de la fin et la morale à tirer d'un article. De plus, il arborait une indépendance d'allure et d'appréciation qui pouvait bien heurter certains intérêts personnels surprendre l'épicier du coin, et faire tressauter l'ignorance et la partisannerie, mais qui, en principe, n'en était pas moins louable et réjouissait profondément tous les esprits bien équilibrés. Bref, Ephrem Chouinard était de taille à se faire un beau nom et une position d'influence et d'excellent rapport dans la grande presse française de l'ancien monde.

Malheureusement, "La Gazette de Québec", ayant, à l'instar de toutes les publications similaires, à faire face aux frais onéreux du début, n'y put suffire et eut une courte existence. Sur les entrefaites, invité à prendre la direction et la rédaction du "Soleil", Ephrem Chouinard accepta. Peut-être trouva-t-il dans ce milieu des conditions qui ne s'accordaient pas tout à fait avec ce qu'il croyait être les responsabilités d'un directeur de journal, ou quoiqu'il en puisse avoir été, nous le retrouvons plus tard exerçant les fonctions de Député Protonotaire au Palais de Justice, position qu'il occupa pendant huit ans, pour monter à celle d'assistant-auditeur des Comptes de la Province de Québec. Il y déploya pendant cinq ans son remarquable talent d'organisation.

Mais l'homme de chiffres qu'il était ne mit jamais à la cantonnade chez lui le poète, le paysagiste, en un mot l'artiste. Que de chroniques, de poésies satyriques, n'écrivait-il pas dans ses loisirs. Il excellait dans cette littérature, faite de croquis, pastels, aquarelles, reproduisant sur le vif et en parfaite exactitude de dessin et de coloris un incident, une situation.

Plusieurs écrits d'Ephrem Chouinard ont été livrés à la publicité. Ceux qui se tiennent au courant du mouvement littéraire français à Québec et ailleurs goûtent toujours comme de délicieuses friandises; "Incident au Palais de Justice", "Petit Histoire des Grandes Rois de Angleterre"; ce dernier poème fut tout probablement écrit pour faire pièce à "l'Habitant", poème satyrique du Dr Drummond à l'adresse de l'habitant canadien-français. Citons encore une "Conférence sur le parler français à Québec", "Un Concert au lieu d'une Messe", "Un dimanche au Lac Sergent" "Le Greffe de la Cour Supérieure à Québec", trois vertes mercuriales en langue anglaise adressées à I. Rodgers, de la Cie de Publication de "Jack Canuck", "Les mémoires d'un éclopé", en date du Mardi-Gras dernier 1918.

Que d'autres écrits qui, avec les précédents, pourraient, si on les publiait, former quelques volumes d'attachante lecture.

Tels sont les souvenirs, telles sont les impressions que me laisse au profond de l'âme, à moi et à bien d'autres, un caractère d'aussi haute élévation, un esprit d'aussi large envergure, une nature aussi radieusement ensoleillée, qu'était feu Ephrem Chouinard, qui s'est constamment refusé, par modestie, à dépouiller l'incognito, mais dont je voudrais voir, que l'on en soit bien convaincu, et l'exemple et la mémoire se propager et s'éterniser partout sinon, du moins parmi les générations de notre sang.

Ecrites sans apprêts, à la lumière des souvenirs personnels, au courant de la plume, ces quelques lignes, c'est sous l'empire d'un consciencieux devoir dicté par un sentiment de haute et bien sincère estime, que, avec mes plus vives et profondes sympathies pour tous les siens, je les dépose, à titre de suprême hommage, sur la tombe du regretté défunt, qui me faisait l'honneur de m'accorder une considération dont je ne me sens pas encore digne, mais qui me flatte et dont je garde bonne mémoire.

N. LeVASSEUR.

ENQUETE A THETFORD

Thetford Mines, 2—Le Dr C.-B. Défâge, coroner, a tenu une enquête à propos du malheureux William Clyan qui s'est tue en tombant au fond du puits de la mine Jacob. Le verdict a été mort accidentelle.

De nouveaux détails nous arrivent sur cet affreux accident. Clyan, en voulant se rendre à son travail, au fond du puits de la dite mine, essaya de sauter dans l'élévateur en mouvement. Calculant mal la distance, il perdit pied et roula au fond du puits d'une hauteur approximative de quatre cents pieds. La mort a été instantanée.

M. HALL A QUEBEC

M. Grant Hall, vice-président du C. P. R., ainsi que M. W.-B. Lanigan, gérant du trafic de fret du même chemin de fer et résidant à Montréal, ont passé le week-end à Québec et sont retournés aujourd'hui dans la métropole.

MM. Hall et Lanigan sont venus s'enquérir ici de l'administration du C. P. R.. C'était leur première visite d'inspection à Québec.

A un représentant de la presse, qui lui demandait si la compagnie du Pacifique modifierait l'an prochain son service d'hôtels, de navires ou de chemins de fer, M. Hall, qui fait partie du Bureau des Directeurs du C. P. R., a répondu que le programme de la compagnie pour 1919 n'était pas encore entièrement défini, mais qu'il ne croyait pas que des changements notoires fussent établis.

Avant de venir à Québec, MM. Hall et Lanigan ont visité Trois-Rivières, Shawinigan et Grand'Mère.

Une motion a été présentée, ce matin, en Cour d'Appel par M. A. LaVergne au nom des cinq individus qui ont été condamnés, récemment, par le magistrat Corriveau, pour avoir participé au vol de la Banque de Scott Jonction. Par cette motion les condamnés demandent l'annulation de la sentence et un nouveau procès. Ils attaquent toute la procédure qui a été suivie dans le procès à la suite duquel ils ont été condamnés. La mation, qui a été prise en délibéré, a été plaidée devant l'hon. juge Dorion en Cour de Pratique.

Les cinq individus qui demandent ainsi l'annulation de leur sentence sont Scott, Taylor, Drew, Little et McKay. Tous avaient été condamnés à plusieurs années de pénitencier.

LES PRISONNIERS

Washington, 2.—Le département de la guerre annonce aujourd'hui que les prisonniers américains retenus des camps d'emprisonnement teutons, se plaignent de la nourriture mauvaise et des mauvaises conditions d'habitation. Cette déclaration a été basée sur un rapport du général Pershing.

"Les soldats américains relâchés des camps d'emprisonnement teutons, se plaignent de la mauvaise nourriture et des terribles conditions d'habitation. Une petite partie seulement des malades sont traités dans les hôpitaux." Voilà ce que dit le rapport.

"Les soldats américains souffrent du froid.

"On ne rapporte encore aucune brutalité qui ait été commise contre les "Yankees." La majorité des prisonniers américains relâchés déclarent que les soldats allemands ont souffert et souffrent encore des privations alimentaires, mais que l'on enlevait toute nourriture aux prisonniers relâchés.

Montréal, 2.—M. Olivier Campeau qui, l'été dernier, avait obtenu un congé de six mois jusqu'au 1er janvier, a démissionné samedi comme chef de police. Dans sa lettre, M. Campeau se dit forcé d'abandonner son poste à cause de sa mauvaise santé et il demande à recevoir une pension de la ville.

M. Décary, président de la Commission administrative, a donné un démenti catégorique aux rumeurs qui circulent depuis quelque temps autour du directeur Tremblay. "Le travail de ce dernier," a dit le président de la Commission Administrative, "est absolument satisfaisant et conforme à nos désirs. Il n'est question aucunement du départ de M. Tremblay."

L'hon. juge Gibsone, nouveau juge de la Cour Supérieure, a été assermenté, ce matin, comme remplaçant de l'hon. juge McCorkill. L'assermentation du nouveau juge a été faite par sir F.-X. Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure qui a félicité son nouveau collègue de l'honneur qu'on venait de lui conférer, louant les aimables qualités qui le distinguaient et disant que la magistrature n'aurait qu'à se louer de ce nouveau membre.

Au nom des avocats, M. le bâtonnier Rivard a présenté ses félicitations au nouveau juge. Après avoir exprimé ses regrets pour le départ de M. Gibsone, du Barreau, s'est dit confiant que le nouveau juge, en faisant servir à la magistrature les belles qualités qui le distinguaient dans le Barreau, saura donner un nouvel éclat à la magistrature de Québec.

L'hon. juge Gibsone a remercié chaleureusement le juge en chef et le Bâtonnier de toutes leurs bonnes paroles à son endroit. Il a assuré ses collègues et les avocats qu'il n'a qu'une ambition, c'est de se montrer digne de l'hermine dont on vient de le revêtir.

IL Y A 50 ANS

(De l'"Evénement" du 2 décembre, 1867)

A Québec, la nomination du candidat à la mairie a eu lieu, ce jour du 2 décembre. Il y avait deux candidats : l'hon. M. Jos. Cauchon et M. John Lemesurier. Les amis de M. Cauchon ne peuvent se faire entendre par la foule.

La nomination des candidats aux sièges des huit quartiers de la ville a eu lieu en même temps.

Il est à remarquer que l'état de la température aujourd'hui, est absolument identique à celui d'il y a cinquante ans à pareille époque. Il a neigé le samedi, puis cette neige a fondu en partie ; et le froid est venu ensuite. On désire qu'il tombe plus de neige pour assurer les chemins d'hiver.

On signale le seizième anniversaire du fameux coup d'Etat par lequel Napoléon III s'empara de la dictature, en 1851!—2 décembre.—

La "Gazette" annonce la nomination de l'hon. M. John Ross, comme membre du conseil privé et ministre des Finances du Canada.

A Montréal, un choeur puissant de 200 voix, hommes et femmes, interprète la cantate de Labelle sur la Confédération.

MISERE EN ROUMANIE

nouveau ministre de Roumanie à Washington a déclaré aujourd'hui que la misère est grande en Roumanie. L'occupation allemande de la Roumanie n'a apporté que la misère.

Les soldats de von Mackensen étaient tout aussi cruels que ceux de Von Bissing. Bucharest aussi bien que Bruxelles a été pillée et ravagée. La question alimentaire en Roumanie est très sérieuse et le vêtement est presque impossible à obtenir.

Le ministre a déclaré que la population roumaine allait périr de faim et de froid, cet hiver, à moins d'être secourue.

Montréal, 30—Le jour d'Actions de Grâce décrété par le gouvernement fédéral sera célébré demain dans les églises de la métropole. A Saint-Patrice les réjouissances religieuses commenceront demain et iront jusqu'à Noël alors qu'aura lieu une grande cérémonie sans précédent dans les annales de l'église irlandaise.

Copenhague, 30 nov.— Le général Kraft von Bettingen a été arrêté par le conseil des ouvriers et des soldats de Ulm, à la suite de sa demande pour obtenir du haut commandement, deux divisions allemandes, afin de réprimer la "révolution bavaroise."

Les Lacs de la Colombie-Anglaise



Le lac Okanagan et la voie du Kettle Valley Ry. (En haut) Navire du C.P.R. à son quai de Penticton, sur le lac Okanagan.

Il est des endroits parmi ceux vers lesquels le hasard a dirigé nos pas, dont on aime toujours à se rappeler le souvenir, soit parce qu'on y a vécu des jours heureux ou qu'on y est resté presqu'en extase devant la beauté des paysages, tout comme il est des personnes auxquelles il plait souvent de penser, parce qu'elles nous ont attiré par leur charme ou par leur bonté à notre égard. C'est le sentiment du voyageur qui a visité maints pays mais qui a gardé dans son cœur une place de prédilection pour celui qui a provoqué le plus son admiration. Ici au Canada, où la Nature semble avoir été plus que prodigue de ses faveurs, il est peut-être assez difficile d'établir une différence entre les diverses provinces, car chacune d'elles possède dans ses limites, des paysages incomparables et des recoins d'une telle beauté, qu'on est inévitablement porté à croire en les admirant, qu'il n'en existe pas d'aussi jolis ailleurs. Cependant, si nous devions faire un choix entre toutes les provinces et dire laquelle offre les plus magnifiques points de vue, les plus beaux panoramas et la plus grande variété de paysages, il faudrait nommer la Colombie-Anglaise, la province par excellence pour les touristes, qui d'ailleurs ne lui ménagent pas leur admiration. Ses merveilleuses montagnes, ses pics et ses glaciers, ses verdoyantes vallées, ses ruisseaux limpides, ses forêts et ses lacs nombreux, tout s'associe pour en faire un paradis, une véritable Suisse agrandie cinquante fois. Ses lacs surtout sont merveilleux et l'on peut dire que sans eux, les montagnes qui les encadrent, auraient moins de grâce et de grandeur. C'est dans la partie sud de la province que se trouvent les plus beaux et pour cette raison, en même temps qu'à cause de la fertilité des vallées qu'ils baignent, cette section est appelée à un grand développement, de même qu'à recevoir une forte affluence de visiteurs.

Ceux qui ont eu la bonne fortune de traverser la Colombie par quelques belles journées du mois d'août, entre Crow's Nest et Hope, moitié par le Pacifique Canadien, moitié par la ligne de Kettle Valley, ont pu se rendre compte de la beauté de cette région et ils en garderont longtemps un souvenir charmant qui les induira tôt ou tard à refaire ce voyage. D'abord le lac Kootenay, avec ses rives escarpées; le lac Arrow, que l'on longe en wagon à plus de 1000 pieds au-dessus du niveau de l'eau; le lac Christina, véritable joyau encerclé de granit, que l'on aperçoit durant quelques minutes pendant que le train file en vitesse presque sur le sommet des montagnes; le lac Okanagan, tout entouré de superbes vergers, tous ces lacs passent successivement devant les yeux des touristes, déjà émerveillés par la grandeur des montagnes et la beauté des fertiles vallées ou des sauvages forêts, et mettent une note de gaieté dans tous ces paysages.

Le lac Okanagan est peut-être de tous, le plus intéressant. Il est le centre d'un fertile district fruitier qui commence à avoir une vaste renommée pour la qualité des produits de ses vergers. A la fin d'août, on peut voir, surtout aux environs de Penticton, de Princeton et de Summerland, les pêches, les pommes et les poires les plus savoureuses bordant souvent des deux côtés, la voie du chemin de fer. Sur le lac Okanagan, de même que sur les lacs Arrow et Kootenay, le Pacifique Canadien possède de superbes navires construits spécialement pour ce service, qui permettent aux voyageurs de faire d'intéressantes excursions dans l'intérieur de ce pays enchanteur.

CE A QUOI PEUT SERVIR L'EMPRUNT

Ottawa, 28 nov.—Une partie du montant souscrit par l'Emprunt de la Victoire va servir à rétablir l'équilibre du marché canadien. La chose est nécessaire afin d'aider au crédit agricole. Les institutions financières qui ont souscrit à l'Emprunt de la Victoire tous leurs fonds de la prochaine année, pourront aider ainsi à l'augmentation de la production et à la reconstruction. Le ministre des Finances croit également que l'on devrait allouer des fonds aux provinces et aux municipalités qui désirent travailler à la reconstruction.

Par suite du surplus considérable souscrit à l'Emprunt, le ministre des Finances a dû prendre en sérieuse considération la question d'avancer aux souscripteurs. Voici le plan proposé :

(1) Les souscriptions de $500,000 et des sommes inférieures seront acceptées en entier.

(2)) Sur les souscriptions de plus de $500,000 y compris un million ; on acceptera cinq cent mille piastres et 80 p.c. de la balance.

(3) Des souscriptions de plus d'un million de dollars, la même chose que la clause (2) pour le premier million et soixante pour cent du montant au-dessous d'un million de piastres.

Helsingfors, 29 nov.— Les dernières nouvelles que nous recevons montrent que les troupes russes bolshevikis ont capturé, mardi, la ville de Pskov, à 160 milles au sud-ouest de Pétrograd. On rapporte également que ces mêmes troupes ont capturé Dunaburg, située à 110 milles au sud-est de Riga.

Londres, 29 nov.—Les avant-gardes anglaises ont atteint maintenant la frontière belge-allemande, dans la région située entre Beho et Stavelot. Les Allemands ont abandonné dans cette région plus de 1,400 canons.

Londres, 29 nov.— Le "Daily Express" déclare que les alliés de l'Entente ont décidé de demander l'extradition de l'ancien empereur d'Allemagne pour lui faire subir un procès.

Washington, 29.—On croit voir au Département de l'Etat américain que les Etats-Unis ne se joindront pas aux Alliés afin de demander à la Hollande de livrer le Kaiser soit aux Alliés, soit à l'Allemagne qui le réclame.

Amsterdam, 29.—Le cabinet allemand est encore à considérer la démission du secrétaire des affaires étrangères Solf, du secrétaire d'Etat Erzberger et du secrétaire des finances Scheidmann.

Washington, 30 nov.— Le Président Wilson lui-même va diriger la délégation américaine à la Conférence de la Paix. Cette déclaration a été annoncée officiellement à la Maison Blanche, la nuit dernière. Voici les noms des autres membres de la délégation américaine :

Robert Lansing, secrétaire de l'Etat ; le col. E.-M. House, Henry White, ancien ambassadeur de France et d'Italie; le général Tasker H. Bliss, représentant militaire américain du conseil suprême de la guerre à Versailles.

LES POISSONS EN CONSERVE

DES AMENDEMENTS A LA LOI DONNANT DES POUVOIRS PLUS ETENDUS.

Le ministère du service Naval administre cette partie de la loi des viandes et aliments en conserve qui se rapporte aux chairs de poisson. Grâce au personnel extérieur du service des pêcheries, il s'exerce une inspection systématique et une surveillance étroite de chaque entrepôt de mise en conserve, de la propreté du personnel, des produits mis en conserve et de la manutention en général. Le public apprendra sans doute avec plaisir que la loi a été amendée l'an dernier, que de nouveaux règlements ont été préparés et adoptés en vue de rencontrer les besoins de cette industrie.

Les amendements à la loi qui viennent en vigueur le 15 décembre 1918 pourvoient entre autres choses :

1o. A l'inspection de tout poisson mis en conserve et ce durant toute l'opération de la mise en conserve ;

2o. A l'étiquetage de chaque boîte du nom et de l'adresse de l'empaqueteage (ou du commerçant de poisson qui le reçoit directement de l'empaqueteur) ; à une description de la sorte de poisson (dans le cas du saumon de la Colombie-Britannique, il faut mentionner l'espèce), et le poids net du poisson contenu dans la boîte;

3o. A la saisie de tout poisson impropre et en mauvais état qu'on destinait à la mise en conserve ;

4o. A l'étiquetage exact du poisson en conserve importé au Canada de manière à indiquer la sorte et la qualité, l'endroit de la mise en conserve, le nom et l'adresse de l'empaqueteur et de l'importateur.

Londres, 30—Une dépêche de source allemande contient un rapport condensé de la réunion des représentants des Etats fédérés allemands, tenue à Berlin, le 27 novembre. On y dit que le Dr Solf et que Erzberge ont été attaqués, mais on ne donne aucun détail. Le Dr Solf, ministre des affaires étrangères, aurait déclaré à cette réunion.

"Un esprit de victoire règne en Angleterre. Lord Lansdowne et Arthur Henderson eux-mêmes sont restés muets, et la démission de Lord Robert Cecil peut être attribuée à son attitude envers la ligue des nations."

Le Dr Solf se trompe en un point seulement ; c'est en celui qui traite de la démission de Lord Cecil. Lord Robert a démissionné, mais ce n'était pas pour des causes politiques. Il approuvait la politique du gouvernement, à l'exception de la question de l'église de Galles.

Montréal, 30 nov.— Nos étudiants en droit ont fait hier l'élection de leurs officiers pour 1918-19.

M. W. Duval a été élu président, C.-E. Fauteux, vice-président et C. Dupuis, secrétaire. Cette élection a suscité beaucoup d'intérêt. 120 sur 130 inscrits ont déposé leur vote.

Paris, 27—Des restrictions dans les opérations de la guerre sous-marine contre les navires marchands, seront proposées dans les discussions sur la "liberté" des mers," afin d'empêcher des attaques analogues à celle du "Lusitania."

Suivant les autorités navales qui ont examiné la question, les opérations des sous-marins devraient être limitées aux attaques contre les navires de guerre, et les attaques contre les navires portant des passagers ou des marchandises, armés ou non, seraient interdites.

Aucun des délégués étrangers n'est encore arrivé, à l'exception du colonel House, qui garde la chambre avec la grippe. Plusieurs personnes de sa suite sont également victimes de l'épidémie.

Suivant des informations dignes de foi, les négociations relatives à la signature des préliminaires de paix ne commenceront pas avant les premiers jours de janvier. La discussion prendra environ un mois et demi, de sorte que la signature du protocole n'arriverait pas avant la fin de février. Il en résulterait un renouvellement de l'armistice qui expire le 17 décembre, à moins qu'il ne soit prolongé avant cette date.

Avant les séances du Congrès en janvier, cependant, la conférence interalliée tiendra des séances auxquelles prendra part le président Wilson.

La signature d'un protocole de paix englobant ces questions essentielles, suivi d'un traité détaillé traitant tous les détails, a comme précédent le traité de paix entre les Etats-Unis et l'Espagne. Un protocole fut signé avant que le traité de paix ait été définitivement adopté par la conférence de Paris.

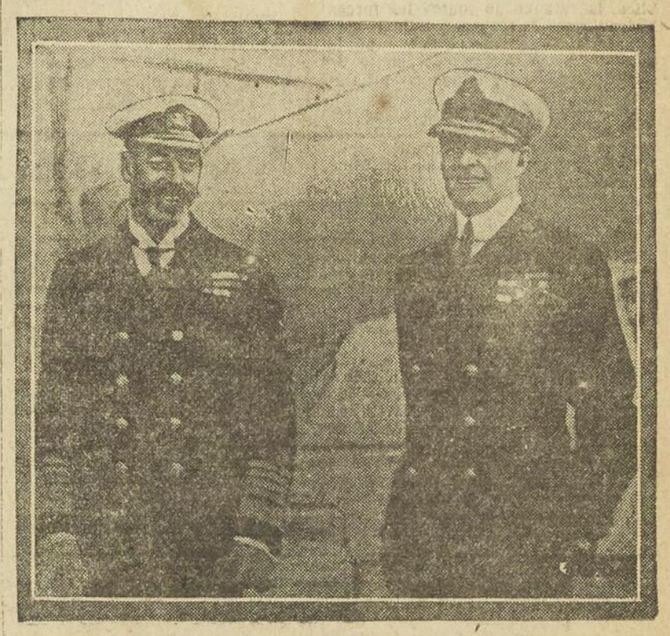
De nombreux hôtels ont été réquisitionnés pour les délégués anglais, belges, américains, italiens et autres Alliés. Les Amércains occuperont l'hôtel Crillon, place de la Concorde précédemment quartier-général de la Croix Rouge américaine.

On déclare que le maréchal Foch ne fera aucun cas de la protestation du Dr Solf, ministre des affaires étrangères allemand, sur la façon dont les conditions de l'armistice sont remplies. La réponse du maréchal sera telle, qu'elle empêchera toute nouvelle protestation de l'Allemagne.

Le "Matin" dit qu'il est en mesure d'informer le Dr Solf que ses propositions seront vaines et que les Etats-Unis, ainsi que les gouvernements alliés, ne modifieront jamais les clauses de l'armistice qu'ils ont tous hautement approuvées.

Lima, Pérou, 30.—Senor Losa, le consul péruvien qui s'est enfui de Iquique, Chili, lors des récents troubles politiques, est arrivé hier, à Lima. On ne lui a fait aucune démonstration ; il y avait à peine cent personnes qui sont venues lui souhaiter la bienvenue. On rapporte que des démonstrations anti-péruviennes se développent à Santiago et à Valparaiso.

Le journal de Iquique annonce que, au cours de la démonstration anti-péruvienne tenue à cet endroit, des chiliens auraient attaqué les ambassades et résidences anglaises et françaises. On croit donc, à Lima, que ces troubles sont causés par des agitateurs allemands.



Sa Majesté le Roi d'Angleterre et l'amiral Sir DAVID BEATTY, le commandant en chef de la grande flotte britannique.

Le Scandinavian arrive aujourd'hui et l'Olympic dans dix jours.

AVEC 5,000 AUTRES

Halifax, 29 nov.—Le grand paquebot "Aquitania", commandé par le capitaine J.-T. Charles, C. B., R. N. R., est arrivé hier après-midi dans le port de cette ville, après une traversée de l'Atlantique qui a duré cinq jours. L'"Aquatania" avait à son bord près de cinq mille soldats canadiens de retour du front. Au nombre de ceux qui ont souhaité la bienvenue à nos soldats, se trouvaient Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse ; l'amiral Storey, et le général Lessard. Parmi les passagers du navire, il y avait quatre-vingt-sept étrangers dont plusieurs docteurs et infirmières venant de Russie, et qui se dirigent vers la Sibérie. Ce sont des femmes pour la plupart.

Parmi les officiers à bord, on remarquait les majors L.-P. Gauthier, ex-député de Gaspé et A.-T. Paterson ; les capitaines D. Cowens et Jas. Mayor ; les lieutenants Armand Chenier, T.-J. Fisher, Armand Laverdure, L.-G. Lajoie, J.-A. Lapointe, Philippe Laroche, Adolphe Mailliot, avocat du Barreau de Montréal, F.-P. Miller, M.M. ; H.-M. Patterson, J.-H. Rainville, Benoit Thibault, D.-W. Ryan, J.-P. Gordon et Alphonse Ross.

2,500 hommes seront démobilisés ici à Halifax et 2,500 seront envoyés à Québec où ils arriveront samedi ou dimanche, pour être démobilisés là. Ces hommes sont de Québec, de l'Ontario et de l'Ouest.

Les officiers et les civils ont quitté Halifax à 4 hrs hier après-midi, sur un train spécial. 559 soldats sont partis dès hier soir à 9 h. 30 sur un premier train.

L'"Aquitania" a rencontré en mer le "Scandinavian" qui était en route pour S.-Jean, N. B., avec d'autres soldats. Le "Scandinavian" doit arriver à S.-Jean aujourd'hui.

L'"Olympic", un autre géant des mers, sera ici dans une dizaine de jours avec encore 5,000 autres soldats canadiens.

Paris, 29 nov.—Jules Cels, récemment nommé sous-secrétaire des Travaux Publics, des Transports et de la reconstruction, vient de déclarer que la plus grande attention des autorités du pays était actuellement portée sur les problèmes de la reconstruction et que l'on s'était entendu à ce sujet avec le gouvernement américain. Le problème principal sera la reconstruction sur les lignes du front et dans les ports de mer.

M. Cels ajoute qu'un plan très élaboré vient d'être préparé pour une offensive économique au profit de la France. Il est d'avis en somme que grâce à ces projets la France ne mettra pas de temps à réparer les ruines qu'elle a subies pendant la période de la guerre.

Parmi les grands travaux en perspective, on signale la construction d'un long chemin de fer de Bordeaux à Odessa et celle du fameux tunnel sous la Manche qui deviendrait enfin une réalité.

Copenhague, 29.Le correspondant de la Haye de la " Neue Free Presse," de Vienne, déclare que les Alliés étaient prêts à signer la paix le printemps dernier, aux conditions suivantes : " Evacuation de la Belgique; Réparation par l'Allemagne des deux-tiers des dommages causés au Royaume Britannique ; La question de l'Alsace-Lorraine traitée par un referendum ; Le Tyrol sud cédé à l'Italie; Trieste, port international ; La Serbie, le Monténégro et la Roumanie, évacués, et les colonies allemandes retournées.

Le Baron Burian aurait été prêt à accepter ces conditions de paix, mais le général Ludendorff est intervenu et il a déclaré : " Battons l'ennemi d'abord, nous verrons ensuite ! " Le lendemain, Ludendorff déclanchait sa dernière offensive avec le résultat que l'on sait.

Régina, Saskatchewan, 29 nov.—L'hon. M. Motherwell, ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan, à son retour d'Ottawa où il a assisté à la conférence inter-provinciale, a déclaré que même si elles retournaient aux provinces de l'Ouest, la question des ressources naturelles créera certaines difficultés et ce retour sera sujet à bien des conditions. Le gouvernement, en donnant les lignes du projet, a fait certaines réserves qui peuvent se réduire à cinq. Ce sont les suivantes : l'administration de la rente des écoles, la retenue par le gouvernement de tous les parcs publics, la retenue de toutes les forces hydrauliques de réserve ; celle de certaine autres pouvoirs d'eau, enfin le droit d'approvisionner les chemins de fer de charbon des mines des provinces.

M. Motherwell, ajoute que ces réserves étant faites, il ne reste à bien dire des ressources naturelles pour l'Ouest que ce qui a trait aux fins agriculturales, un peu des ressources des mines et un peu de celles des terres.

Ces réserves qui ont été faites par l'hon. M. Meighen au nom du gouvernement fédéral ont été de nature telle, du reste, dit en terminant M.

UN AVEU A FOCH

Paris, 29—Un délégué allemand a fait une remarque très judicieuse sur la victoire alliée au maréchal Foch, lors des négociations de l'armistice. La voici : " Nous sommes incapables d'avancer ou de reculer."

Les Allemands ont admis que les brèches faites à leurs lignes de communication et le manque de transport avaient rendu leur retraite impossible. Si l'Allemagne avait continuée la lutte, elle aurait été anéantie.

Par une proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil, la municipalité du village de Saint-Frédéric de Beauce vient d'être divisée en deux et le village de Tring Jonction a été érigé en municipalité de village.

Ceux qui veulent se procurer du blé-inde pour leurs animaux n'ont qu'à s'adresser au gouvernement.

$1.40 LE BOISSEAU

Ottawa, 30 nov.—Les fermiers et les éleveurs de bestiaux sont avertis qu'à cause de la difficulté de se procurer le blé d'inde de la vieille récolte destiné à servir de nourriture aux animaux en quantité suffisante à Chicago, et répondre ainsi à la grande demande pour ce produit, et à cause aussi du danger de gaspillage par l'humidité à cette époque de l'année dans le transport de ce produit, la réserve actuelle du Gouvernement de 150,000 boisseaux qui se trouvent à Tiffon, Ont., est mise en disponibilité à raison de $1.40 le boisseau, au char, livré à Tiffon même. Jusqu'ici, le gouvernement a fourni 250,000 boisseaux de ce blé d'inde pendant l'année qui vient de s'écouler. Les commandes sont nombreuses également qui parviennent à la Division des Engrais Alimentaires, à Ottawa, pour les tourteaux (oil-cakes) à raison de $64. la tonne à Toronto et $66., à Montréal, au char, disposés en sacs de 200 livres. Environ 2,700 tonnes de ce produit sont disponibles. Plus de 11,000 tonnes de ces tourteaux et de gruau de tourteau ont été jusqu'ici distribués. On accepte des commandes en lots de un char au moins, le gouvernement croyant qu'il était plus économique de s'arranger ensuite pour la livraison de plus petites quantités. On conseille aux éleveurs de bestiaux et aux fermiers de prendre avantage de l'offre pendant qu'elle existe. A cause de l'embargo sur les criblures nettoyées, il existe maintenant une accumulation de ce produit en stock à Fort William d'environ 1,500 tonnes, et cette accumulation se continue au fur et à mesure que l'on procède à la monture de la dernière récolte. Ce produit se vend à un prix fixe de $35. la tonne, en vrac, non moulu, au char, à Fort William. Les éleveurs d'animaux et les fermiers obtiennent d'excellents résultats de l'usage de ce produit, et des quantités considérables ont été expédiées jusqu'à la Colombie-Anglaise de même que jusqu'à l'Ile du Prince-Edouard. Les éleveurs et les fermiers qui auront fait usage durant l'année qui vient de s'écouler des criblures fournies par le gouvernement sont absolument satisfaits du résultat qu'ils en ont obtenu. Le Gouvernement a distribué ainsi pendant l'année environ 10,000 tonnes de criblures.

Londres, 29 nov.—L'"Express" déclare aujourd'hui que le premier ministre Clemenceau et le premier-ministre Lloyd-George vont conférer ensemble, dimanche prochain, afin de discuter la question de demander à la Hollande, la reddition del 'ex-Kaiser aux Alliés.

On dit que la France et l'Angleterre se sont entendues à ce sujet et que le gouvernement hollandais est prêt à accéder à cette demande.

L'"Express" ajoute également que le maréchal Foch et le Colonel House vont assister également à la Conférence.

GUILLAUME EST MALADE

Amsterdam, 29 nov.— Le Comte Guillaume de Hohenzollern va quitter bientôt son château de Amerongen afin d'aller suivre un traitement, dans un sanatorium tout près de Arghem, pour ses nerfs. Il va probablement demeurer pendant quelques semaines à la résidence du docteur Libeck, à Rinkum.

On rapporte que l'ex-Kaiser est sujet à des émotions violentes qui le font pleurer comme un enfant. Quelques fois, il n'est plus capable d'écrire, la main lui tremblant comme un vieillard.

On croit que les alliés vont décider bientôt la Hollande à offrir deux alternatives au Kaiser : ou bien se livrer aux prisonniers, ou bien retourner dans son pays.

Un jour, Guillaume de Hohenzollern, faisant une petite excursion, seul, rencontra sur son chemin un soldat allemand interné qui refusa de le saluer. L'ex-Kaiser demanda au soldat pourquoi il ne saluait pas. Le soldat sortit lentement de sous son habit un petit pavillon rouge. Un passant lui demanda alors s'il savait bien que c'était le Kaiser qui se trouvait devant lui. Le soldat interné répondit : "Au diable, les Hohenzollern ; déjà, six de mes frères sont morts pour eux."

Depuis cette aventure, l'ex-Kaiser ne sort plus à pied ; il se sert pour ses excursions d'une auto fermée.

Toronto, 29—Hier matin, vers huit heures, un tramway allant à grande vitesse sur la rue Bathurst, vint en collision avec un autre tram qui était arrêté à l'encoignure de la rue Queen. De nombreuses personnes qui s'en allaient à leur travail se précipitèrent vers le lieu de l'accident. Heureusement il n'y eut aucune mortalité. Tros personnes, légèrement blessées, ont été conduites à l'hôpital. L'arrière du tramway qui était arrêté a été réduit en miettes et la partie d'avant de l'autre a été fortement endommagée.

Une nouvelle collision a eu lieu hier soir entre un tramway de la rue Queen avec au autre tramway de la rue Carlton, à l'est de la rue Gerard, en face de l'hôpital. Le tramway de la rue Carlton était arrêté et celui de la rue de la Reine le frappa violemment. M. Chas.-O. Knowles, gérant général de la Canadian Press Ltd, qui se tenait debout dans le tramway fut jeté brusquement à terre et se fractura le poignet droit. Plusieurs autres personnes qui se tenaient également après les courroies à main s'en sont tirées avec la peur.

Londres, 30—Walter Long, secrétaire d'Etat colonial, a déclaré dans un discours fait à Bristol, que l'on ne fera pas montre de " tendresse " envers l'Allemagne, pour ce qui a trait aux termes britanniques. Il a déclaré également que la question coloniale allemande va être réglée en annexant à l'empire britannique toutes les colonies allemandes.

Le juge Philéas Corriveau a prononcé les sentences contre les cinq voleurs de la Banque de Scott.

A LA BEAUCE

S.-Joseph de Beauce, 29—Les voleurs de banques qui ont pillé la banque Nationale de Scott Jonction, il y a quelques mois, et y ont enlevé une somme de $5,000, ont été condamnés au bagne, ce matin, par le juge Philéas Corriveau.

Cette affaire passionnait la population de notre région et toutes les agences de police du Dominion, car on croyait avoir mis la main sur une dangereuse bande qui n'en était pas à son premier exploit.

Les accusés, au nombre de cinq, protestaient de leur innocence, mais le casier judiciaire de quelques-uns d'entre eux était, paraît-il, très chargé.

C'est le fameux lieutenant de Gonsague Savard, ancien chef de la brigade des moeurs dans la police de Montréal, qui avait arrêté les voleurs, à Hamilton, Ont., après une chasse mouvementée.

N'ayant pu échapper aux filets de la police, les bandits essayèrent d'échapper à ceux de la justice et, protestant de leur innocence, ils se choisirent un habile défenseur dans la personne de Mtre Lafontaine, du bureau Bercovitch et Lafontaine, de Montréal. La Couronne et la compagnie d'assurance contre le vol étaient représentées par Mtre N.-K. Laflamme, C. R., le brillant criminaliste montréalais.

Après avoir entendu la preuve et les plaidoiries, M. le juge Corriveau rendit jugement, déclarant les cinq accusés coupables.

Ce matin, le juge a prononcé les sentences qui sont les suivantes :

James Drew, 7 ans de bagne,
Rob Young, 5 ans de bagne,
Edward Lewis, 5 ans de bagne,
John MacKay, 5 ans de bagne,
William Scott, 5 ans de bagne.

Efforts gigantesques des aciéries américaines

Durant les derniers sept jours la United States Steel Corporation, qui compte parmi les aciéries les plus considérables du pays, a fait fonctionner ses aciéries de fer en gueuse à 101 pour 100 de leur capacité présumée.

La Commission des industries de guerre a calculé que la production de l'acier atteindra cette année le joli chiffre de 33 millions de tonnes. Cette production est encore loin d'atteindre la quantité d'acier demandé à l'industrie par le gouvernement pour ses fins de guerre.

Soixante tonnes de viande de renne ont été vendues récemment sur le marché américain. Cette viande, bien que n'ayant la saveur du gibier ordinaire est cependant excellente.

LA QUESTION DU SUCRE

IL FAUDRA CONTINUER A ECONOMISER CE PRODUIT

Les règlements de la Commission des Vivres concernant la consommation du sucre devront se continuer pour une période indéfinie. A l'heure actuelle, la rareté du sucre existe toujours, et il faut continuer les moyens d'assurer une répartition judicieuse de l'approvisionnement disponible.

Pendant quelque temps encore, c'est-à-dire pendant plusieurs mois, le service de transport océanique sera avant tout employé pour le transport des troupes dans leurs pays respectifs et de tout ce qui se rapporte au mouvement de la guerre. La prochaine récolte de sucre que les transports océaniques iront chercher à Cuba, sera considérable. On assure que la récolte du sucre à Java est également considérable. Avec le rétablissement de la paix, on pourra reprendre sur une grande échelle, en France et en Belgique, la culture de la betterave à sucre. Les perspectives sont donc encourageantes, mais pour le moment, pour quelque temps encore, il faudra continuer l'économie du sucre.

Le parti impérialiste et le bolshevikisme sont battus par les Républicains.

ESNER EST CHEF

Londres, 28 nov.— La pendule politique, en Allemagne, qui se balançait depuis quelque temps entre le socialisme conservateur et le Bolshevikisme, semble s'être arrêté enfin, promettant d'une manière assez certaine un gouvernement uni avec lequel les alliés pourront négocier la paix mondiale.

Cette situation provient probablement de Kurt Esner, président de la république bavaroise qui a fait entendre clairement à la fédération que la Bavière et les autres états ne tolèreront ni l'ancien parti impérial, ni le directorat bolshevik.

Les démocrates socialistes commandés par Phillip Scheidemann et les socialistes indépendants sous la conduite du docteur Haase, quoique alliés temporaires pendant la coalition socialiste, sont encore rivaux, comme autrefois. Tous deux se méfient l'un de l'autre. Les socialistes indépendants croient fermement que les démocrates qui se sont opposés à la révolution, continuent à être gouvernés par l'ancien régime. En même temps, les démocrates socialistes accusent les socialistes indépendants de Bolshevikisme, quoique ces derniers répudient énergiquement cette accusation. Le parti bolshevike de Karl Liebneicht doit être écrasé immédiatement. On ne connait pas encore sa force car il agit secrètement. Il grandit probablement dans les régions commerciales, mais il n'a pas beaucoup d'effet dans les armées. De nombreuses associations de soldats sont fermement décidées à soutenir le gouvernement actuel et l'assemblée nationale. L'Allemagne, étant accoutumé à l'obéissance, ne suivra probablement pas l'exemple de la malheureuse Russie.

Tel est le programme du gouvernement d'Ottawa.—Déclaration du commissaire fédéral de l'élevage des bestiaux.

M. ARKELL

Ottawa, 28 nov.—Vu la conclusion victorieuse de la guerre, les autorités qui s'occupent à Ottawa de la question del 'élevage des bestiaux, étudient sérieusement en ce moment le problème qui ne peut manquer de se dresser, lorsque l'Europe s'adressera au Canada pour obtenir des bestiaux et de la viande. Lorsque l'on songe que l'Europe toute entière a dû manger dans une grande proportion ses troupeaux d'animaux destinés à la reproduction, et que l'on a également consommé les animaux qui ont été élevés pendant les quatre années de la guerre, on peut facilement se rendre compte jusqu'à quel point la demande qui sera faite au Canada pour des bestiaux sera énorme. Ce problème sera un des plus importants qui sera appelé à occuper l'attention du Canada dans l'avenir.

"La situation offrira un champ fertile au Canada. Elle offrira également cependant un grave danger et de grandes responsabilités", dit M. H.-S. Arkell, Commissaire Fédéral de l'Elevage des Bestiaux. "Ce qu'il y a à craindre, c'est que ce pays se dépouille de ses animaux propres à la reproduction, ce qui aurait pour résultat de rendre nuls les efforts qui ont été faits depuis quelques années en vue d'augmenter et d'améliorer l'élevage des bestiaux en ce pays. Des moyens devront être pris pour prévenir le danger menaçant."

De même que dans le cas de la production agricole, la guerre a eu pour effet de stimuler l'ardeur des éleveurs de bestiaux en Canada. Ceci a été le résultat de la grande demande qui a été faite au Canada de fournir de la viande à l'Angleterre et à ses alliés. L'exportation du boeuf de ce pays a augmenté de 6.795 p.c. pendant les quatre années de la guerre si on établit une comparaison avec les quatre années qui ont précédé la guerre. Dans le cas du bacon et des produits du lard, l'augmentation a été de 571 p.c.

Durant l'année fiscale se terminant le 31 mars, 1918, l'exortation totale de viandes de toutes sortes et de toutes descriptions s'est élevée à $172,745,001, comparée à $53,349,119, en 1914.

On ne comprendrait pas bien la portée de ce que signifie pour nous la victoire dans cette guerre et la restauration de la paix, si on ralentissait le mouvement de production et de l'élevage des bestiaux. Il s'écoulera une période de cinq années au moins avant que dans les pays d'Europe, on ait pu rétablir une situation à peu près normale en ce qui concerne le rétablissement des troupeaux de bêtes à cornes. Pour les moutons et les porcs, il faudra une période d'environ trois années. On calcule que depuis le commencement de la guerre, la réduction dans le nombre des animaux de la ferme dans les pays européens a été d'environ 100,000,000 de têtes. On peut se faire une idée de ce que sera la demande pour des bestiaux en Canada comme aux Etats-Unis.

Pendant la guerre, la demande a été surtout pour des viandes préparées, entendu que c'était tplus pratique et plus conforme aux besoins du moment, l'exportation de ces viandes s'est faite surtout en Angleterre, en France, en Italie et dans d'autres pays alliés. Avec la cessation de la guerre, le marché s'agrandit automatiquement. La demande maintenant sera non seulement pour de la viande, mais encore pour des animaux destinés à la reproduction. Et il n'y aura pas que les pays qui ont été en guerre qui auront besoin de viandes et de bestiaux, mais il y aura également tous les pays neutres. C'est que les pays qui étaient sympathiques aux alliés, et qui ont été isolés de sources d'approvisionnements par l'ennemi, ont épuisé pratiquement leurs propres ressources et devront compter sur nous pour se ravitailler. Le Danemark, la Norvège, la Suède, la Hollande, la Belgique, la Pologne, la Serbie et la Roumanie, sont des pays réduits à la misère au point de vue des vivres par les Allemands et par les Autrichiens, et il nous faudra non seulement les nourrir, mais restaurer leurs troupeaux de bestiaux. Pendant la guerre, le Canada a développé considérablement l'industrie de l'élevage des bestiaux, et cette industrie a été mise sur un pied de permanence. Il faut prendre les moyens d'empêcher de ruiner cette industrie et de réduire à rien ce qui aura été accompli après tant de nobles efforts. Il s'agit non seulement de maintenir cette industrie, mais il faut à tout prix la développer. Il ne faut pas faire un pas en arrière et revenir au même point où était le Canada au commencement de la guerre en ce qui concerne l'élevage des bestiaux. C'est là le problème qui se présente aux éleveurs d'animaux, et c'est là également, une question qui doit intéresser au plus haut degré toute la population de ce pays.

Avec la restauration de la paix, le premier mouvement de tous les pays devrait être celui de la production agricole et de l'élevage des animaux. Le Canada, sera appelé à l'avenir à concourir quant à la production du blé avec la Russie, les Indes et la République Argentine. Pour le moment, il s'agit de savoir comment résoudre le problème de l'énorme demande pour des bestiaux, en prenant en considération les circonstances actuelles.

MORT TRAGIQUE

Montréal, 30—M. Hormidas Lamarre de Lachine, a trouvé hier, une mort atroce à la Dominion Bridge. Lamarre qui était serrefrein pour la compagnie, était allé ouvrir une large porte de la remise des locomotives, une porte de 30 pieds de hauteur et de 25 pieds de largeur, quand un coup de vent la fit de nouveau se fermer. Le serrefrein fut pris entre la portes et la locomotive qui reculait. Il fut pressé comme dans un étau et la mort fut instantanée.

Plus de 3,000,000 de personnes ont visité l'exposition canadienne aux Etats-Unis

L'EMPRUNT

Un des moyens les plus efficaces employés par le gouvernement dans le but de promouvoir des relations amicales entre le Canada et les Etats-Unis et pour faire connaitre en même temps les exploits des Canadiens, au cours de la guerre, a été l'exposition des trophées de guerre canadiens, collectionnés par le ministère des archives. Depuis le printemps dernier, plus de trois millions de personnes ont visité les expositions et 200,000 personnes ont souscrit à l'emprunt de la Liberté au milieu des souvenirs de guerre canadiens. Le 28 mars dernier, l'honorable Martin Burrell fit l'ouverture de la campagne du troisième emprunt de la Liberté et une semaine plus tard, le président des Etats-Unis prononça son fameux discours au même endroit. La population de Maryland fournit les décors pour l'exposition qui coûtèrent au moins $65,000. Au bout de trente jours, l'entrée avait dépassé cette somme, et 200,000 personnes avaient acheté des bons. Les trophées furent transportés de Baltimore à San Francisco où il y eut 175,000 visiteurs en une semaine; à Los Angeles on compta 225,000 visiteurs en huit jours. Chicago dépassa tous les records en septembre, où un million neuf cent soixante et quinze mille personnes visitèrent l'exposition en 14 jours. Le 6 septembre était la journée du Canada, Son Excellence le Gouverneur général, l'honorable N. W. Rowell et sir Edmund Walker, représentaient le Canada. Ce jour-là, l'assistance fut de 283,000.

Depuis, la collection a été divisée; une partie est envoyée vers le sud et l'autre vers les états de l'ouest. On compte qu'à la fin de la tournée, pas moins de vingt millions de perhonnes auront vu ces trophées. Les dépenses de ces expéditions sont au compte des Etats-Unis.

Une collection additionnelle a été envoyée sur la côte du Pacifique. L'exposition est actuellement à Winnipeg. De Winnipeg elle sera transportée à Regina, Calgary, et autres endroits et de là à Winnipeg.

Les expositions au Canada ont déjà rapporté $25,000 à la Croix-Rouge et on s'attend à ce que la journée dans l'ouest donne de bons résultats.

MISERES PENDANT LA GUERRE

IL FAUT VENIR EN AIDE A CEUX QUI ONT SOUFERT.

Pendant la durée de la guerre, des millions de personnes faisant partie des populations civiles des pays belligérants ou des nations neutres, ont dû s'imposer des privations excessives. On a souffert de toutes les manières, tant au point de vue moral qu'au point de vue physique. Comme résultat, des millions de personnes se trouvent aujourd'hui dans une situation physique délabrée. Ceux des pays, comme le Canada et les Etats-Unis, qui sont en mesure de venir en aide à ces millions de personnes devront donc le faire comme simple devoir envers l'humanité. Le Canada et les Etats-Unis, tout en ne se privant pas jusqu'au point d'en sougrir, devront donc pratiquer suffisamment d'économie et activer le mouvement de surproduction agricole et le développement de l'élevage des animaux de la ferme, pour pouvoir fournir à ceux qui en ont besoin le subsistance nécessaire pour tirer d'un embarras lamentable les populations qui souffrent de la faim.

La Commission des Vivres du Canada.

Le pain allemand

Le "Deutsche Tageszeitung" publie qu'une analyse de certains échantillons de pain faite par les chimistes a révélé la présence dans le pain allemand d'une multitude de corps étrangers. Il cite les suivants: plumes, fils, ouate, lysol, papier, bois, paille, craie, esquilles, etc. Le pain d'une boulangerie contenait 13 pour cent de vert-de-gris.

PECHE A LA MORUE

La morue est de tous les poissons celui qui se rencontre en plus grande abondance dans les eaux canadiennes de l'Atlantique. On calcule que chaque année les pêcheurs canadiens pêchent sur les bords de l'Atlantique environ 200,000,000 de livres de morue. Soixante pour cent de cette morue est exportée à l'étranger. Les Etats-Unis, l'Amérique du Sud et le Japon achètent considérablement de morue canadienne, soit fumée soit salée.

Il se pêche également beaucoup de morue par des pêcheurs de Gaspé, mais ceci est surtout pour la consommation domestique. Une quantité assez considérable cependant est livrée au commerce du Brésil et de la République Argentine.

—La Commission des Vivres du Canada.

PRISONNIERS LIBRES

Paris, 30 nov.—Deux cents soldats et 50 officiers américains qui ont été mis en liberté dans les camps de concentration d'Allemagne, doivent arriver aujourd'hui à Lyon.

Un cinquième de tous les camions-automobiles de l'Allemagne qui avaient été requis pour l'utilité des alliés, en vertu des termes de l'armistice, sont arrivés à la frontière aujourd'hui.

Washington, 30—Le vicomte Kato, ancien ministre des affaires étrangères, va diriger la délégation japonaise à la Conférence de Paix à Versailles.

Le vice-amiral Isam Takeshita, vice-président de l'état-major naval japonais va faire également uartie de la délégation. Il sera accompagné de son aide de camp, le capitaine Kichihuro Noomuro, qui a étudié au Japon, en Allemagne et en Autriche.

La convention des éleveurs de bestiaux a eu des résultats heureux.—Des résolutions adoptées.

NOTRE DETTE

Ottawa, 29—Cinq propositions distinctes sous la forme de résolutions, ont été adoptées à la suite d'une conférence de deux jours et soumises par les éleveurs de bestiaux et les représentants des compagnies de salaison à Sir Thomas White, agissant comme premier ministre, de même qu'à ses collègues. Il s'agissait des moyens les plus sages à prendre pour le Canada de répondre à la grande demande qui sera faite par les pays d'Europe pour des bestiaux et des viandes préparées Ces résolutions se lisaient comme suit :

"Attendu que la dette de guerre du Canada peut être payée plus facilement en développant les ressources naturelles de ce pays, particulièrement en ce qui concerne les industries canadiennes du bétail.

"Et attendu que, il existe en Angleterre et dans les pays d'Europe aujourd'hui un déficit considérable dans les produits de la viande et que ce déficit ne peut pas être comblé avant plusieurs années, cette convention d'éleveurs de bestiaux et de représentants de compagnies de salaison réunis en conférence avec des officiers du Ministère de l'Agriculture ont résolu :

" 1. Qu'une politique d'association de crédit rural est appuyée par les gouvernements fédéraux a été d'une aide à l'Agriculture dans les pays d'Europe et qu'elle a récemment été adoptée par les Etats-Uns, et que tels prêts aux fermiers du Canada aideraient beaucoup à établir un niveau des marchés et à améliorer et à augmenter les troupeaux de bestiaux, et par ce moyen de faire l'élevage d'animaux pouvant fournir une plus grande quantité de viande, que le département de l'Agriculture reçoive les pouvoirs nécessaires pour préparer pour tel système pour être soumis et adoptée par ce gouvernement.

" 2. Qu'en vue des demandes qui seront faites pour des produits agricoles par la France, la Belgique et l'Italie, le gouvernement fasse les démarches nécessaires afin d'établir des crédits en Canada pour ces pays.

" 3. Qu'en vue d'établir immédiatement des relations commerciales avec l'Europe afin de s'assurer le volume maximum d'affaires pour le Canada, que le gouvernement nomme immédiatement un représentant préférablement M. H. B. Thomson dans la poursuite de ses fonctions actuelles, et dont le devoir consisterait à obtenir que le Canada reçoive sa large part en fournissant à ces pays d'Europe les produits de la viande.

" 4. Que le gouvernement soit prié de prendre les mesures nécessaires pour assurer au Canada un marché permanent et étendu pour l'exportation du boeuf en entrepôt frigorifique et d'autres produits de la viande, et que des démarches soient faites pour que les moyens de transport océaniques de même que ceux par chemin de fer puissent fournir l'accommodation nécessaire au point de vue des entrepôts frigorifiques à bord des chemins de fer et à bord des navires.

" 5. Que le gouvernement donne l'autorité nécessaire et l'appui financier au département de l'Agriculture pour établir une campagne ou faire une propagande dans tout le Canada, premièrement, pour le maintien et l'augmentation immédiate de la production du bétail, et secondement pour une campagne d'éducation pour l'amélioration des races de bestiaux.

Sir Thomas White a reçu la délégation dans son bureau. Il était accompagné de l'hon. N.-W Rowell, de l'hon. A.-T. McLean, de l'hon. Dr Reid et de l'hon. T.-A. Crerar, ministre de l'Agriculture qui a présenté la délégation. Dans sa réponse, le premier ministre intérimaire a exprimé son approbation de tout mouvement qui avait pour but d'augmenter la production de tout genre, et bien que les considérations financières l'empêchaient de répondre à certains points des résolutions, il a demandé que les plans suggérés par les délégués soient soumis au ministre de l'Agriculture, et que s'ils étaient jugés susceptibles d'être adoptés et mis en pratique, il n'avait nul doute que la campagne serait approuvée par le gouvernement.

DANGEREUX PERSONNAGE

Berlin, 30—Le " Lokal Anzeiger," commentant l'action du premier ministre bavarois qui a rompu toute relation avec le Bureau des Affaires Etrangères de Berlin, déclare : " Kuert Elsner commence à devenir un véritable danger pour l'Allemagne." La presse allemande entière est de cette opinion et le " Vowaert " déclare lui-même que "Esner n'a pas pris le droit chemin qui assurera l'unité à l'empire, et qui lui fera obtenir de meilleures conditions de paix."

La presse de Berlin traite Erner de " rêveur obstiné."

Paris, 30.—Le ministère de la Marine a ordonné la démobilisation volontaire de tous les marins français, âgés de quarante ans ou plus et de ceux qui sont pères de quatre enfants au moins. On croit que 7,000 marins vont abandonner ainsi la marine de guerre pour servir dans la marine marchande.

Montréal, 30 nov.—M. Dalphond, secrétaire de l'Union Fédérale des Pompiers a déclaré que ceux-ci ne se mettront pas en grève, contrairement à ce qui a été annoncé dernièrement.

L'Union Fédérale des Pompiers de Montréal s'est adressée à Ottawa auprès du ministre du Travail afin que celui-ci constitue un tribunal d'arbitrage concernant la demande d'une augmentation de salaire que les pompiers ont fait à la Commission Administrative. Une lettre a été reçue le 28 novembre courant par l'Union, de la part de M. Ackland, sous-ministre du Travail :

" Les administrateurs de Montréal, dit-il, n'ont pas encore terminé le budget 1919-1920. Ils ne peuvent consentir à cette affaire tant que les estimés municipaux n'auront pas été terminés". Et l'on attendra le budget.

Un communiqué officiel du général Pershing, le commandant en chef des armées américaines en France.

36,154 TUÉS

Washington, 28.—Le général March a annoncé ces jours derniers que le général Pershing a été autorisé à renvoyer en Amérique toutes les troupes qui ne seront pas nécessaires pour la formation de l'armée d'occupation. Le commandant en chef a indiqué que les divisions suivantes pourraient être renvoyées :

Divisions 31, 34, 38, 39, 76, 84, 86, 87.

Régiments d'artillerie des côtes : 46,47, 49, 50, 75 et 76.

Brigades d'artillerie de campagne : 65 et 103.

En plus, les troupes d'artillerie sur voie ferrée, les troupes d'artillerie d'armée, les sections spéciales du gaz, les corps de chars d'assaut, les aviateurs et les divisions qui ont été morcelées pour remplacer les divisions qui ont été en service actif.

Le total des pertes américaines jusqu'à la signature de l'armistice atteint, dit le général March, 236,117.

Jusqu'ici, les listes reçues ne contiennent qu'environ 100,000 noms.

Les pertes totales se décomposent comme suit :

Tués ou morts de blessures : 36,154.
Morts de maladies : 14,811.
Morts d'autres causes : 2,204.
Blessés : 179,625.
Prisonniers : 2,163.
Manquants : 1,160.

Au sujet de l'avance actuelle des armées alliées, le général March fait remarquer que l'armée américaine se dirige vers Coblentz, où elle doit arriver le 1er décembre. Les forces britannique occuperont la tête du pont au nord de Cologne et les Français la tête du pont au sud-est à Mayence.

Les forces américaines en France, dit le général, ont capturé 44,000 Allemands et 1,400 canons.

L'effectif de l'armée d'occupation n'a pas été indiqué par le général March, qui s'est borné à indiquer le plan de démobilisation.

La démobilisation des forces dans les camps des Etats-Unis se poursuit d'une façon continue.

Le général March a indiqué qu'il y a en France 13 bataillons américains équipés avec des chars d'assaut français légers et quatre compagnies équipées avec des chars anglais lourds.

Le général March a refusé de répondre à toutes les questions sur la réorganisation de l'armée régulière jusqu'à ce que le projet de loi préparé par l'état-major général ait été soumis au Congrès. Il a déclaré toutefois qu'il n'y a actuellement dans l'armée que 3,000 hommes sous le régime des engagements de sept ans d'avant-guerre. Ceux-ci seront gardés jusqu'à l'expiration de leur engagement. Les autres qui se sont engagés pour la durée de la guerre seront libérés, à moins qu'ils ne rengagent.

Le secrétaire Baker annonce aujourd'hui que les projets du département de la guerre sont de réduire le corps expéditionnaire américain approximativement à 30 divisions, c'est-à-dire à peu près la moitié de l'effectif actuel. D'autres réductions seront faites ultérieurement si les circonstances le comportent.

La "Presse" réclame la nomination par le gouvernement provincial d'agents qui iraient augmenter notre commerce avec l'Europe.

IDÉE SUPERBE

Montréal, 28 nov.—La "Presse" publiait cette semaine l'article suivant :

" Parmi les multiples suggestions qui sont faites dans le but d'aider l'expansion économique du Canada, après la guerre, il convient de signaler celle qui a trait à la nomination d'agents commerciaux par le gouvernement provincial, comme moyen de mieux faire connaître les ressources et les produits du Dominion et principalement de la province de Québec.

" On encourage nos industriels et nos commerçants à se mettre, aussitôt que possible, en contact avec les pays d'Europe, dévastés par la guerre, afin de profiter des importantes commandes qui ne manqueront pas d'être distribuées, au cours des mois prochains. Cet appel risque d'être inutile, si l'autorité fédérale ou l'autorité provinciale n'interviennent pas pour appuyer de leur prestige les démarches des particuliers. On comprend assez que les négociants de France ou de Belgique voudront avoir toutes les garanties nécessaires avant d'entrer en relations commerciales avec les autres pays alliés.

" Or, nul mieux que l'agent commercial, accrédité par le gouvernement de son pays et de sa province, établi sur place et, par conséquent, à l'affût de toutes les bonnes occasions, intelligent et actif, désintéressé personnellement, n'est capable de faire connaître les ressources du Canada à l'étranger. Nul plus que l'agent commercial n'est en mesure de déterminer les capitalistes français ou autres à placer leurs fonds dans des entreprises canadiennes. Il s'agit seulement de confier cette importante et délicate besogne à des représentants de choix.

" Nous n'en manquons pas même parmi ceux qui ont combattu dans les armées alliées et qui se trouvent encore sur le sol de l'ancienne mère patrie. Une courte enquête permettrait de les découvrir rapidement. A n'en pas douter, ces jeunes gens témoigneraient, sur le terrain économique, d'une ardeur égale à celle qu'ils ont montrée sur les champs de bataille, dans la lutte contre les boches. Munis de tous les renseignements et de toute l'autorité voulus, ces pionniers du commerce canadien continueraient l'oeuvre qu'ils ont si brillamment commencée : faire connaître et apprécier le Canada à l'étranger."

En terminant, la "Presse" demande au gouvernement provincial de s'occuper de cette question.

L'AFFAIRE DE MONTMAGNY

L'enquête préliminaire au sujet du scandale des exemptions s'est continuée ce matin. — Le père du conscrit Vézina témoigne.—Les accusés lui ont demandé $2,000. — Il ne leur a donné que $25 en acompte.

INCIDENT A PROPOS DES $1,000 D'OMER GUAY

Un nouveau chapitre est commencé, ce matin, dans ce que l'on est convenu d'appeler l'"Affaire de Montmagny." Après une dizaine de jours d'ajournement, la Cour a repris ses séances sous la présidence de l'hon. juge Langelier. Avec cette reprise des séances, on peut maintenant s'attendre à toutes sortes de développements si l'on en juge par les déclarations des avocats qui, au cours de leur enquête, notamment les avocats de la Couronne, semblent être en possession de documents qui en diront long.

Un seul témoin a été entendu ce matin. C'est M. Ed. Vézina, cultivateur de Lévis, celui à qui on aurait demandé $2,000 pour faire exempter son fils, qui fut rappelé, dans la suite, par les autorités militaires.

Le train de Montmagny étant très en retard, peu des témoins assignés étaient rendus à la Cour.

UN INCIDENT

Un seul incident est venu marquer la séance de ce matin. C'est une assez violente altercation entre Mtres Belley, Bernier et LaVergne au sujet de la remise de l'argent que le témoin avait reçu de Guay, l'un des accusés, comme garantie que la carte qu'il avait remis au fils de Vézina était bonne.

Comme il est question dans cet incident de termes assez violents et de graves accusations portées contre des personnages intéressés, nous ne pouvons rapporter les péripéties de cette altercation.

LE PREMIER TEMOIN

Le premier témoin entendu est Edouard Vézina, cultivateur et laitier de Lévis.

—" Combien avez-vous de fils ?" lui demande M. Lucien Moraud, avocat de la poursuite.

—" Trois ; deux sont infirmes. L'un a été exempté, Baptiste, un autre, Désiré, s'est rapporté. Il reste Edouard qui a 22 ans.

—" Avez-vous rencontré le notaire Pion pendant l'été ?

—" Oui.

—" Edouard s'est-il rapporté régulièrement au commencement des opérations du service militaire ?

—" Je ne connais pas.

—" Avec qui était le notaire Pion quand il est venu chez vous ?

—" Avec le notaire Lagueux. Le témoin ne connaissait pas Pion."

$2,000, C'EST TROP CHER

Le témoin raconte que le notaire Pion est venu chez lui pour exempter son garçon à raison de $2,000.

—" J'ai trouvé ça trop cher", dit le témoin. "C'est lui, Pion, qui a fait les conditions. Quand j'ai refusé, il est parti et il a donné son adresse en disant de lui écrire et de lui envoyer les papiers de la première exemption de mon fils en me disant qu'il ferait là-dessus sa carte d'exemption."

Le témoin, en réponse à M. Moraud, dit qu'il n'a pas voulu remettre ces papiers à Pion. Le témoin reconnaît un papier que le notaire Pion lui a remis portant son adresse.

Il déclare qu'il lui a fait écrire ensuite.

Mtre BERNIER S'OBJECTE

M. Bernier s'objecte à la production de la lettre écrite au notaire Pion et qui serait une copie de la lettre écrite par le notaire Lagueux.

—" Cette lettre", demande M. Moraud, "a-t-elle été écrite en votre présence et vous a-t-elle été remise personnellement à vous par le notaire Lagueux.

—" C'est une copie.

—" Est-ce une copie de la lettre qui a été écrite en votre présence ?

—" C'est la copie."

Dans cette lettre on présentait l'objection qu'il ne serait pas juste que Vézina payat le billet promissoire fait à Pion tant qu'il ne fut pas sûr que son garçon serait exempté. Cette copie de lettre lui a été remise plus tard.

OBJECTION MAINTENUE

M. Bernier s'objecte et le juge lui donne raison. On décide que seul le notaire Lagueux pourra décider si c'est bien la copie de la lettre écrite par Lagueux à Pion.

Continuant son témoignage, Vézina dit qu'il est allé chez le notaire Lagueux pour lui faire écrire à Pion, deux jours après la visite de Pion au témoin.

"Vers le 8 août," continue le témoin, "Pion et Guay se sont encore rendus chez lui. Il était à l'hôtel Terminus, à Lévis. Pion est allé le chercher ; il n'a pas voulu partir avec lui, en auto, pour aller chez lui. Il lui a demandé de laisser l'affaire là. Pion a répondu que les papiers étaient prêts.

IL OFFRE $25. A PION

—"Allez-vous-en avec votre ami, lui ai-je dit ; laissez ça là et je vous donnerai $25.00."

Le témoin et Pion sont finalement partis pour la maison du témoin. Là Pion lui a présenté M. Guay. Tous deux lui ont proposé encore une fois d'exempter son garçon. M. Guay nous a dit d'avoir confiance en lui, qu'il avait un frère de prêtre et un frère dans la Milice, haut placé. "C'est ça qui nous a donné confiance."

'Pion et Guay demandaient $2,000," continue le témoin.

QUE VALAIT LA CARTE ?

"Ils nous disaient que la carte était bonne et qu'il fallait bien qu'elle fut bonne puisque l'on demandait $2,000 en garantie."

M. Moraud demande :

—" Quand vous avez offert $25.00 à M. Pion pour laisser l'affaire là, avez-vous donner cette somme ?

—" Oui."

On produit le reçu qui est signé de M. Guay. L'argent a été payé à Pion. Le reçu portait les mots " en acompte " et M. Moraud demande ce que cela veut dire.

—" Ça veut dire qu'ils devaient rabattre $25.00 sur la somme de $2.000."

ON LUI DONNE LA CARTE

Le lendemdain le témoin est allé chercher la carte au " Neptune Inn," à Québec ; c'est Guay qui la lui a remise. Guay lui a dit que cette carte était bonne et que son garçon était régulièrement exempté.

Le 20 août, le témoin raconte que son garçon a reçu un avis du régistraire d'aller se rapporter.

" Mon fils, dit le témoin, est allé se rapporter. Moi, je n'ai rien fait. Je ne sait pas personnellement si mon fils, en cette circonstance, a été exempté par les autorités militaires.

—" J'ai vu sa carte," dit le témoin.

COLERE DU PERE

Après le 8, le témoin a revu Pion. Celui-ci est arrêté chez lui. On lui a dit que le garçon avait été rappelé. Il a répondu : " Alors, c'est une preuve que ma carte est bonne, c'est, a-t-il ajouté, une erreur du régistraire.

" Je me suis fâché alors, dit le témoin et j'ai mis Pion à la porte en lui disant de ne plus venir me " badrer."

—" Avez-vous rencontré d'autres accusés vers le même temps ?

GOULET EN SCENE

—" J'ai vu M. Goulet. Il est venu me dire que Guay avait déposé de l'argent entre les mains de ma fille, le matin.

" Je lui ai offert cet argent et Goulet a refusé en disant que " ce n'est pas de son affaire."

Plus tard, il a reçu une lettre signée de M. O. Guay dans laquelle on lui demandait la remise d'une somme de $1,000 que Guay lui avait remise comme garantie que la carte était bonne.

DEBAT A PROPOS DES $1,000

Une discussion s'élève entre les avocats des deux parties sur la question de déposer l'argent soit les $1,000 à la cour. Mtre L.-G. Belley, C. R., avocat de la poursuite, veut que l'on dépose l'argent, Mtre Alph. Bernier, C. R., avocat de la défense, prétend que l'argent doit être remis à Guay. La discussion est longue et violente. M. Bernier s'objecte finalement que l'on dépose cet argent devant la Cour, tandis que M. Belley veut que l'argent soit sous la protection de la cour et que l'on ne doit certainement pas le remettre à Guay.

"Pourquoi la remettre à Guay, dit M. Belley, on ignore si cet argent lui appartient ou non ; jusqu'à présent il y a une preuve " prima facie " que cet argent-là n'appartient pas à Guay.

Le juge, finalement réserve sa décision pour demain matin.

EN TRANSQUESTION

Mtre Bernier transquestionne ensuite le témoin sur différents détails de son témoignage. M. Bernier insiste surtout sur le fait que le témoin ne sait pas personnellement si son fils s'est rapporté quand il a été appelé, après avoir reçu la carte de Guay.

Le témoin, à la fin, fatigué demande à sortir et la Cour lui accorde la permission.

Comme le train de Montmagny est en retard et que la plupart des témoins manquent, la Cour s'ajourne à 2 h. 15 cet après-midi.

MARCHE DE QUEBEC

Le "Bulletin du Commerce" nous apporte les renseignements suivants:

Après l'activité coutumière de la fin de la navigation voici qu'un calme relatif règne dans le commerce à Québec. La fermeture de la navigation a été tardive et nos marchands ont eu tout le temps voulu pour répondre aux demandes d'approvisionnements, qui ont été considérables.

Les prix ne changent guère. Ceux qui s'attendaient à une baisse générale à la fin de la guerre ont été désappointés. Non seulement les prix ne baissent pas, mais, pour quelques articles, ils ont monté. La seule baisse notable que nous ayons à signaler est celle survenue dans le marché local de la viande. Quant aux autres provisions, loin de baisser, les prix montent avec une rapidité qui commence à donner à réfléchir aux pauvres gens. On appréhende même une disette de certaines denrées nécessaires dont nous avons fait, durant la saison dernière, une trop grande exportation

Marchands en gros comme marchands en détail se tiennent cependant sur leurs gardes, et sont assez circonspects, ne voulant pas gonfler trop leurs stocks en un temps aussi aléatoire. L'opinion générale est cependant que les prix vont se maintenir élevés longtemps encore. La confiance règne et les affaires sont bonnes.

PROVISIONS

Après une période de grande activité coutumière de la veille de la fermeture de la navigation, le marché des provisions est un peu plus tranquille ces jours-ci.

On voit encore monter les oeufs avec une rapidité déplorable. Les oeufs ordinaires d'entrepôt se vendent 57 cts dans le gros. Les oeufs spéciaux d'entrepôt valent de 60 à 62 cts. Strictement frais—et ils sont presque introuvables, ils se vendent de 67 à 7 cts dans le gros.

Les oeufs d'entrepôt que l'on vend actuellement viennent de l'ouest canadien. Il n'y en a plus dans les entrepôts frigorifiques de Québec ni dans ceux des provinces maritimes.

A propos des oeufs, il est intéressant de signaler les prix qu'ont atteint les oeufs sur les marchés de Londres, ces jours derniers. Les oeufs d'Irlande s'y vendent de $1.30 à $1.34 la douzaine. Les oeufs anglais de $1.44 à $1.58 la douzaine. Les oeufs de canards de $1.30 à $1.32. La production y est très faible par suite de la grande quantité de volailles tuées faute de grain pour les nourrir. Etant donné cet état de choses en Angleterre on peut s'attendre à une grosse demande pour l'exportation en Angleterre lors de la reprise de la production intense dans notre pays, le printemps prochain, et les prix devront alors monter en conséquence.

Le beurre de beurrerie monte tout le temps. Le No 1 vaut aujourd'hui 53 cts la livre. Le No 2 vaut 52 cts. Nous parlons de la veille production d'avant octobre, celle d'après la période du réquisitionnement, ne comptant pas. Il faut se rappeler que, bien avant de réquisitionner le beurre de la production du premier octobre au 9 novembre, pour les besoins de l'Angleterre, on a exporté en Angleterre une quantité énorme de beurre en Angleterre. Il ne faut donc pas s'étonner si le beurre monte ici aujourd'hui avec une telle rapidité et il ne faudra pas s'étonner non plus si nous venons bientôt à en manquer.

Un marchand de provisions en gros à qui nous causions de la situation nous disait que, l'été dernier, il avait signalé à un représentant de la Commission des Vivres du Canada l'énorme exportation de beurre qui se faisait, et il avait fait remarquer que, si l'on continuait cette exportation sans restreindre la consommation au pays on s'exposait à une disette de beurre ici durant l'hiver. Ce représentant de la Commission des Vivres répondit que nous pouvions bien nous en passer durant quelque temps, vu que l'Angleterre était à la ration depuis trois ans. Cela peint bien la mentalité du personnel de cette Commission. Il faut ajouter que nous aovns eu le rationnement du beurre ici, mais qu'il n'a jamais été appliqué sérieusement. On n'a d'ailleurs jamais établi de système sérieux de rationnement.

Le beurre de laiterie a moins changé. Il se vend de 45 à 46 cts.

Les prix des autres provisions n'ont pas changé.

GRAINS ET FARINE

Les fluctuations prévues à la fin de la guerre ont très peu affecté le marché local du grain à Québec. Inutile de parler de la farine dont le prix est fixé par le gouvernement et qui n'a pas changé

L'opinion générale chez les marchands de grain en gros, c'est que les prix loin de baisser devraient monter d'ici au printemps prochain. Ce qui fait croire à des prix plus élevés c'est la prévisions des difficultés de transport.

Une baisse assez notable qui a eu lieu à la Bourse au commencement de la semaine, a été effacée depuis et les prix sont redevenus les mêmes.

Les marchands détaillants achètent normalement sans craindre trop la baisse qu'on avait prédite. D'ailleurs ils ne sont guère portés à se surapprovisionner, étant donné les prix élevés.

La suppression soudaine des substituts à la farine a causé un certain malaise chez les marchands de gros. Ces derniers, s'étant d'assez bonne grâce, soumis aux injonctions du gouvernement et s'étaient pourvus de substituts pour répondre à la demande des clients et pour se conformer à la loi, et voici que, sans un mot d'avertissement, on supprime la vente obligatoire des substituts avec la farine. Le résultat est que les marchands restent avec des stocks considérables de substituts sur les bras. Que va-t-on en faire?

La farine d'avoine pourra peut-être se vendre comme gruau fin. Quant à la farine de blé d'Inde et à la farine de seigle, on va faire des mélanges et vendre cela pour les animaux, bien au-dessous du prix coûtant, cela va sans dire.

VIANDES

Le marché local de la viande est encore à la baisse. Il n'y a rien d'étonnant à cela. Les cultivateurs tuent leurs animaux en masse parce que cela coûte trop cher de les hiverner. Il en arrive en quantité sur le marché et la demande n'est pas plus forte que de coutume. Il s'ensuit que les prix baissent. C'est la loi ordinaire de l'offre et de la demande. Quand le monde demande plus de viande qu'il n'y en a pour ses besoins sur le marché, le prix de la viande monte Quand il y a sur le marché plus de viande que le monde n'en demande, le prix baisse.

C'est ce qui arrive aujourd'hui. La viande de l'ouest s'en est ressentie ici parce qu'on a eu de la difficulté à la vendre aux prix de là-bas qui sont restés fermes.

Le lard vaut $20 le cent livres.

Le boeuf local se vend de $14 à $16 le cent livres. Le boeuf de l'ouest vaut de $14 à $19.

L'agneau vaut de $18 à $24. Le mouton vaut de $15 à $16.

Aucun changement pour le reste.

EPICERIES

Le marché des épiceries, qui a subi des hausses importantes la semaine dernière pour le sucre, le thé, le café et nombre d'autres articles, est plutôt stationnaire cette semaine. On ne signale qu'une baisse insignifiante sur le caustique et une hausse sur une ligne de poudre à laver.

La hausse sur le café a été très prononcée en bien des endroits du pays. Ici, elle n'a été jusqu'ici que d'un sou.

Le marché est normal. Les épiciers achètent avec assez de prudence, craignant toujours voir arriver des baisses qui ne viennent pourtant pas.

POISSON

La saison des poissons de mer achève. Il en vient encore un peu, la saison de pêche se prolongeant plus tard que de coutume à cause du retard de l'hiver.

Le poisson gelé du golfe et de l'Atlantique commence à arriver

Poissons frais: Haddeck et morue de 9 cts à 10 cts; doré et poisson des lacs, 17 cts.

Poissons gelésff flétan, de 23 à 24 cts; saumon, 22 cts.

Poissons salés: hareng, de $15 à $16 le quart; morue, $17 le quart ; anguille, 15 cts la livre.

Poissons fumés; morue, de 16 à 17cts la livre; hareng, $2.50 la boite de 20 lbs.

LEGUMES

Il n'y a pas de nouveau dans le marché des légumes, qui est assez tranquille maintenant que la navigation est à peu près finie. Les prix sont les mêmes.

Quant aux patates il semble que les producteurs qui en ont certainement en abondance ne se pressent pas de les vendre, attendant des prix plus rémunérateurs plus tard. Le prix en est de $1.25 à $1.40 par 80 livres.

FRUITS

La hausse extraordinaire de ces derniers temps sur les fruits importés ne saurait être de longue durée. Les rares oranges Sunkist, de Californie, qui se trouvent aujourd'hui sur le marché se vendent encore à des prix fous, $17 la boite mais il y en a une infime quantité. On attend dans quelques jours les oranges de la nouvelle récolte de Californie. On ne saurait en dire aujourd'hui le prix, mais ce sera certainement moins cher. Les oranges de Porto-Rico et de Floride se vendent encore de $7 à $7.50. Les pamplemousses valent $6 50. Les citrons valent $9. Les bananes valent $5.50 le régime.

Il y a une hausse importante dans les prix des pommes. C'est que l'on a levé l'embargo sur les pommes en Angleterre et que nos empaqueteurs en profitent. Aussitôt l'embargo levé les prix ont monté. Les pommes de l'Ontario qui se vendent encore ici de $6 à $6.50 ne peuvent plus s'obtenir pour être vendues à ce prix. Il y aura une hausse de 50 cts ou $1 le quart. Les pommes de la Nouvelle-Ecosse, qui se vendent $1 de mons que celles de l'Ontario suivent le mouvement.

NOUVEATES

Une hausse de 40 pour cent sur le fil de coton est le seul changement à signaler dans le marché des nouveautés à la suite de la fin de la guerre. Ceux qui s'atendent à voir baisser les prix du vêtement peuvent s'armer de patience. L'opinion générale, dans le marché des tissus et lainages, est que les prix vont rester à peu près les mêmes, c'est-à-dire très élevés d'ici à encore longtemps.

C'est que, dans leur magnanimité, les Alliés n'entendent pas seulement nourir leurs ennemis, mais ils vont aussi les vêtir.

Cela peut prendre des années avant que l'on voit baisser les prix exorbitants d'aujourd'hui. Quant à les voir revenir au niveau d'avant la guerre, qui sait si nous verrons jamais cela?

Certaines restrictions sur le commerce des nouveautés ont été levées, ce qui rend plus facile l'accès de quelques lignes.

L'activité est normale dans ce commerce. L'épidémie a causé quelque retard, mais cela reprend Les ventes se font bien à la campagne et l'argent entre normalement.

Quand l'estomac et les rognons sont malades tout le système de l'homme est atteint.

Mais les PILULES MORO ne manquent pas de produire la plus prompte guérison là ou tant d'autres remèdes échouent.

C'est ce qu'explique avec enthousiasme les témoignages qui suivent :



M. J. B. BEGIN

31, rue Orange, Worcester, Mass.

J'ai pris durant deux ans, les Pilules Mororégulièrement pour une maladie de rognons dont j'avais souffert depuis cinq ans. Cette maladie m'avait affaibli, m'avait fait perdre mon appétit, avait dérangé ma digestion, et souvent, au milieu de mon travail, j'étais obligé d'aller me reposer. Je fus constamment sous les soins d'un médecin ; j'en repassai même plusieurs et malgré tous leurs soins je souffrais toujours; chaque jour j'allais de pis en pis. Le dernier médecin que je consultai me dit que mon mal était incurable. Malgré que je fusse moi-même sous l'impression que ma maladie était trop enracinée pour être soulagée, je commençai pourtant à prendre des Pilules Moro et j'abandonnai tous les autres remèdes. Je les ai employées pendant deux ans; j'ai eu du soulagement après les premières semaines puis une guérison complète dont aujourd'hui je suis heureux. M. J. Bte Begin, 31, rue Orange, Worcester, Mass.

Je relevais si difficilement d'une typhoïde que mon médecin ne savait plus que penser. Les forces ne me revenaient pas, la nourriture la plus légère passait mal et c'était des douleurs d'estomac, des gaz, des suffocations et des vomissements. Il m'était resté une affection du cœur, disait mon médecin. Ce n'était pas rassurant, et lorsque des faiblesses m'obligeaient à me coucher, je me demandais comment cela finirait. Ma mère avait confiance dans les Pilules Moro et elle m'en fit prendre. Aussitôt il y eut du changement; les forces me revenaient et avec elles une plus grande activité dans tout mon système. Après l'emploi de dix boîtes de Pilules Moro je me portais bien, Je me propose toutefois d'en prendre encore, car je ne veux plus donner prise à la faiblesse ni à la maladie. M. Antonio Gauthier, 631, rue Maisonneuve, Montréal.

Je ne suis plus jeune et, depuis quelque temps, je sentais que l'âge me pesait. J'avais souvent des douleurs dans les reins. Ma digestion, qui était difficile, m'emmenait des lourdeurs à la tête, des dispositions au sommeil à toutes les heures du jour. Les éloges des Pilules Moro faits par les hommes qui les avaient employées m'inspirèrent le désir de me servir de ce remède. Elles m'ont fait du bien tout de suite. Je me sentais plus jeune après quelques semaines, plus apte au travail et l'estomac avait repris sa vigueur. J'eus ensuite bien bonne santé. M. Pierre Cloutier, 298, rue du Roi, St-Roch, Québec.

Ma digestion se faisait mal depuis des années ; mon sang s'appauvrit, se chargea de poisons et des éruptions sur tout le corps se montrèrent. Les remèdes que les médecins m'avaient prescrits n'eurent aucun bon effet. J'ai pris les Pilules Moro et elles ont activé mon estomac, ont éloigné les digestions mauvaises et ont changé mon sang. Aujourd'hui je me porte très bien ; aucune indisposition ne m'incommode et j'en suis uniquement redevable aux Pilules Moro. M. Zoël Audette, 347, rue North Grosvenordale, North Grosvenordale, Conn.

Deux médecins m'avaient traité pour une maladie de rognons dont je souffrais depuis deux ans, mais rien ne semblait changé. Je m'adressai ensuite à la Compagnie Médicale Moro qui me dicta ce qu'il y avait à faire dans mon cas, me prescrivit les Pilules Moro. Le résultat que j'obtins fut des plus satisfaisants et aujourd'hui je ne crois mieux faire pour un homme que je vois souffrir que de lui recommander les Pilules Moro. M. Nap. Lajeunesse, 673, rue Drolet, Montréal.

HOMMES MALADES qui désirez avoir des conseils des médecins de la Compagnie Médicale Moro, décrivez-nous, dans une lettre, la maladie dont vous souffrez et demandez notre questionnaire. Nous vous indiquerons, par le retour de la malle, la manière de recouvrer la santé et de refaire vos forces.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

Madrid, 4 déc.—Le ministère espagnol actuel a démissionné.

Au cours des deux dernières années, les conditions intestines de l'Espagne et la question de l'attitude de l'Espagne, pendant la guerre mondiale ont été la cause de nombreuses crises ministérielles.

Le cabinet qui vient de résigner était dirigé par le Marquis de Alhucemas, libéral et ami des alliés. Le comte Romanones agissait en qualité de ministre aux affaires étrangères.

Ce cabinet est entré en fonction le 17 novembre remplaçant le cabinet de coalition dirigé par Antonio Maura.

Le parti reformiste a commencé à tenir des réunions afin d'organiser une réforme constitutionnelle.

DES EXPLICATIONS

La Haye, 4 —Les personnages officiels de cet endroit s'attendent à ce que les ambassadeurs de l'Entente leur demandent bientôt la raison du séjour de l'ex-Kaiser et du Kronprinz d'Allemagne en Hollande.

ELLE ST BONNE POUR USAGE EXTERNE ET INTERNE.— Lorsque l'Huile Electrique du Dr Thomas est appliquée extérieurement par une vigoureuse friction, elle ouvre les pores et pénètre les tissus comme peu de liniments le font, atteignant le siège du mal et apportant tout de suite un soulagement, administrée à l'intérieur, elle apa sera l'irritation de la gorge qui cause la toux et guérira des affections des tubesb ronch ques et des organes de la respiration. Faites-en l'essai et soyez convaincu.

Londres, 4—Une dépêche de Bucarest, reçue aujourd'hui, annonce que les paysans roumains se sont révoltés contre le gouvernement roumain et que Bucarest est en feu. Le ministre roumain, à Londres, a nié les deux nouvelles.

DEUX DEMISSIONS

Washington, 4—Des câblogrammes officiels reçus à la légation de Washington, aujourd'hui, annoncent que le premier-ministre Malinoff a démissionné et qu'il va être remplacé par M. Mouchanoff. On rapporte que ces deux hommes politiques sont du parti démocratique et favorables aux Alliés.

Les vers causent l'inquiétude et enlèvent à l'enfant le sommeil, le grand nourricier. Le Mother Grave's Worm Exterminator nettoiera l'estomac et les intestins, puis restaurera la santé.

Un homme, qui croyait que le feu était chez lui, meurt subitement.

UNE ENQUETE

S.-Romuald, 4.—Les deux jeunes enfants de M. et Mme Willie Emond, de la rue Atkinson, S.-Romuald, ont été asphyxiés hier après-midi, vers 3 heures, lors d'un incendie qui a détruit l'étage supérieur de la maison de leurs parents.

Au moment ou le feu s'est déclaré, M. Emond était à son ouvrage, et son épouse était allée faire une commission dans le voisinage, de sorte que les deux enfants, un petit garçon de 3 ans et une fillette de 5 ans, avaient été laissés seuls à la maison.

Pas n'est besoin de dire que tous les voisins de M. Emond, dès qu'ils aperçurent les flammes, se hâtèrent d'accourir sur le lieu du désastre.

Déjà l'intérieur de la maison était en flammes, et il eût été très difficile d'y pénétrer ; personne ne songeait d'ailleurs aux deux enfants qui étaient enfermés à l'étage supérieur.

L'incendie fut assez vite contrôlé et on trouva les corps des deux petites victimes au pied d'un escalier. Le petit garçon et la fillette avaient été suffoqués par la fumée, avant de pouvoir se sauver.

On croit que les enfants avaient mis le feu, en jouant avec des allumettes.

Dès que la nouvelle de l'incendie fut connue à S.-Romuald, M. Harry Seaborn, employé à la Lumber Co., et dont la maison était située près de celle de M. Emond, croyant que les flammes s'étaient déclarées chez lui, se rendit en toute hâte de son atelier au lieu de l'accident.

Mais la fatigue de cette course et l'émotion ressentie furent cause de sa mort soudaine en face de la maison de M. Emond.

Le coroner tiendra une enquête demain, au sujet de ces trois mortalités.

Copenhague, 4.—Les Alliés, suivant une dépêche de l'agence Wolff, ont accordé un sauf-conduit aux troupes allemandes qui se trouvent en Finlande. Ces troupes pourront donc, à l'avenir, s'en retourner immédiatement en Allemagne.

UN BOCHE ACCUSE

New-York, 4—Le capitaine Fritz Joubert Duquesne, accusé d'avoir fait éclater une bombe, à bord du croiseur anglais " Tennyson," en 1916, a été arrêté par les autorités anglaises. Duquesne a plaidé coupable. Les procédures d'extradition prendront fin le 23 décembre. Lors de l'explosion qui eut lieu à bord du " Tennyson," trois matelots de l'équipage ont perdu la vie.

L'AFFAIRE GOULET

Le juge Dorion renvoie la demande du capitaine Goulet, qui voulait s'éviter un procès en Cour Martiale.

UN CERTIORARI

Ce matin, l'hon. juge Dorion, en Cour de Pratique, a rendu jugement dans cette demande faite par Mtre LaVergne, relativement au capitaine A Goulet. On alléguait que le capitaine Goulet, accusé de conspiration pour fraude, ne pouvait pas subir son procès pour la même offense, à la fois devant la Cour de Police et devant la Cour Martiale.

Le juge Dorion, exprimant son jugement, a déclaré que dans les circonstances, il eut fallu un bref de certiorari et que les objections auraient dû d'abord être soulevées devant la Cour Martiale.

En conséquence, il a rejeté la demande.

Le procureur du capitaine Goulet, M. A. LaVergne, a déclaré qu'effectivement il allait présenter ses objections devant la Cour Martiale et qu'ensuite il demanderait un bref de certiorari.

L'autorité militaire, dans cette affaire, était représentée par le lieut.-col. E.-Théo. Paquet, le juge-avocat de la Cour Martiale.

FUNERAILLES DE M. J. METIVIER

Thetford Mines, 2—Samedi, matin à 8 heures, à l'église de S.-Alphonse de Thetbford ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Métivier.

M. Joseph Métivier était un des plus anciens et des plus connus citoyens de Thetford.

Le deuil était conduit par ses fils Alcide, Wellie, Omer, Wilfrid et Roméo ; ses frères Auguste et Achille ; ses neveux, Paul Marcoux, Ludger Fugère et Napoléon Métivier et son oncle, M. Antoine Genest.

Parmi la foule on remarquait MM. Jos. Roberge, marchand, Alphonse Blais, marchand, Louis Huard, marchand, Lauréat Lapierre, M. P. P., J.-Roméo Lemieux, J.-A. Turcotte, Eugène Larochelle, Jos. Blais, J.-A. Marcotte, Philippe Leblond, Ulric Côté, Alfred Côté, Alfred Fontaine, Jos. Legendre, Johnny Normandeau, J.-O. Landry, Charles Cyr, Johnny Vallières, Achille Therrien et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies et les personnes suivantes ont offert :

Bouquets spirituels offerts par MM. Hilaire Bourret, Achille, Auguste et Alcide Métivier, Alcide Boulanger, Charles Cyr, Alfred Drouin, les familles Louis Lapointe, Jos. Roberge, A. Martineau, Miles Léonie Vallières, Ivette Poiré, Delvina Jobin, A. Genest, Marie-A. Gagnon, M. et Mme A. Côté, M. et Mme Amédée Lessard, la famille Antoine Genest, les élèves externes, première et neuvième classe.

Offrandes de messes par MM. Jos. Roberge, Alfred Drouin et Alcide Boulanger.

MM. O.-E. Smith, Eugène Larochelle et Emle Poré ont offert une belle couronne de fleurs.

Nous offrons nos plus sincères sympathes à la famile éplorée.

—o—

Ce matin, lundi, funérailles de la triste victime de l'accident de samedi M. Clayn, à 10 heures. Beaucoup de compagnons de travail assistaient au obsèques.

LA GRIPPE

Gênes, 4.—Le steamer " Tomaso di Saueur," est arrivé ici, aujourd'hui venant du sud Amérique.

Entre Montevideo et Bahia, l'influenza a éclaté à bord du steamer En quelques jours, 150 des 176 membres d'équipage ont perdu la vie.

New-York, 4 déc.—Le prince George-E. Lvov, premier ministre du premier gouvernement russe provisoir et Boris A. Bakhmeteff, ambassadeur de la Russie, à Washington, partiront cette semaine pour la France, afin d'assister à une réunion de représentants diplomatiques russes, qui sera tenue à Paris.

A propos de la part qu'a prise le Pape à sa libération. — Sa reconnaissance envers l'Angleterre-

A TORONTO

Toronto, 2 déc.—"Je suppose que le "Telegram" n'a voulu causer aucune injustice", a déclaré le Dr Henri Béland qui a passé les derniers jours de la semaine à Toronto, l'hôte de Hugh-A. Ryan, et qui a accordé une interview à propos d'un article publié par le "Telegram". Ce journal prétendait que le Dr Béland devait sa liberté au gouvernement anglais et non au Pape et ajoutait que le Dr Béland avait fait preuve de peu de reconnaissance envers l'Angleterre en déclarant, à la Beauce, qu'il était redevable de sa liberté au Pape.

"Ma mise en liberté est due, quant à ce que j'en connais personnellement, à l'amabilité du gouvernement anglais qui a échangé Von Bulow pour moi", a dit le Dr Béland. "Mais il y a eu bien d'autres influences qui ont travaillé pour moi", a-t-il ajouté, "que je ne connais pas directement, et celle du gouvernement canadien n'a pas été l'une des moindres.

"Je ne connais pas la part de chacune ; quant à ce qui concerne la part prise par le gouvernement anglais, j'en ai remercié Sa Majesté et M. Walter Long, à mon arrivée en Angleterre.

"Ce que je suis sûr c'est que le "Telegram" ne peut pas ignorer ma reconnaissance à l'égard du gouvernement anglais et mes déclarations à ce sujet ont été rapportées par tous les journaux. J'ai également remercié tous ceux aussi qui avaient aidé à ma délivrance.

"J'ai dit que S. E. le cardinal Bégin avait fait beaucoup pour moi et je l'ai remerciée publiquement comme je devais le faire.

"Comme je l'ai déjà dit, je ne connais pas encore le part directe prise par toutes ces influences pour ma mise en liberté et il m'est impossible d'établir aucune démarcation parce que je ne les connais pas. Le gouvernement anglais seul pourrait déterminer jusqu'où ces influences et à quel degré ces influences ont fait pour ma liberté.

"Pour ma part, je suis profondément reconnaissant au gouvernement britannique, dont je connais le travail à mon égard et à tous ceux, quels qu'ils soient, qui ont intercédé pour moi."

DES NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Son Eminence le cardinal Archevêque :

M. l'abbé Antoine Pampalon, curé du Cap Fouge, a été nommé aumônier des hommes à l'Hôpital Saint-Michel Archange ;

M. l'abbé Adélard Bilodeau, vicaire à S.-Augustin, a été nommé curé de Ste-Rose de Dorchester.

M. l'abbé Odilon Roy a été onmmé vicaire à Beauceville.

M. l'abbé Philéas Leclerc, a été nommé vicaire à Saint-Flavien.

M. l'abbé Jos. Bouchard a été nommé vicaire à Saint-Romuald.

M. l'abbé Jos. Lehoux, a été nommé vicaire à St-Patrice de Fraserville.

MORT D'UN BOURBON

Londres, 30.—Le prince Antoine-Gaston-Philippe de Bourbon, Orléans, petit-fils du roi Louis-Philippe de France, est mort, hier, dans un hôpital militaire, par suite de blessures qu'il avait reçues au cours d'une chute en avion.

Le Prince se dirigeait en aéroplane de France en Angleterre et il fut forcé d'atterrir à Old Southgate.

En atterrissant, le pilote perdit le contrôle de sa machine qui frappa une maisonnette.

Le pilote de l'avion a été tué instantanément et le Prince a été grièvement blessé.

Lloyd George déclare que l'Allemagne doit tout payer et tout réparer.—Son commerce.

Londres, 30.—David Lloyd George, premier ministre anglais, a déclaré dans un discours qu'il a fait hier à Newcastle, que la victoire des Alliés était due à la valeur de leurs armées, et que cela constitue une leçon pour tous ceux qui, à l'exemple des guerriers prussiens, voudront comprendre dans leur espoir de destruction cette petite île britannique.

Le premier ministre anglais a ajouté que l'Allemagne devait payer ses destructions jusqu'à la dernière limite de sa capacité.

"L'Allemagne," a dit Lloyd George, "ne devra pas acquitter sa dette en couvrant le marché mondial de ses marchandises à bon marché. Elle ne le devra pas parce que cela ruinerait nos industries.

"Il y a quelqu'un qui est responsable de la guerre mondiale. Il doit être puni ; sinon, il n'y aurait plus de justice sur terre, ni pour le malheureux criminel pourchassé ni pour les rois et les empereurs."

LE KAISER MALADE

Amsterdam, 30 nov.—Guillaume de Prusse a signé un document par lequel il renonce définitivement au trône d'Allemagne et de Prusse en relevant tous ses sujets de l'allégeance ; c'est une dépêche venant de Berlin qui annonce cette nouvelle.

Le Kaiser est malade assez sérieusement, rapporte-t-on également. Il serait frappé par l'influenza et il a été incapable de rencontrer l'ancienne impératrice quand elle est arrivée à la station d'Amerongen.

Le Prince Antoine était le fils du prince Gaston, comte d'Eu et de la Princesse Isabelle de Braganza. Il était né en 1881 et, au commencement des hostilités, avait un grade de capitaine dans le corps des Dragons Canadiens Royaux.

PROTEGEZ LE BEBE CONTRE LES RHUMES

Pour protéger le bébé contre les rhumes, rien ne peut égaler les Tablettes Baby's Own. Les Tablettes sont un laxatif doux qui fera fonctionner régulièrement l'estomac et les intestins du petit. C'est un fait notoire que quand l'estomac et les intestins sont en bon état, les rhumes ne peuvent exister ; que la santé du petit sera bonne et qu'il profitera et sera heureux. Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou envoyées par la poste, à raison de 25 cents la boîte, par The Dr William's Medicine Co., Brockville, Ont.

ENTENTE CORDIALE

Paris, 2.—La parfaite entente entre la France et l'Angleterre s'est de nouveau manifestée dans l'échange de récents messages au roi Georges et de M. Poincaré alors que le premier a exprimé ses sentiments de gratitude au président de la république française pour la cordiale réception qu'on lui a faite ainsi qu'à ses deux fils.

Cette superbe réception, dit Sa Majesté, est une preuve que la France apprécie les efforts qui ont été faits par l'Angleterre pour la cause commune pour laquelle nous avons combattu.

Le président Poincaré a répondu que la France a été des plus heureuses de trouver une occasion de témoigner au roi d'Angleterre les sentiments d'amitié qui unissent maintenant son pays et l'Angleterre. "Pendant la paix comme pendant la guerre," a ajouté M. Poincaré, "la France cherchera à resserrer ces liens."

Bruxelles, 30 nov.—Au cours des fêtes qui viennent d'avoir lieu, le cardinal Mercier a été spécialement comblé d'honneur par les foules reconnaissantes partout où Son Eminence faisait son apparition, bienveillante et imposante dans sa robe rouge. Les francs-maçons et autres anti-cléricaux traditionnels lui ont serré la main.

Son Eminence s'est exprimée ainsi concernant la question religieuse. "J'aimerais à voir adopter ici les formules anglaises de réelle liberté religieuse. Elles donneraient satisfaction aux catholiques qui soutiennent que le droit de vote devrait être accompagné du droit de choisir l'éducation de leurs enfants."

Le vénérable primat espère beaucoup en l'union de tous les partis pour l'adoption de mesures contre l'alcoolisme et l'obtention de meilleurs logements pour les pauvres.

A en juger par l'esprit qui animait tous les soldats des tranchées, Son Eminence estime que l'anti-cléricalisme comme croyance est chose morte.

CONFERENCE A SPA

Paris, 2.—Les dernières dépêches que nous recevons indiquent que la commission d'armistice internationale, à Spa, tient ses réunions dans le Grand Hôtel Britannique. Le pavillon français flotte sur l'édifice et la maison est gardée par des sentinelles allemandes.

Les réunions ont lieu le matin. Le général Nudant agit en qualité de président de la délégation alliée. Les délégués alliés et allemands occupent des tables séparées. Chaque corps diplomatique se sert de son propre langage et les discussions sont traduites simultanément aux autres.

Actuellement, il ne se fait aucune discussion. On y lit seulement les instructions nécessaires. Les délégués allemands sont en communication télégraphique directe avec Berlin.

FUTUR MINISTRE

Genève, 2 déc.—Le nouveau gouvernement allemand a rappelé à Berlin le Dr Wilhelm Muehlon, ancien directeur des usines Krupp, à Essen. On va lui offrir probablement un siège dans le nouveau gouvernement.

Le Dr Muehlon avait déclaré le printemps dernier que Guillaume de Hohenzollern était le seul responsable de la guerre mondiale.

MASSACRE DE JUIFS

Londres, 30—Au cours du terrible massacre qui a eu lieu à Lemberg, très récemment, onze cent juifs ont perdu la vie. Ces juifs s'étaient cachés dans une synagogue, mais une populace révolutionnaire y a mis le feu. Tous ceux qui essayèrent de s'échapper de la synagogue furent tués à coups de fusil.

On a même lancé des bombes sur plusieurs résidences juives qui ont causé la mort de nombreuses autres personnes.

Ottawa, 30 nov.— Sir Wilfrid Laurier est actuellement en communication avec toutes les associations libérales du Dominion et leur demande de choisir des représentants qui viendront en conférence avec lui et d'autres chefs libéraux, à la Chambre des Communes. On s'attend que cette prochaine conférence comptera 120 représentants venus de toutes les parties du Dominion.

Il y en aurait quatre de l'Ile du Prince-Edouard, dix de la Nouvelle-Ecosse, dix du Nouveau-Brunswick, vingt-quatre de Québec, trente-deux de l'Ontario, dix du Manitoba, dix de la Saskatchewan, dix de l'Alberta et dix de la Colombie Anglaise.

Sir Wilfrid Laurier annonce à toutes les associations qu'il s'agira à cette conférence d'étudier les présentes conditions du pays et un plan pour y remédier et aussi de tracer les lignes d'une grande convention nationale libérale qui sera tenue pour une date qui sera choisie, après la conférence des représentants des associations avec Sir Wilfrid.

ROSTAND EST MORT

L'auteur de Cyrano de Bergerac est mort cet après-midi, à Paris.

AGE DE 50 ANS

La France perd en lui un de ses plus grands dramaturges.

SES OEUVRES

Paris, 2 nov.—M. Edmond Rostand, le célbre dramaturge français, est mort à 1.30 hrs, cet après-midi, à la suite d'une attaque de pneumonie.

C'est une lourde perte pour la littérature française que celle de l'illustre poète et dramaturge que fut Rostand.

Né à Marseille en 1868, Edmond Rostand publia, très jeune, une jolie plaquette de vers: "Les "Musardises". En 1914, il débutait sur la scène avec les "Romanesques", fine comédie en trois actes en vers ; en 1895, il donnait la "Princesse lointaine, dont il avait empruntée le sujet à une légende du moyen-âge ; deux ans plus tard, paraissait la "Samaritaine", drame d'une poésie très pure et tiré de l'Ecriture Sainte, puis "Cyrano", un chef-d'oeuvre, qui eut plusieurs centaines d'éditions et qui illustra à jamais l'auteur. Parurent ensuite à diverses dates l'"Aiglon", qui a pour héros le duc de Reichstagt, "Napoléon II", et "Chanteclerc", deux drames puissants et merveilleux.

M. Rostand avait été élu membre de l'Académie française en 1912.

Douze ans plus tôt, en 1890, il avait épousé Mlle Rosémonde Gérard, petite-fille du Maréchal Gérard, elle-même poétesse distinguée, qui lui donna un fils, M. Maurice Rostand.

Montréal, 29.—Au cours du dîner de la "Thanksgiving day" donné hier soir au Windsor sous les auspices de l'"American Women's Club," sir Charles Fitzpatrick, hôte d'honneur, a parlé avec fierté de la part prise par la province de Québec dans cette guerre et a fait un vibrant éloge des Canadiens-français.

"Les hommes des neuf provinces," s'est écrié le lieutenant-gouverneur, "ont acquis une renommée qui a fait le tour du monde. J'inclus la province de Québec, ma province, et les Canadiens-Français. Pourquoi pas ?

"Fut-il jamais plus grand fait d'armes que les exploits de S.-Julien et de Courcelette ? Y eut-il jamais un plus beau bataillon d'assaut que le 22ème Canadien-Français ?

"Je ne suis pas ici pour expliquer l'attitude de la province de Québec, mais, comme certains préjugés se sont répandus contre elle parmi les Américains, je tiens à dire ceci : Quand la guerre en était à sa phase la plus dangereuse pour les Alliés, des recrues sont venues de Québec se ranger sous les couleurs en nombre toujours de plus en- plus considérable."

Sir Charles Fitzpatrick déclare ensuite qu'il a lu avec une grande satisfaction dans un magazine américain "The Current History," que l'Eglise Catholique Romaine ne doit pas être tenue responsable de la position prise par les Canadiens-Français dans la première partie de la guerre et que le 22ème est un bataillon de héros. Le lieutenant-gouverneur a terminé en exprimant l'espoir que l'Alliance cimentée dans le sang soit toujours de plus en plus étroite entre les Etats-Unis, le Canada, l'Angleterre et la France.

M. F.-A. Mackenzie, correspondant de guerre, raconta les hauts faits d'armes des troupes américaines.

Sir Charles Fitzpatrick était accompagné de son aide-de-camp, le major Victor Pelletier. Miss Elen Brook présidait.

LE ROI D'ITALIE

Rome, 2 déc. (Dépêche retardée)—On annonce officiellement aujourd'hui que le roi Victor Emmanuel va faire une visite en France au cours du mois actuel. Après l'arrivée du parti royal, le Prince va entreprendre un cours militaire à l'académie Locale.

Paris, 2—Le major Willard-D. Straight, financier et diplomate de New-York, est mort la nuit dernière, à la suite d'une attaque de pneumonie.



L'intervention des Alliés ou de Wilson peut seule empêcher la guerre.

ON MOBILISE

Washington, 2—Les diplomates américains croient que la guerre est imminente sur la côte ouest de l'Amérique du Sud, à moins que les Etats-Unis ou les Alliés n'interviennent dans la dispute qui s'est élevée entre le Pérou et le Chili.

Les dernières dépêches venant de Lima et de Santiago rapportent que l'on mobilise dans les deux capitales. Le consul péruvien et le consul chilien admettent tous deux qu'une crise est imminente.

L'aspect le plus sérieux de la question est que plusieurs de ces pays font des alliances ce qui peut amener une guerre continentale en Amérique. On croit que la dépêche annonçant que le Brésil avait rappelé son consul du Pérou est absolument sans fondement.

Il est rumeur que le Brésil, la Bolivie et le Pérou feront face au Chili, à l'Argentine et au Mexique. On admet également que la Bolivie et l'Argentine peuvent se ranger du côté du Pérou contre le Chili, par suite de la supériorité navale et militaire reconnue du Chili.

LE PEROU MOBILISE

(Sera suivi de l'"Evènement")

Lima, Pérou, 2 déc.—Les troupes de Lima qui étaient en réserves ont été appelées sous les drapeaux.

Trois autres consuls chiliens sont partis hier pour Valparaiso.

Des dépêches de Santiago et de Lima, datées du 25 novembre, rapportent que le Chili et le Pérou ont rappelé leurs consuls respectifs.

Le ministre du Brézil, résidant ici, a reçu ordre de se rendre immédiatement à Rio de Janeiro.

UNE MANIFESTATION

Santiago, 2 déc.—Hier, il s'est fait une démonstration anti-péruvienne monstre, démonstration qui ne s'est terminée que vers minuit. Cette démonstration a été la plus grandiose qu'ait encore vue Santiago. Tous les hommes de 16 à 60 ans étaient présents.

On a envoyé des résolutions au gouvernement national demandant l'incorporation de Tacna et de Arica au Chili, et une augmentation immédiate des cadres de l'armée et de la marine.

Des milliers de petits drapeaux de l'Argentine ont circulé de mains en mains pendant toute la durée de la démonstration.

UN CROISEUR ENVOYE

Buenos Aires, 2 déc.—A Antofagasta, les démonstrations ont pris un caractère si sérieux que le gouvernement du Chili a envoyé le croiseur "Captain Brat" à cet endroit.

EMOI EN HOLLANDE

Londres, 2 déc.—Une dépêche de Amsterdam rapporte que la publication de l'abdication du Kaiser Guillaume, a créé une grande impression en Hollande.

Le correspondant à Berlin du "Berlinske Dends" annonce que la fuite du Kaiser, de l'Allemagne en Hollande, est condamnée dans tous les quartiers et principalement chez les soldats.

Le Dr Steineger, un professeur de loi, écrit dans le "Tageblatt" de Berlin :

"On ne pourra jamais assez critiquer l'action du Kaiser, action inhumaine, qui n'est pas d'un roi ni d'un soldat, action qui a donné le coup de mort à l'idée monarchique en Allemagne. Un monarque ne peut pas s'enfuir comme un enfant d'école. Un homme qui, comme ce dernier, représentant des Hohenzollerns, représente cinq siècles d'histoire, commet par cet acte, un crime contre la dynastie et contre le peuple. S'il se croyait incapable de retenir sa position, le front de combat lui offrait une dernière ressource de maintenir sa dignité de roi et d'empereur et de jeter un nouveau lustre sur l'idée monarchique."

WILSON INVITE

Zurich, 2 déc.—Le Lokal Anzeiger annonce que le gouvernement allemand va proposer au président Wilson de visiter Berlin ou quelque port allemand pendant le séjour du président des Etats-Unis, en Europe.

PAS DE BOCHES

Londres, 2 déc.—Le procureur-général Smith, dans un discours très récent, a fait allusion aux "Allemands qui ont abusé de notre hospitalité" et qui devraient être renvoyés dans leur pays.

"Chacun d'entre eux", a ajouté le procureur général, "ne demeurera pas ici. Je vous déclare, comme ministre du gouvernement de coalition, que c'est la politique du gouvernement britannique de renvoyer en Allemagne tous les Boches qui se trouvent dans notre pays."

HARRY LAUDER A N.-Y

New-York, 2 déc.—Harry Lauder et Mme Harry Lauder sont arrivés aujourd'hui sur le navire "Mauritania". Ian Hay, l'auteur bien connu, était également à bord du dit navire.

UNION DES ALLIES

Paris, 2 déc.— Un des plus grands projets préalables au Congrès de la Paix, est, croit-on, la création d'une commission inter-alliée permanente, à laquelle la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et les Etats-Unis seront représentés pour toutes les questions navales, financières ou alimentaires.

Ce projet sera discuté probablement au Conseil suprême des premiers ministres, qui doit avoir lieu bientôt, à Londres.

PERTES AMERICAINES

Washington, 2—Les pertes américaines suivant les derniers estimés officiels se chiffrent à 265,839 soldats. Le premier estimé comprenait 236,117 noms.

Le premier-ministre d'Italie accompagnerait aussi les visiteurs Français.

POUR LA PAIX

Londres, 2—Le premier ministre Lloyd George et le duc de Connaught et plusieurs personnages anglais importants ont reçu hier après-midi le maréchal Foch, M. Clémenceau, premier ministre français, Vittorio Orlando, premier ministre italien et le baron Soumino, à leur arrivée à Londres. Les troupes anglaises formaient la haie, du débarcadère à l'ambassade française où s'est dirigé M. Clémenceau, et du débarcadère aux principaux hôtels, où se sont refugiés les autres membres de la délégation française.

Le maréchal Foch fut acclamé et des centaines d'Américains, en congé, l'applaudirent à tout rompre. M. Clémenceau fut également applaudi par ces cris : "Good old tiger !" (Bon vieux tigre !)

Cette visite n'est qu'une visite d'affaires concernant plusieurs décisions à propos des négociations préliminaires de la paix.

SAUNDERS DENONCE

Amsterdam, 2 déc.—Le "Vossiche Zeitung", de Berlin, donne certains détails intéressants concernant la débâcle turco-allemande, en Palestine et en Syrie. Le journal accuse le général Liman Von Saunders, commandant allemand des troupes turques, de "négligence etd 'incapacité". On rapporte que le général Saunders fuyait bien avant ses troupes d'un endroit menacé, et qu'il les laissait se débattre comme elles pouvaient.

A MONTREAL

Montréal, 2.—Par ordre de Mgr Bruchési les messes de 11.30 heures sont supprimées à partir du 8 décembre.

Le dimanche, il n'y aura plus de messes basses après dix heures, et la grand'messe aura lieu à 11 heures.

Dans sa circulaire qui a été lue hier au prône, Monseigneur demande que l'on revienne aux solennités traditionnelles du culte : "Nous tenons, dit Sa Grandeur, à ce que toutes les messes soient entendues avec piété ; qu'elles soient toutes accompagnées d'une instruction courte, pratique et salutaire ; que tout ce qui ressent précipitation en soit banni ; que l'on n'ait pas la tentation de la course aux messes les plus tardives et les plus brèves ; que surtout la grand'messe conserve dans nos églises son importance et sa solennité traditionnelle."

LA GAZOLINE

Ottawa, 2.Le contrôleur du combustible a annoncé que toutes les restrictions sur la gazoline ont été levées. Les détaillants peuvent continuer les affaires comme par le passé. Les détaillants peuvent maintenant vendre de la gazoline sans licence du contrôleur.

LE KRONPRINZ

Londres, 2 déc.—On croit généralement ici que le Kronprinz n'a pas abandonné son idée fixe de reprendre le trône de son père. La déclaration que l'empereur Guillaume a faite le 29 novembre contient son abdication seulement, pas celle de ses enfants.

Le "Petit Journal", de Paris, déclare que les alliés vont demander l'abdication formelle de Frédéric Guillaume, l'ancien Kronprinz allemand.

RETOUR DE HEROS

Montréal, 2 déc.—A 10.30 hrs, samedi soir, le premier contingent composé de 600 soldats nous revenait du front depuis la signature de l'armistice. La foule massée aux abords de la gare Bonaventure leur a fait une réception d'un enthousiasme délirant et des scènes les plus tauchantes ont ému les milliers de spectateurs quand nos héros sont rentrés au pays, apercevant leurs femmes et leurs mères qui pleuraient d'émotion.

Le lieutenant-colonel Laflèche les reçut à la gare et près de trois cents soldats qui ne sont pas montréalais furent accueillis au club Khaki où règne maintenant la plus joyeuse activité.

WILSON A ROME

Rome, 2.—(Retardée).—On annonce aujourd'hui que le président Wilson va occuper le palais Quirinal, au cours de son séjour, en cette ville.

VOTE DES SOLDATS

Rome, 2.—(Dépêche retardée).—La Chambre a passé la nouvelle motion du suffrage, conférant le droit de vote à tous les soldats qui ont atteint l'âge de 21 ans.

Hoboken, N. J., 2 déc.—Le transport américain "Orizaba", est parti hier, pour Brest, ayant à bord près de 500 correspondants de journaux, venant d'un peu partout de l'Amérique. Le parti comprenait également plusieurs femmes journalistes, et de nombreux représentants des grandes compagnies de cinéma américaines.

Le président Wilson va partir mardi sur le navire "George Washington", soit deux jours après l'"Orizaba". Le commandant du "George Washington" veut dépasser à tout prix l'"Orizaba" avant l'arrivée de ce dernier à Brest. Il y a donc en perspective une course émouvante à se développer sur l'Atlantique.

Londres, 30 nov.—La compagnie de "l'Exchange Telegraph" dit qu'il apprend que 200 sous-marins allemands ont péri pendant la guerre.

Le primat de l'Eglise belge visitera New-York, Washington et Montréal à la fin de l'hiver.

RECONNAISSANCE

New-York, 2 déc.—Le cardinal Mercier viendra aux Etats-Unis pour remercier les Américains d'avoir secouru la Belgique. Il y restera peu de temps parce qu'il sent sa présence nécessaire en Belgique pour l'oeuvre de la restauration.

Le cardinal Mercier établira ici ses quartiers-généraux. Il visitera Washington et Montréal.

A Washington il sera reçu par le président Wilson, si celui-ci est de retour d'Europe.

Le distingué prélat viendra sous les auspices du bureau de secours belge et del 'église nationale belge de Saint-Albert. Le pasteur de cette église, le Rév. Joseph-Francis Stillerman, et le président du bureau de secours sont partis immédiatement après la signature de l'armistice pour la Belgique afin d'arranger les détails du voyage. Ils sont attendus ici à Noël. On pense que le cardinal sera à New-York à la fin de l'hiver ou au commencement du printemps.

C. MULOCK EST MORT

Toronto, Ont., 2.—Mawthra Mulock second fils du juge en chef d'Ontario, Sir William Mulock, K. C. M. G., ancien ministre des postes et gendre du juge en chef Sir Glenholme Falconbridge, est mort hier, à New-York, à la suite d'une attaque d'influenza. Le Canada perd avec M. Mulock, un de ses plus jeunes millionnaires.

LE LIT DU KAISER

Londres, 2—Le correspondant du "Daily Mail," à La Haye, a visité le palais royal, à Berlin, et a constaté que les vieux serviteurs de l'ex-kaiser étaient indignés du fait que le Dr Lilbknecht, chef socialiste radical, avait dormi dans le lit de l'ancien empereur. Les vieux serviteurs disaient avec indignation : "Cet exécrable Liebknecht a dormi pendant deux nuits entières dans le lit de l'ex-empereur !"

WHAT WE HAVE...

Londres, 2.—Dans une interview qu'il a accordée à un correspondant de l'agence Reuter, le premier ministre de Terreneuve, William Lloyd, a déclaré que ce que le monde a gagné sur les champs de bataille pendant la guerre ne devra pas être perdu dans les délibérations sur la paix. Terreneuve est du moins déterminé à cela. Le seul moyen à prendre, c'est que les gouvernements soient entre les mains des peuples et que les armées soient gardées sur pied tant que le programme à ce sujet ne sera pas assuré. D'un autre côté, l'ex-Kaiser doit être étroitement surveillé. Il a été un grand danger pour le monde ; il peut être encore une menace. Il doit être puni de même que tous ses comparses."

EN ALLEMAGNE

Londres, 2——Les troupes d'avant-garde du général Plumer ont traversé hier, la frontière allemande entre Beho et Eupen, et elles ont continué leur avance vers le Rhin. A la nuit tombante, les troupes anglaises avaient atteint la ligne générale de Hurg, Reuland, Bullingen et Montjoie.

SOLF DEMISSIONNERA

Amsterdam, 2—Le "Tageblatt" de Berlin déclare savoir de source autorisée que le conseil des ouvriers et des soldats a demandé la démission immédiate du Dr W.-S. Solf, secrétaire des affaires étrangères allemand.

DES CRIMES BOCHES

Londres, 2—Le Bureau des Affaires Etrangères anglais a publié un rapport complet contenant certains détails significatifs du torpillage des navires-hôpitaux anglais : Rewa, Glenart Castle, Guilford Castle et Landowing Castle, par les sous-marins allemands.

M. E. Whittaker, un jeune anglais présidait cet importante assemblée.

Ottawa, 28 nov.—Le lt-col. Bishop, V. C., D. S. O., M. C., un aviateur canadien très distingué vient d'être nommé aide-de-camp honoraire du Gouverneur-Général.

Copenhague, 28 nov.—Le gouvernement allemand invitera le Président Wilson à visiter l'Allemagne pendant qu'il sera en Europe dit le "Berlin Lokal Anzeiger".

Honolulu, 28 nov.—Un câblogramme reçu ici aujourd'hui par le journal quotidien japonais Nippu Jigi, annonce qu'il est rapporté au Japon que l'amiral Kolchak, le dictateur de Sibérie, a été assassiné à Omsk. Il n'y a aucun détail.

Paris, 28—Paul Painlevé, ancien premier ministre, a demandé à la "United Press" de communiquer le message d'actions de grâce suivant au peuple américain :

"De tout notre coeur, nous nous joignons aux célébrations d'actions de grâce.

"Les Etats-Unis, bien que sans aucun intérêt, sont intervenus du côté des Alliés dans la lutte mondiale. Ils ont fait pencher la balance de la justice du bon côté du droit et de la justice."

Montréal, 28—La saison de navigation qui va se terminer a vu la plus grande activité qui ait jamais régné dans le port de Montréal. Grâce aux améliorations qui ont été faites, les affaires énormes de guerre ont pu être expédiées avec la plus grande célérité. Et cette année constitue un record.

Washington, 28—Le Bureau des Industries de guerre annonce aujourd'hui qu'on a enlevé toutes les restrictions sur la publication des journaux périodiques, à l'exception des journaux hebdomadaires, des journaux du dimanche et des

Le leader ouvrier sera battu par M. McLean. — Nouveaux éléments.

L'OPPOSITION

Londres, 2 déc.—Le jour de la nomination approche et la lutte électorale devient de plus en plus chaude. Les partisans du gouvernement sont confiants dans le triomphe de Lloyd-George, mais ils maintiennent que l'opposition est plus forte qu'on s'y attendait. Les extrémistes semblent avoir le contrôle du parti ouvrier. Partout où les modérés de ce parti ont essayé leurs forces contre les extrémistes, ils ont été défaits. Il est probable que George Barnes, membre du cabinet de guerre, et le plus capable des leaders ouvriers modérés, sera défait dans Glasgow par John McLean, qui fut emprisonné pour discours séditieux.

Le grand danger pour la coalition réside dans la multiplicité des candidats. Ses partisans soutiennent que les extrémistes n'ont pas de forces dans la masse du peuple. Cependant le résultat pourrait mettre à la Chambre des Communes un élément pertubateur de force considérable qui, s'il coopère avec les Sinn Feiners, formera une formidable opposition.

On estime que les marins et probablement les soldats voteront en grande majorité pour la coalition. Le vote des femmes s'il va aux ouvriers dans les centres industriels pourrait bien causer des surprises.

PROCLAMATION A METZ

Paris, 2—Le nouveau maire de la ville de Metz a publié une proclamation dans laquelle il exprimait son plaisir de se voir de nouveau sous le pavillon tricolore, après plusieurs années passées sous le joug étranger.

"La proclamation disait en partie: "Ne perdons pas la tête par suite d'une trop grande joie, mais attirons à nous la sympathie du monde entier qui nous regarde."

S'adressant aux habitants nés allemands, la proclamation ajoute :

"Vous vous demandez peut-être avec terreur ce qui va vous arriver. En 1914, j'ai été l'une des nombreuses victimes de votre gouvernement. Qui nierait maintenant que nous avons le droit de nous venger. Mais nous sommes français, et nous plaçons le devoir, l'équité et la justice, au dessus de tout."

Il prétend que Bethmann Hollwegg et Jagow sont responsables de la guerre.

EN NORVEGE

Copenhague, 2 déc.—Le Dr George Wegener, dans un article publié par la "Gazette de Cologne", racontant une conversation qu'il a eue avec l'ex-empereur Guillaume, peu avant la fuite de ce dernier donne d'intéressants détails montrant d'une manière évidente que Guillaume de Hohenzollern essaye de s'enlever le poids de la responsabilité de la guerre, poids qu'il trouve trop lourd pour ses épaules déchues et qu'il veut faire peser sur les pays étrangers. L'empereur Guillaume a donc déclaré que la responsabilité de la guerre reposait sur le Dr Von Bethmann-Hollweg, ancien chancelier impérial, et Gotthib Von Jagow, ancien ministre des affaires étrangères.

Guillaume a déclaré que ces deux hommes, quelques jours avant la déclaration de la guerre, l'avaient envoyé en Norvège, à l'encontre de son intention. "Je n'avais pas l'intention d'aller en Norvège", a-t-il déclaré, "mais le Chancelier me dit : "Ce voyage est nécessaire pour la cause sacrée de la paix".

Quelle impudence ! On se rappelle sans doute que Guillaume de Hohenzollern avait plusieurs sosies en Allemagne, ce qui faisait qu'on pouvait entendre parler ou voir l'empereur d'Allemagne en plusieurs endroits différents, en même temps. Ce voyage en Norvège peut avoir été fait par un sosie tandis que le fameux Guillaume complotant avec ses fameux amis du centre, l'asservissement du monde entier.

CE QU'EN DIT LE "TIMES"

Londres, 2 déc.—Le "Times" déclare qu'un félon ne peut pas se défendre d'un châtiment qu'il mérite parce que d'autres felons de son espèce n'ont pas été arrêtés, de même le Kaiser n'a pas le droit d'essayer d'éviter son châtiment en faisant retomber ses propers fautes sur la tête d'autres personnes peut-être moins coupables que lui-même.

SON ABDICATION

Berlin, 2 déc.—Guillaume de Hohenzollern a publié une proclamation signée de son nom, contenant son abdication formelle du trône impérial d'Allemagne. Détail curieux, cette abdication ne fait aucune mention du Kronprinz ou de tout autre membre de l'ancienne famille impériale.

POUR LES JOURNAUX

Washington, 2—Le ministre des postes Burleson, a déclaré ce qui suit:

"On donnera toutes facilités aux agences de nouvelles américaines et aux représentants de la presse pour se servir du cable transatlantique sur les questions concernant la Conférence de la Paix."

NOS ALSACIENS

Montréal, 2 déc.—Réunis hier à l'Union Nationale Française, les Alsaciens-Lorrains de notre ville ont décidé de jeter les bases d'une grande association. Le consul Henri Ponsot assistait à l'assemblée qui fut très enthousiaste.

Paris, 28 nov.— Le maréchal Foch, accompagné du général Castelnau est arrivé à Strasbourg où il a passé l'armée d'occupation en revue, d'après une dépêche reçue ici hier soir. Il a fait le tour de la ville à la tête de ses troupes. Une ovation chaleureuse lui a été faite en sa qualité de commandant-en-chef des armées alliées

Faites Cesser Cette Toux!

Ne soyez pas victime de l'insomnie des nuits, et des misères des jours. Permettez au Sirop de Gray de vous donner un prompt soulagement contre cette toux qui torture votre organisme. Il soulagera vos douleurs à la gorge et vous débarrassera de cette toux; vous jouirez alors d'un confort immédiat. Vous serez surpris de la rapidité avec laquelle il vous remettra en parfaite condition. Prenez-le immédiatement.

Soyez certain de demander une bouteille de bonne taille.

FG 101



SIROP de GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY

Montreal D. WATSON & CO., *New York*

Achats et Ventes de Débentures
Municipales, Scolaires et Industrielles
Prêts sur Hypothèques et Valeurs
AGENTS FINANCIERS

Crédit Canadien Incorporé
CAPITAL SOUSCRIT : $1,000,000.00

CHS. ED. ARPIN, Directeur gérant

Main 2926-2927. 99, ST-JACQUES, Montréal.

JOS. C. HEBERT, N. P.,
Représentant, Montmagny, P. Q.
CORRESPONDANCE SOLLICITEE

Nous avons besoin de toutes sortes de
PEAUX DE FOURRURES
NON PRÉPARÉES

Envoyez-nous immédiatement les peaux que vous avez, et nous vous les paierons le prix le plus élevé. Nous payons les frais de messagerie ou de poste.

Liste de prix et étiquettes pour la consignation sur demande.

Revillon Frères
Trading Company Limited
ETABLIE EN 1723
LES PLUS GRANDS MANUFACTURIERS DE FOURRURES DE L'UNIVERS
134 Rue McGill - - Montréal, Qué.
6F

OBLIGATIONS SCOLAIRES
$200,000.00
Commission Scolaire Catholique
— DE LA —
Cité de Verdun

Intérêt: 6% *Echéance:* *1er mai 1923*

Transmettez vos commandes à nos frais

CREDIT CANADIEN INCORPORE
99, RUE ST-JACQUES.
Casier postal : 1180. Montréal. Téléphone : Main 2926-2927
CHS.-ED. ARPIN, Directeur-Gérant.

JOS.-C. HEBERT, N.-P., Représentant, Montmagny, P. Q
Correspondance Sollicitée.

L'Influenza chez les Chevaux!

Tout comme pour les hommes, cette redoutable maladie se traitera en donnant au cheval un reconstituant des bronches et un digestif que facilite son assimilation,

LE VIGORA
DE J. B. MORIN

Contient en outre des qualités requises bour prévenir **L'INFLUENZA** et opérer la guérison un stimulant actif qui en fait un remède que tout propriétaire de chevaux devrait garder chez lui.

Le **VIGORA** se vend **50cts.** la bouteille.

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS MARCHANDS
Demandez-le

En gros et detail chez J. B. MORIN, Pharmacien
412 RUE ST-JEAN, Québec. TELEPHONE 1071

NOUVELLES LOCALES

Suite de la page 12

RETRAITE.—La retraite annuelle des Enfants de Marie, dont l'ouverture a eu lieu, mercredi matin, se terminera dimanche matin. M. l'abbé Edouard LaVergne, en est le prédicateur, et les exercices et instructrucqui ont lieu à 8 heures, a. m., 2 heures et 7 heures, p. m., sont suivis par un grand nombre de jeunes filles.

Le 3 du courant ont eu lieu les funrailles de Mme Rosalie Guillemette, veuve de feu Samuel Courbron dit d'Amours, décédée le 30 novembre, à l'âge de 64 ans, après plusieurs jours de maladie.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé V.-O. Marois, assisté de MM. les abbés Lefebvre et Grenier, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

M. Ludger Courbron portait la croix. Les porteurs étaient : MM. Joseph et Ernest Jacques, Joseph Barosse et Désiré Pellerin, tous neveux de la défunte.

Le deuil tait conduit par ses fils, MM. Emile et Samuel d'Amours ; son gendre, M. Alexandre Caron ; ses frères, MM. Onésime et Noé Guillemette, et Joseph Guillemette, de Québec, M. et Mme Alexis Jacques, M. et Mme Louis Isabelle, beaux-frères et sœurs de la défunte, M. et Mme André Comeau, M. et Mme Joseph d'Amours, M. et Mme Métivier, et un grand nombre d'autres parents et amis.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

UNE OEUVRE CANADIENNE D'APOSTOLAT EN ORIENT.

"Une oeuvre apostolique?" ...Il y en a tant que nous ne savons plus vraiment à laquelle donner notre appui", diront quelques-uns—pas de nos lecteurs car je suppose que tous ont une âme généreuse. Je l'admets qu'il existe beaucoup d'oeuvres nées d'une pensée de dévouement, de sublime immolation; d'ailleurs, toutes ont leur place marquée et toutes remplissent dans le monde un rôle utilitaire, chacune aussi rencontre pour la promouvoir des âmes éprises du grand, du bien.

Car, la Providence qui ne fait jamais défaut a placé comme dépositaire de ses trésors, comme pourvoyeurs de la charité, les coeurs épris de cette soif ardente de la charité... Pour ces âmes qui n'ont jamais de plus grande joie que lorsqu'elles ont adouci les souffrances, —relevé les courages, soulagé les misères morales ou physiques, je ne sache pas d'oeuvres plus dignes d'attirer leur attention que celle entreprise par les petites Soeurs Missionnaires de l'Immaculée Conception, auprès des peuplades barbares de la Chine. Cette oeuvre, amis lecteurs, qui gardez encore un petit souvenir de "Jeanne des Ormeaux" est, je puis vous l'affirmer, l'une des plus dignes de votr générosité. En envoyant aux anges qui, tout entières se donnent au salut des âmes,—il en est tant qui oublient ce qu'elles valent, ces âmes—une aumône, toute légère, soit-elle, vous aurez contribué à arracher une âme à l'enfer.... D'ailleurs, les quelques lignes suivantes, extraites d'une lettre adressée de l'Orient, par une petite soeur de l'Immaculée Conception—que j'ai eu le bonheur de connaître dans l'intimité—fera mieux que des pages entières, apprécier l'oeuvre des petites Missionnaires de Marie:

"Léproserie de Saint-Paul, (1).
Shek Lung, 21 juin 1918.

"Bien chère Mère,

Nous subissons une véritable calamité, l'inondation est plus épouvantable que jamais, l'eau monte, monte toujours! Nos pauvres malades ont dû quitter leurs salles dans lesquelles le courant les emportait dans leurs lits. Elles ne pouvaient plus soutenir l'eau, elles en avaient jusqu'aux épaules! Nous en avons logé une partie dans la nouvelle infirmerie et nous avons dû faire partager aux 130 qui restaient, le couvert de notre maison. L'eau y monte aussi, mais au moins sur leurs lits, elles peuvent y dormir à sec. Toutes ces épreuves ne nous abattent pas, nous nous réjouissons même de l'avantage que nous avons de partager notre toit avec les plus déshérités de ce monde...

"L'inondation dure depuis quatre semaines; toutes les digues sont brisées. La plus grande partie des maisons de Shek Lung a croulé. Des milliers de personnes sont sans abri, des centaines sont noyées; il passe beaucoup de cadavres à notre porte qui sont emportés par le courant. Quant à nous, nous nous sentons tellement entre les mains du Bon Maître que nous ne craignons rien, nous sommes heureuses et joyeuses.... Celui à qui vous nous avez confiées, nous garde bien.

"A vous de coeur,
"Soeur Aimée de Marie."

(1) Comme on le voit, les petites Soeurs de l'Immaculée Conception se dévouent au soin des pires misères humaines; elles qui, pour la plupart n'ont jamais connu les incommodités d'un rude travail—pour être Soeur Missionnaire il faut être munie d'un brevet ou certificat d'études —acceptent pour l'amour du Maître, les travaux les plus répugnants, elles soignent avec une affection maternelle, les hideuses plaies de ces hommes que la société a bannis, les lépreux,— leur venir en aide c'est participer à leur oeuvre.

La plus légère aumône qu'on leur fera attirera sur nous et sur nos familles les bénédictions du céleste Distributeur des biens.

On peut adresser directement ses aumônes à la **Maison des Soeurs de l'Immaculée Conception, 314 Chemin Sainte-Catherine, Outremont** ou à leur humble amie,

"PAULE.".

"Le Peuple", Montmagny.



Tous les lainages sont en sûreté avec le Lux

Si vous avez toujours eu peur de laver les chandails et les lainages des enfants de crainte de voir rétrécir ou épaissir ces vêtements —vous serez ravie de connaître le procédé par le Lux.

Vous pourrez les laver aussi souvent qu'il est nécessaire—il suffit pour cela de les plonger et les replonger dans la mousse épaisse, crémeuse et nettoyante du Lux —sans les frotter ni les tortiller —et les fibres de la laine ne se rétrécissent et ne se tapent pas.

Il sortent toujours de la savonnure au Lux aussi doux, aussi moelleux, leurs couleurs aussi brillantes que des neufs.

Toutes les soies et tous les tissus fins peuvent se laver en toute sûreté avec les flocons purs de Lux—qui n'endommage pas ce qu'in a rien à craindre de l'eau pure elle-même.

LEVER BROTHERS LIMITED,
Toronto, Ont.
64

LUX

Collège du Sacré-Coeur

Concours de novembre 1918.

Cours de Finissants.

1. Joseph Gagné.
2. Léon Kirouac
3. Léopold Larsen.
4. Gérard Tondreau.
5. Gérard Tremblay.
6. Grégoire Morin.
7. L.-P. Fournier.
8. Eddy Prévost.
9. Gustave Mercier.
10. Ludger Fournier.

Cours Supérieur

1. Gérard Paré.
2. C.-E. Veilleux.
3. Réné Paré.
4. J.-A. Beaulieu.
5. Maurice Blais.
6. Edmour Proulx.
7. Joseph Labbé.
8. Maurice Gaumonud.
9. Alfred Langelier.
10. Gérard Gaudreau.

Premier Cours

1. C.-A. Roy.
2. Robert Gagnon.
3. Roméo Caron.
4. Eugène Beaudoin
5. Alj. Boissonneault
6. Ludger Tondreau.
7. Charles Lamarre
8. Victor Simonneau
9. Ronaldo Tanguay.
10. Arthur Côté.

2ième Cours

1. Rosario Gamache
2. Victorin Larsen
3. Laurent Côté
4. Gabriel Cloutier
5. René Fournier
6. Raoul Cloutier
7. L. Lacoursière
8. J.-A. Bastien.
9. L.-P. Poliquin
10. Berthold Leclerc.

3ième Cours

1. Marcellin Létourneau
2. Alfred Lacombe
3. Léopold Mainville
4. Moïse Dionne
5. Laval Paquet
7. Armand Boulay
8. Albert Houde
9. Marc Després.
10. E. Gaumond.

4ième Cours

1. Wilfrid Lévesque
2. Fernand Clavet
3. Ernest Bernier.
4. Rolland Letarte
5. Marius Bernier
6. Gérard Gendreau
7. G.-H. Bouffard
8. L.-G. Gaulin
10. Pierre Letarte.

5ième Cours

1. Dominique Fournier
2. C.-E. Roy
3. Ulric Gaulin
4. Réal Fournier
5. Edgar Lacombe
6. Armand Gamache
7. Léopold Gendreau
8. J.-P. Gaumond.
9. Réal Doyer
10. Napoléon Gaumond.

6ième Cours.

1. Alexandre Bélanger
2. Rolland Robin
3. J.-B. Couillard
4. Armand Talbot
5. Auguste Aubut.
6. Gérard Poitras
7. René Boulet
8. Gilbert Vallée
9. Gérard Després
10. Joseph Paré

Cours Préparatoire

1. Gérard Morneault
2. Bruno Tardif
3. Arthur Bergeron
4. Aimé Pouliot
5. Aimé Gagnon
6. Gérard Boulet
7. Léopold Fournier.
8. Ulric Tondreau
9. Odilon Bernier
10. Emile Morin.

Vendredi, le 29 novembre dernier, est décédée après plusieurs mois de souffrances, Madame Azélie Picard, épouse de M. Elzéar Dion, à l'âge de 61 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu mardi, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte, outre son époux, trois filles, Mlles Valérie et Marie-Ange Dion et Mme Alonzo Couillard, et trois fils, MM. Horace, Elzéar et Georges, à qui nous offrons nos plus sincères sympathies.

LOGEMENT DEMANDE

On demande à louer, pour le 1er mai prochain, un logement de 5 à 6 chambres.

Toutes informations devront être adressées à

J.n.o. BOITE 67, Montmagny.

La retraite des Congréganistes, prêchée par M. l'abbé LaVergne, est suivie avec piété par les jeunes filles de la Ville et de la paroisse. La sainte Vierge doit-être fière de ses Enfants et elle leur donnera, nous n'en doutons pas, des faveurs très signalées.

PENSEE.—La souffrance ne s'évite pas, mais offerte à Dieu, elle est désirable même puisqu'elle nous aide à acheter le bonheur infini.

VISITEURS DISTINGUES

La Commission Administrative des Chemins de fer de l'Etat, en visite d'inspection dans la province, est descendue à Montmagny, jeudi, le 28 novembre. Il y eut réception officielle des membres distingués de cette Commission aux Usines Générales où les directeurs de cette importante manufacture souhaitèrent la bienvenue à leurs hôtes. Ceux-ci visitèrent ensuite les usines et n'eurent que des paroles élogieuses à l'adresse du comité de direction.

Plusieurs citoyens de marque de Montmagny se rendirent à l'invitation des membres de la Chambre de Commerce et assistèrent à cette réunion, annoncée dans la ville par le sifflet des usines.

Nous augurons pour l'avenir de notre "pays" beaucoup de bien de cette visite des membres de la Commission Administrative des Chemins de Fer.

Montréal, 5.—Lundi prochain 9 décembre, s'ouvrira sous la présidence de Son Honneur le juge Martin, la Cour d'Assises, qui fut remise en octobre dernier par cause de l'épidémie de grippe.

La Haye, 5.—D'après le Holland News Bureau, le Kronprinz a décidé d'abdiquer. La publication de cette abdication est attendue cette semaine.

La gomme
WRIGLEY

Six raisons

Pour lesquelles c'est une bonne amie:

1—Elle renforcit les nerfs
2—Elle étanche la soif
3—Elle stimule l'appétit
4—Elle aide la digestion
5—Elle tient les dents propres
6—Elle est économique

Faites en sorte que les soldats et les marins n'en manquent jamais!

Hermétiquement cachetee
—Se conserve fraiche
FAITE AU CANADA

WRIGLEY'S SPEARMINT — FRIANDISE À MÂCHER — À LA MENTHE
WRIGLEY'S DOUBLEMINT — BON BON A MACHER — PEPPERMINT
WRIGLEY'S JUICY FRUIT CHEWING GUM — SA SAVEUR DURE



Mâchez-en après chaque repas 96

Sa Saveur Dure!



Amendement, Engrais et Remède

MARQUE DE COMMERCE ENREGISTRÉE
CALCO
CARBONATE DE CALCIUM

Extrait d'Analyses

Chimique :

Carbonate de Calcium	98.41%
Insoluble dans l'acide (sable, argile)	66%
Oxyde de fer et alumine	80%
Carbonate de magnésium	13%
	100.00%

Physique :

Quantité passant le tamis de 100 mailles au pouce.. 99.59%

"CALCO" comme amendement

La texture du sol est très favorablement affectée pa l'application de "Calco". Les terres fortes deviennent plu poreuses et plus facilement perméables par l'air et par l'eau.

La condition physique des terrains sablonneux est aussi fort avantageusement améliorée par l'addition de calcaire : la chaux leur donne plus de consistance et plus de corps.

"CALCO" comme engrais

L'introduction du carbonate de calcium dans le sol augmente considérablement la PROPORTION de potasse et d'acide phosphorique SOLUBLES, et met de la sorte la terre en meilleur état de servir à l'alimentation des plantes et de produire d'abondantes récoltes.

"CALCO" comme remede

La réaction chimique, entre l'acide de la terre et le calcium appliqué, produit un composé neutre qui corrige l'acidité du sol. Les principes ferrugineux nuisibles, qui s'y trouvent, sont transformés, sous l'influence du calcaire, en composés inoffensifs et le sol est conséquemment rendu apte à la végétation des plantes.

DESCHAMBAULT QUARRY
CORPORATION
52, rue S.-Paul, Quebec